

• Douleurs?
• Grippe?
• Maux de tête?



ASPRO
soulage vite

La révision du procès Jaccoud : beaucoup d'obstacles accumulés

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La « bande des quatre » ayant de nombreux partisans

Le schisme fait tache d'huile en Chine populaire



Chiang-ching. (Téléphoto AP)

TAIPEH (AFP). — Une vaste opposition se manifeste contre le président Hua Kuo-feng et en faveur de Mme Chiang-ching, veuve de Mao Tsé-toung, dans le Kiangsi, le Kwangtung et le Foukien ainsi qu'à Changhai, indique un rapport des services de renseignement de la République de Chine.

Des « schismes » se sont apparemment produits parmi les troupes stationnées dans la province du Kiangsi depuis l'arrestation de Mme Chiang-ching à Pékin au début d'octobre, et les deux fractions des forces armées sont en lutte, ajoute le document. Cette lutte s'est intensifiée quand la station de radio du Kiangsi a indiqué le 14 novembre que les partisans de Mme Chiang-ching dans l'armée avaient provoqué un grave préjudice à la révolution et à la production et n'avaient rien épargné pour détruire.

Un autre rapport de même source indique que Shih Shang-ying, sous-commandant de la milice de Changhai, a convoqué cent cadres le 11 novembre dans un faubourg de Changhai en vue de préparer une rébellion armée contre Hua Kuo-feng. Le lendemain, Shieh Shuen-lin, secrétaire général adjoint du parti communiste à l'université de Changhai, ainsi que d'autres dirigeants, ont annoncé publiquement leur opposition à Hua

Kuo-feng. Le groupe pro-Chiang-ching a indiqué que toute décision concernant la direction du parti serait illégale avant la convocation de la troisième session plénière du dixième congrès du comité central du parti.

Au cours des derniers jours, de nombreuses informations en provenance de Chine ont indiqué que les actes anti-Hua Kuo-feng s'étaient étendus et avaient gagné Changhai, et les provinces du Kwangtung et de Foukien.

Quand la nouvelle de l'arrestation de Mme Chiang-ching est parvenue dans la province du Foukien qui est située face à Formose, les partisans de la veuve de Mao et d'anciens éléments de la « révolution culturelle » ont tenté de prendre des dispositions pour résister à une éventuelle intervention des troupes de Hua. Plusieurs affiches hostiles à celui-ci ont été trouvées dans les régions de Chinchiang et de Chuanchow dans le sud du Foukien.

(Lire la suite en dernière page)



Celle qui a moins de 20 ans

Ce n'est pas une miss comme les autres. Ou bien, c'est une miss Jeunesse. En effet, Rebecca Reid, à droite, vient d'être élue, avec le sourire, jeune fille type des Etats-Unis pour les moins de 20 ans. Elle est de Dallas et, près d'elle, celle qui la précéda comme miss « Teenage », Catherine Durden d'Honolulu. (Téléphoto AP)

Casques verts non-syriens à la frontière d'Israël ?

BEYROUTH (AFP). — Le déploiement de la force de dissuasion arabe dans le sud du Liban reprendra dans les prochains jours, à la suite d'un « arrangement » conclu avec Israël par l'intermédiaire des Etats-Unis, indique le quotidien « Al Nahar ».

Depuis le 21 novembre, la force arabe se trouve à Zahrani, à quelques kilomètres au sud de Saïda. Elle avait arrêté sa progression en attendant le règlement du problème, soulevé par l'opposition d'Israël à toute présence militaire syrienne à ses frontières. La force arabe est composée dans une proportion de 85 % de soldats syriens.

L'« Arrangement », réalisé grâce aux bons offices de Washington comporterait l'envoi dans les régions proches des frontières libano-israéliennes uniquement de détachements non-syriens de la force de dissuasion, probablement des soldats d'Arabie saoudite et des émirats arabes unis.

(Lire la suite en dernière page.)

PAGE 3 :
Quand des habitants « gèlent »
Pénible affaire à Serrières où les habitants de deux immeubles vivent depuis plusieurs semaines dans des appartements où la température plafonne entre... 9 et 11 degrés la nuit!

PAGE 8 :
Interdiction à Moutier...
Le Conseil municipal de Moutier a finalement décidé d'interdire toute manifestation sur la voie publique et de ne pas mettre les locaux communaux à disposition des mouvements engagés dans la campagne électorale.

PAGE 23 :
Bombe électorale en Valais
A la veille du renouvellement du gouvernement valaisan, une bombe à éclaté: le chef du département militaire et des finances, M. Lorétan, a donné sa démission.

CHRONIQUES RÉGIONALES :
pages 2, 3, 5, 6 et 7.

INFORMATIONS SUISSES :
page 9.

TOUS LES SPORTS :
pages 13 et 14.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV :
page 21.

VAUD-FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE :
page 23.

OFFRES D'EMPLOIS
pages 12 et 15.

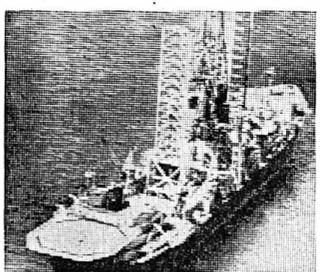
UN SOUS-MARIN NUCLÉAIRE RUSSE REPÊCHÉ EN ENTIER PAR LA CIA

NEW-YORK (AP). — Un sous-marin soviétique équipé de missiles à têtes multiples contenant des bombes « H », qui avait sombré dans le Pacifique en 1968 à la suite d'une explosion, a été repêché pratiquement intact par le « Glomar Explorer », submersible hautement perfectionné fabriqué par une société du milliardaire Howard Hughes et loué à la CIA, révèle l'hebdomadaire « Time » dans son dernier numéro.

Le magazine précise que c'était dans le but de ne pas embarrasser inutilement les Soviétiques que les autorités américaines avaient affirmé l'an dernier que le sous-marin s'était cassé en deux au cours de l'opération de renflouement, et que seule la partie dépourvue d'armes avait pu être récupérée.

Se référant à un officier de marine haut placé, « Time » indique que l'épave, repêchée en mars 1975 par 4900 m de fond à environ 1200 km au nord-ouest de Hawaï, constituait une mine de renseignements techniques, bien que ceux-ci fussent quelque peu dépassés.

D'après l'hebdomadaire, le sous-marin avait été construit en 1961 et appartenait à la classe « Golf-II » (moteurs diesel,



Le « Glomar Explorer » de la CIA. (Archives)

LES IDÉES ET LES FAITS Les trois votations fédérales

Il est prouvé que le miracle économique allemand, après la dernière guerre, a été provoqué en grande partie par l'augmentation de la durée du travail et la ténacité d'un peuple unanime. Le Japon, n'a pas compté ses heures non seulement pour se relever, mais pour devenir l'un des concurrents les plus dangereux du monde.

La Suisse, elle aussi, n'a dû sa prospérité qu'à son travail. Sans pétrole, sans gaz, sans fer, sans charbon, manquant de toutes les richesses naturelles à l'exception de l'eau, occupant un territoire où l'agriculture n'est viable que sur une portion congrue, la seule ressource de ses habitants était de travailler, si possible mieux et davantage que les autres, pour vendre leur travail sous forme de produits ou de services dont la qualité ferait prime sur les marchés du monde. Sans ses exportations visibles et invisibles (le tourisme étant une forme du travail national), la Suisse ne serait rien.

Que l'on nous propose, dans ces conditions et alors que l'économie est en plein marasme, de réduire la durée maximale du travail à 40 heures par semaine sans distinction de profession et sans transition, est une aberration. Certes, le projet lancé par les organisations dites « progressistes » de Suisse allemande connues sous le sigle de POCH et la Ligue marxiste révolutionnaire, ce projet, disons-nous, est du style anarchiste: détruire est le but de ces gens. Mais que les maîtres d'école et les fonctionnaires du congrès socialiste aient approuvé cette stupidité fait plus qu'inquiéter. Cette gauche-là est entre de belles mains!

L'Union syndicale suisse, plus proche des travailleurs comme des réalistes économiques, ne s'y est pas trompée. Elle rejette catégoriquement l'initiative du POCH en la qualifiant d'inutile et de périlleuse.

Périlleuse parce que l'écourtement des horaires pourrait devenir « une machine à réduire les salaires » et « ouvrir la voie à des rationalisations excessives, à une accélération infernale des cadences ou des suppressions d'emplois ».

Inutile parce que la réduction progressive de la durée du travail, par le biais des conventions collectives ou de la loi, se fera inéluctablement, comme par le passé, au gré des possibilités et en fonction de l'accroissement de la productivité. « La marche de la semaine de 44, de 45, voire de 50 heures vers la semaine de 40 heures a commencé », note la « Correspondance syndicale suisse » qui rappelle que, dans ce dessein, l'Union syndicale a lancé une autre initiative, plus réaliste, qui prévoit que le même objectif des 40 heures pourrait être réalisé vers 1984.

L'on n'est pas très loin de l'opinion de l'Union centrale des associations patronales qui reconnaît, tout en se refusant de fixer un calendrier, que « lorsque des améliorations des conditions de travail sont possibles, notamment en cas de reprise des affaires, de nouvelles mesures peuvent être envisagées en matière d'horaire de travail, dans le cadre d'une politique à moyen terme. L'objectif de cette politique, ajoute l'association patronale, vise la réalisation de la semaine de 40 heures ».

Alors, cessons d'ergoter et refusons nettement, samedi et dimanche, l'initiative du POCH.

Rien ne s'oppose, en revanche, à ce que l'arrêté sur le crédit soit prorogé. Il donne en effet à la Banque nationale les moyens nécessaires à régulariser la circulation de la monnaie. Quant à l'arrêté sur la surveillance des prix qui nous est également soumis, l'on peut certes hésiter. Nous voterons « non » pour une raison de principe, en ce sens que cet arrêté qui avait été adopté pour lutter contre l'inflation n'a plus sa raison d'être. Si le renchérissement a cessé, en effet, ce n'est nullement à cause de « M. Prix ». Pourquoi, dans ces conditions, laisser subsister un appareil bureaucratique qui ne sert vraiment plus à grand-chose?

Jean HOSTETTLER

Les limitations de vitesse en vigueur sont maintenues

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de maintenir les limitations de vitesse en vigueur, savoir 60 km-h. sur les autoroutes. Une décision devait être prise, car les arrêtés du Conseil fédéral fixant à titre d'essai une vitesse maximale de 100 km-h. hors des localités et de 130 km-h. sur les autoroutes arrivaient à échéance à la fin de l'année 1976 et l'article 32 révisé de la loi sur la circulation routière (LCR), qui donne au Conseil fédéral la compétence de fixer des limites de vitesse, doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1977.

Comme c'était le cas jusqu'à présent, la vitesse maximale autorisée par le Conseil fédéral peut être abaissée ou augmentée sur certains tronçons par les autorités cantonales compétentes. Le département fédéral de justice et police est chargé de donner des instructions en la matière. Les vitesses maximales fixées pour certaines catégories de véhicules (camions, autocars, trains routiers, etc.) n'ont pas été modifiées dans l'essentiel. Comme par le passé, les limites générales de vitesse ne seront signalées que dans les localités.

Un groupe de travail sera constitué en vue d'obtenir une amélioration méthodique de la sécurité routière à l'intérieur des localités. En outre, on augmentera le montant des amendes d'ordre infligées pour les dépassements de vitesse.

(Lire la suite en page 9.)



Un 60 à ne pas dépasser en ville (Archives)

Stade de la Maladière à Neuchâtel
Mercredi 1^{er} décembre à 19 h

SUISSE - ESPAGNE

Tournoi qualificatif UEFA juniors
Prix des places
Pelouse Fr. 5.-, Tribune Fr. 5.-
Location d'avance:

Wagons-Lits COOK Neuchâtel
Dellay-Sports-Service Neuchâtel
Stade de la Maladière Neuchâtel

Fric-frac

MILAN (AP). — Quelques 600 coffres ont été découverts lundi matin, vides de leur contenu — bijoux, or, billets de banque, valeurs — par les responsables de l'agence milanaise de la « Cassa di risparmio delle provincie lombarde », l'une des plus importantes banques italiennes.

Première estimation du butin: six milliards de lires.

Quatorze bouteilles d'oxygène ont été laissées sur les lieux par les malfaiteurs, utilisés sans doute pour percer les coffres-forts, de même que des croûtons de pain et des cigarettes...

L'AUTRICHE ET LES 40 HEURES

L'Autriche a introduit la semaine de 40 heures. Or, l'inflation y est de 8 % (Suisse: 0,8 %), le chômage de 5 % (Suisse: 0,5 %), la charge fiscale double de la nôtre (déjà pour un revenu de 30.000.— francs), avec un pouvoir d'achat nettement plus réduit. Surtout, pour la seule année 1975, l'Autriche a dû consacrer 14 milliards de francs à la défense de l'emploi...

NON
le 5 décembre

Sanctuaires et batailles

Presque partout sur la Terre on trouve de grands sanctuaires, dédiés aux cultes les plus divers, à l'endroit des principaux champs de bataille ou non loin de là. Il ne s'agit d'ailleurs pas forcément, ou uniquement, de monuments funéraires. Il existe en grand nombre, débordant largement le cadre du lieu et de l'époque relative à l'événement, des hauts lieux de la foi et de la manifestation de l'esprit le plus fervent et de l'art le plus pur.

En simplifiant à peine, on peut même dire que le dieu de la guerre refait inlassablement à travers les siècles l'itinéraire jalonné par les sanctuaires. L'histoire ainsi sans cesse se répète, mais sa leçon n'est généralement retenue que par fort peu de gens.

Aussi la Société cantonale neuchâteloise des officiers ne s'est-elle pas contentée lors de sa visite, la semaine dernière, du champ de bataille des Ardennes belges, de l'étude méthodique des opérations militaires, qui ont mis aux prises les combattants américains et allemands à la fin de 1944. Des vestiges de ces affrontements, pourtant si meurtriers, n'existant plus, et les villages qui furent alors rasés ayant été entièrement reconstruits, ils sont allés visiter quelques monuments superbes que le temps et les querelles des hommes ont laissés debout dans toute leur ancienne splendeur.

A la cathédrale Sainte Gudule de Bruxelles, à Saint-Bavon de Gand, où ils ont regardé le merveilleux polyptique des frères Van Eyck, et à Bruges où le musée voué au peintre Memling offre ses trésors à la vue des amateurs d'art, ils ont pu toucher du doigt les symboles grâce auxquels l'homme dépasse l'horizon de ses sanglantes colères.

Les officiers neuchâtelois ont pris de ce fait sur l'histoire écrite à coups de lances, d'épées et de canons le recul nécessaire à l'appréciation des dimensions réelles et des valeurs véritables de la vie. La vie qui continue et qui renait sans fin, à condition qu'elle puisse s'épanouir dans l'indépendance défendue ou reconquise, coûte que coûte.

R. A.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
Marino LOCARNINI
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFSFr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures**Les LIVRES SOLDÉS**à Paris sont en vente à prix réduits
chez

EUGÈNE REYMOND

Livres anciens

14, FAUBOURG DE L'HOPITAL

Stade de la Maladière
à Neuchâtelmercredi 1^{er} décembre, à 19 h**SUISSE-ESPAGNE**Tournoi qualificatif UEFA
juniorsprix des places:
Pelouse Fr. 5.-, Tribune Fr. 5.-
Location d'avance:
Wagons-Lits COOK, Neuchâtel
Delley Sports service, Neuchâtel
Stade de la Maladière, Neuchâtel**Pharmacie BORNAND**

CET APRÈS-MIDI

FERMÉ

pour cause de deuil

En cas d'urgence,
prière de téléphoner au 25 34 44**AULA DU GYMNASÉ**

(ruelle Vaucher)

Ce soir, assemblée générale
de l'APEG, à 19 h 3020 h 30, conférence publique
par M. Jacques Ruedin

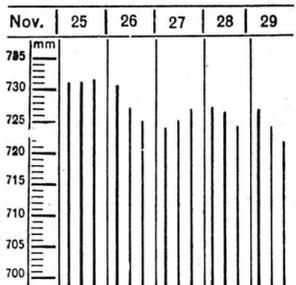
président du tribunal:

**«La délinquance
des jeunes dans le canton»****BAR AU MÉTRO**

AUJOURD'HUI

FERMÉ

pour cause de deuil

Etat civil de NeuchâtelNaissance. - 24 novembre. De Gaetani,
Sergio, fils de Carmine, chauffeur, Peseux, et
de Maria-Rosa, née Danelli.Publication de mariage. - 26 novembre.
Lavoyer, Nicolas, horticulteur, et Poffet,
Mafé-Françoise, les deux à Corcelles-Cormon-
drèche.**Prévisions pour
toute la Suisse**Un fort courant d'ouest circule sur le
nord du continent, entre la dépression
centrée sur la mer de Norvège et l'anticy-
clone de Méditerranée. Une nouvelle per-
turbation atteindra la Suisse en fin de nuit,
avec des effets un peu plus marqués que les
deux précédentes.Suisse romande et Valais: Le ciel se
couvrira en fin de nuit et des pluies éparses
se produiront (neige au-dessus de 1200 m
environ). Au cours de la journée le temps
redeviendra partiellement ensoleillé. La
température sera comprise entre 4 et
8 degrés en fin de nuit et entre 6 et
10 degrés l'après-midi. Vents d'ouest
modérés en plaine, forts en montagne.Suisse alémanique: arrivée plus tardive
de la perturbation, pas d'amélioration
sensible.**Evolution probable**Evolution pour mercredi et jeudi: Nébu-
losité variable, quelques précipitations,
limite des chutes de neige en baisse. Plus
frais.**Observations
météorologiques
à Neuchâtel**Observatoire de Neuchâtel, 29 novem-
bre 1976. Température: Moyenne: 8,1;min.: 5,4; max.: 12,3. Baromètre:
Moyenne: 724,3. Eau tombée: 1,3 mm.
Vent dominant: Direction: ouest, sud-
ouest. Force: faible à modérée. Etat du ciel:
couvert jusqu'à 9 h 30; ensuite légè-
rement nuageux; pluie de 2 h 15 à 6 h 30.**Temps
et températures
Europe
et Méditerranée**A 13 heures sous abri:
Zurich-Kloten: peu nuageux,
10 degrés; Bâle-Mulhouse: très nuageux,
12; Berne: serein, 10; Genève-Cointrin:
peu nuageux, 11; Sion: serein, 6;
Locarno-Magadino: très nuageux, 7;
Saentis: peu nuageux, 5; Paris: très
nuageux, 11; Londres: couvert, 9; Franc-
fort: peu nuageux, 10; Berlin: très
nuageux, 10; Copenhague: peu nuageux,
6; Stockholm: peu nuageux, 6; Munich:
nuageux, 9; Innsbruck: très nuageux, 3;
Vienne: très nuageux, 4; Prague: très
nuageux, 8; Varsovie: couvert, 6;
Moscou: couvert, 1; Budapest: brouil-
lard, 2; Istanbul: très nuageux, 7; Athè-
nes: serein, 14; Rome: très nuageux, 14;
Milan: très nuageux, 8;**Naissances**Irène et Gérard
KAUFMANN-MÜLLER ont la joie
d'annoncer la naissance de leur fils

Michael

le 28 novembre 1976

Maternité Pourtalès Cité des Sors 16
2000 Neuchâtel 2074 MarinStephan a la grande joie
d'annoncer la naissance de sa petite
sœur

Laurence

29 novembre 1976

Monsieur et Madame Claude et Ruth
HOWALD-ISLERMaternité Pourtalès Gare 4
2024 Saint-Aubin**REMERCIEMENTS**Profondément touchée des témoignages
de sympathie et d'affection reçus, la
famille de**Madame Edouard PIQUET**remercie vivement toutes les personnes
qui se sont associées à son chagrin en ces
jours de douloureuse séparation.

Auvier, novembre 1976.

Profondément touchée des témoignages
de sympathie et d'affection reçus lors de
son grand deuil, la famille de**Monsieur Paul GROSSET**remercie sincèrement toutes les person-
nes qui ont pris part à sa douloureuse
épreuve par leur présence ou leur mes-
sage. Elle les prie de trouver ici l'expression de
sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, novembre 1976.

Profondément touchés des témoignages
de sympathie reçus lors du décès de

Mademoiselle

Nelly KRAMERses proches, parents et amis remercient
très sincèrement toutes les personnes qui,
d'une façon ou d'une autre, ont pris part à
leur deuil.

Colombier, novembre 1976.

Profondément touchée des nombreux
témoignages de sympathie et d'affection
reçus, la famille de**Madame Maurice STRAUSS**exprime sa vive reconnaissance et ses
sincères remerciements.

Chézard, novembre 1976.

Loterie du 10^{ème} anniversaire du F.-C. Bôle

Les numéros gagnants sont les suivants:

1. N° 1545 une chaîne HI-FI stéréo
2. N° 1662 une machine à café
3. N° 2018 un tapis
4. N° 2356 une pendule neuchâteloise
5. N° 1224 un livre «Un siècle de football à Neuchâtel»
6. N° 1712 un couteau électrique

Tous les billets se terminant par 0 gagnent un stylo
Les lots peuvent être retirés au buffet de la Gare, à Bôle**NEUCHÂTEL - CENTRE
TOUS LES JOURS OUVRABLES****Service gratuit de mini-bus**

Parc des Jeunes-Rives - Centre ville (rue du Bassin)

Horaire: lundi 14 h - 18 h
du mardi au vendredi 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 18 h
samedi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Service continu au quart d'heure

Avec la collaboration de la Ville, du C.I.D., du Groupement
des Grands magasins et de la Quinzaine de NeuchâtelL'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète**CHIFFONS**toile et coton, dimensions minima-
les: 30 x 30 cm, propres, blancs et
couleurs.**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le
repos.

I Rois 5:4.

Madame Henri Schwaar-Donzé:
Monsieur et Madame Robert Schwaar-Vuille, à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Georges Schwaar-Baumann et leurs enfants, aux Gene-
veys-sur-Coffrane,
Monsieur Henri-Louis Schwaar et sa fille, à Neuchâtel,
Madame Edith Trachsel, sa fiancée,
Monsieur Marcel Schwaar, ses enfants et petit-fils, à Missy,
Madame Cécile Steiner, sa fiancée;
La famille de feu Marc Donzé,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri SCHWAARleur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa,
neveu, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa
75^{ème} année.

2042 Valangin, le 28 novembre 1976.

L'inhumation aura lieu mercredi 1^{er} décembre.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Carlo Bornand-
Stahel, à Lausanne, et leurs enfants:Mademoiselle Anne Marie Bornand,
à Genève,Monsieur Jean-Carlo Bornand, à
Zurich;Monsieur et Madame Robert Bor-
nand-Wilkens et leurs enfants:Monsieur et Madame Alain Bor-
nand-Iff,Monsieur Patrick Bornand, à Neu-
châtel;Monsieur et Madame Jean-Claude
Bornand-Testuz et leurs enfants Christophe
et Nicolas, à Saint-Blaise;Madame Ada Pico-Curioni, ses enfants
et petits-enfants, à Bellinzona;Le docteur et Madame René Gehr-
gion, à Saint-Blaise, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants;Mademoiselle Eva Curioni, à Recco
(Italie),
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies en Suisse et à l'étranger,
ont la grande douleur de faire part du
décès de

Madame

Léonilde BORNAND

née CURIONI

leur très chère et regrettée maman,
belle-maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, cousine, parente et
amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa
79^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 27 novembre 1976.

Je suis la résurrection et la vie, celui
qui croit en moi vivra, quand même il
serait mort.

Jean 11:25.

L'incinération aura lieu mardi
30 novembre.Culte à la chapelle du crématoire, à
15 heures.Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Dante Alighieri de Neu-
châtel a la grande douleur de faire part du
décès de

Madame

Léonilde BORNAND-CURIONImembre très dévoué de la société depuis
de nombreuses années.

†

Monsieur Gustave Rolle, à Cortaillod;

Madame Michèle Rolle, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Henri Naudin-
Flore, à Beaune (France);Monsieur et Madame Bernard Floret-
Turban, à Beaune (France);Monsieur et Madame Erwin Egger-
Rolle, à Cortaillod;Les membres de la famille Bonnot, à
Savigny-les-Beaune (France),
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**

née Suzanne FLORET

leur chère épouse, mère, sœur, belle-
sœur, tante, parente et amie, décédée
dans sa 65^{ème} année, après quelques mois
de maladie.

2016 Cortaillod, le 27 novembre 1976.

(Baume 17).

«L'amour des siens fut toute sa vie».

Le service religieux sera célébré en la
chapelle de l'hôpital de Perreux, mardi
30 novembre, à 10 h 15, et suivi de
l'ensevelissement au cimetière de Cortail-
lod, à 11 heures.Domicile mortuaire: hôpital de Per-
reux.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la
maison Amann & Cie S.A. ont le pénible
devoir de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**épouse de leur fidèle collaborateur et col-
lègue.Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille.Le comité de la Société de gymnastique
hommes a le chagrin de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**

épouse de leur ami.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société de gymnastique
hommes a le chagrin de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**

épouse de leur ami.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société de gymnastique
hommes a le chagrin de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**

épouse de leur ami.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société de gymnastique
hommes a le chagrin de faire part du décès de**Madame Gustave ROLLE**

épouse de leur ami.

**PREMIERS GAGNANTS
AU CONCOURS JUMBO**En ouvrant ses portes aux Eplatures,
l'hypermarché Jumbo avait annoncé un
grand concours, avec l'attribution, chaque
fin de mois jusqu'en mars, d'une VW Polo
et de dix bicyclettes.Vendredi en fin d'après-midi, à Jumbo, il
a été procédé au premier tirage au sort par
M^{me} Chédel, en présence notamment de
Miss Suisse et de l'animateur Jacques
Frey. La liste des gagnants est la suivante:N° 18544 M^{me} Iff Maryse, Croix-Fédérale
27 b, La Chaux-de-Fonds, gagnante de la
voiture Polo.N° 17143 M. Schallter Edouard, Collège
4, La Chaux-de-Fonds, gagne le 1^{er} vélo.N° 60506 M^{me} Boillot Jeanine, Clermont
153, La Cibourg (JB), gagne le 2^{ème} vélo.N° 58722 M. Bourgeois Robert, Prêlet 12,
Les Geneveys-sur-Coffrane, gagne le 3^{ème}
vélo.N° 12450 M. Leuthold Paul, Commerce
121, La Chaux-de-Fonds, gagne le 4^{ème} vélo.N° 18602 M^{me} Egé Suzanne, Jardinière
101, La Chaux-de-Fonds, gagne le 5^{ème} vélo.N° 11848 M. Rhein José, Morg. 9, Zurich,
gagne le 6^{ème} vélo.N° 10331 M. Junod Francis, Locle 16, La
Chaux-de-Fonds, gagne le 7^{ème} vélo.N° 18154 M. Jéquier Bertrand, Numa-
droz 89, La Chaux-de-Fonds, gagne le 8^{ème}
vélo.N° 58760 M^{me} Cattin Paulette, Doubs 63,
La Chaux-de-Fonds, gagne le 9^{ème} vélo.N° 60506 M. Guilloid Marcel, Arc-en-Ciel
30, La Chaux-de-Fonds, gagne le 10^{ème} vélo.L'heureuse gagnante - sur 19.000 partici-
pants - de la VW Polo se trouvant dans le
magasin lors du tirage au sort, M. Sudan,
directeur, accompagné de Miss Suisse, a
pu lui remettre directement son magnifi-
que prix.

(communiqué publicitaire)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jean Robert et ses enfants:
Monsieur Jean-Pierre Robert et son
fils Olivier, à Bâle;
Monsieur et Madame Roger
Robert-Golay et leur fils Gilles, à Cortail-
lod;Monsieur Albert Robert, à Brot-
Dessus;Monsieur Paul Ochsner, à Bâle,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de**Monsieur Jean ROBERT**leur cher et regretté époux, père, beau-
père, grand-père, fils, beau-fils, neveu,
cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé,
dans sa 54^{ème} année, après une courte
maladie.2006 Neuchâtel, le 27 novembre 1976.
(Gorges 6).Veillez et priez, car vous ne savez ni
le jour, ni l'heure où le Seigneur vien-
dra.

Mat. 25:13.

L'incinération aura lieu le mardi
30 novembre.Culte à la chapelle du crématoire, à
16 heures.Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le corps de police de la
Ville de Neuchâtel a le pénible
devoir d'annoncer la décès de**caporal Jean ROBERT**

responsable

du service de la signalisation routière

Nous garderons de ce fidèle collabora-
teur un souvenir ému.

Le Cdt. de police.

Le bataillon des sapeurs-
pompiers de la Ville de Neu-
châtel a le vif regret de faire
part du décès de

premier-lieutenant

Jean ROBERT

officier des premiers secours

L'incinération aura lieu le mardi
30 novembre 1976, à 16 heures, au
crématoire de Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part</

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Planification financière de la ville pour 1977 à 1980: un plan de priorités

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernière édition, le Conseil général de Neuchâtel siègera le 6 décembre et examinera un rapport du Conseil communal concernant l'octroi de nouveaux crédits pour l'achèvement du programme des travaux d'épuration des eaux usées. La réponse sera donnée à une question écrite du groupe MPE qui s'inquiète de la désaffection dont souffre l'hôpital des Cadolles depuis le départ du chirurgien-chef. Enfin, une motion radicale pour l'harmonisation des services industriels sera discutée.

Hier, nous avons signalé que, dans un rapport d'information au législatif, l'exécutif présente la planification financière pour les années 1977 à 1980. A ce sujet, relevons que le Conseil communal propose un plan de priorités que voici :

— 1. La définition de l'aménagement des Jeunes Rives est une première étape de réalisations. Cette perspective doit être complétée par une étude parallèle de l'aménagement du centre de la ville.

— 2. L'entretien et la mise en valeur des grands bâtiments. Sous cette rubrique, mentionnons l'achèvement du Centre de formation professionnelle de la Maladière et des travaux relatifs au Musée d'art et d'histoire, la restauration du Collège latin et le transfert du Musée d'histoire naturelle aux Terreaux-Nord, transfert rendu possible par le déplacement des classes de l'Ecole supérieure de commerce qui se trouvent actuellement dans ce bâtiment.

HOPITAUX: RESTRUCTURATION INDISPENSABLE

— 3. La restructuration des hôpitaux Cadolles-Pourtales est une nécessité indéniable. Il sera nécessaire de trouver les solutions qui satisfiront à la fois les exigences médicales et financières. On pourra songer enfin à compléter l'équipement gériatrique.

— 4. L'entretien du réseau routier ne saurait être négligé sans compromettre gravement l'infrastructure même des routes. L'exécutif relève à ce propos qu'il ne peut souscrire aux propositions de ceux qui désirent l'engager à renoncer à cet entretien, qui est primordial.

— 5. La relance économique. Très franchement, le Conseil communal avoue ne se faire guère d'illusions sur les possibilités réelles qu'il a dans ce domaine. L'exécutif précise néanmoins qu'il tient à utiliser de la façon la plus efficace les moyens offerts par le décret cantonal en la matière.

— 6. Enfin la redéfinition du système informatique de l'administration communale doit être précisée dans un avenir proche.

Les circonstances pourront à coup sûr modifier telle ou telle donnée. L'exécutif considère pourtant que les objets définis ci-dessus doivent être envisagés comme des priorités. Dans ces conditions, relève-t-il, il serait souhaitable de respecter rigoureusement l'orthodoxie financière et de parvenir à un équilibre du budget. «...Si tous nos efforts peuvent y tendre, écrit notamment le Conseil communal, cela ne nous paraît cependant pas réalisable au cours de cette période administrative. »

TROIS HYPOTHÈSES

Pour étayer ces affirmations, l'exécutif ébauche alors trois hypothèses, dont on peut dire qu'une seule est vraiment réaliste.

Selon la première, les dépenses et les recettes sont maintenues à leur niveau 1977 mais, par l'accumulation des amortissements et des intérêts supplémentaires, le déficit s'éleverait à quelque 19 millions de fr. en 1980. Cette hypothèse est toutefois insoutenable, de l'avis du Conseil communal, puisqu'elle bloquerait les salaires à leur niveau actuel.

La deuxième hypothèse envisage de stabiliser le déficit effectif au compte d'exploitation à six millions de francs par année. Cela impliquerait un redressement de la situation entre 1977 et 1980 de 9,497 millions, soit: 5,090 entre 1977 et 1978; 2,469 entre 1978 et 1979; 1,938 entre 1979 et 1980. Cette deuxième hypothèse est subordonnée non seulement à des économies sévères sur tous les postes du budget, mais encore à une stabilisation du coût de la vie permettant de maintenir les salaires à leur niveau actuel et à des rentrées fiscales en légère augmentation.

UTOPIE

Troisième et dernière hypothèse: le déficit du compte d'exploitation est diminué annuellement de deux millions de francs, ce qui permettrait d'arriver à un équilibre budgétaire en 1981. Mais les chiffres démontrent clairement que cette solution relève de l'utopie, puisque le compte d'exploitation devrait enregistrer un excédent de recettes de près de six millions de francs en 1980!

Par conséquent, le Conseil communal doit prévoir non seulement les investissements futurs, mais encore leur financement. Il considère donc qu'il doit, durant les quatre prochaines années, tendre à l'équilibre de son budget. Mais il apparaît d'ores et déjà clairement qu'il n'y parviendra pas au cours de cette période administrative. On ne saurait de surcroît renoncer à tout investissement si l'on veut continuer d'assumer le rôle de Neuchâtel en tant que chef-lieu. Soulignons enfin que même le renoncement à tout investissement ne permettrait pas de réaliser l'équilibre souhaité au cours de ces quatre ans.

De 9 à 11 degrés dans les appartements « On gèle! » protestent des habitants de Serrières

Pénible affaire que celle qui met actuellement aux prises des locataires de Serrières à la gérance de deux immeubles locatifs. Depuis plusieurs semaines, des habitants des quartiers de Jean-de-la-Grange et de la Perrière vivent dans des appartements où la température plafonne entre... 9 et 11 degrés la nuit! Il y a un mois et demi environ, un locataire s'est plaint à la gérance de ces conditions inhabituelles de chauffage au seuil de l'hiver. Mais sa démarche est restée lettre morte.

Puis, soudain, les choses se sont précipitées. Une mère de trois enfants, victime d'un refroidissement, n'a pu se rendre à son travail alors que c'est là son unique source de revenus. Et, hier matin, un enfant souffrant d'une broncho-pneumonie a dû être hospitalisé d'urgence.

« Moi-même j'ai souffert de tuberculose, raconte un locataire. Je suis resté hospitalisé six mois et je ne travaille encore qu'à mi-temps. Je dois faire attention aux courants d'air et surtout ne pas prendre froid. Lorsque j'ai raconté au dispensaire antituberculeux dans quelles lamentables conditions nous étions logés, celui-ci a promis de s'occuper de la chose. Il a pris contact avec la gérance. Sans grand résultat: nous avons été mieux chauffés durant quelques jours puis les appartements sont à nouveau devenus froids... »

LE TAUREAU PAR LES CORNES

Ulcerés que l'on fasse si peu de cas de cette affaire qu'ils estiment grave, les locataires ont finalement

empoigné le taureau par les cornes. Dans les immeubles incriminés, ils ont fait circuler une liste de pétition qui a recueilli plus de 35 signatures. Hier après-midi, ces signatures ont été déposées au service compétent de la Ville de Neuchâtel.

« Les autorités nous ont affirmé qu'elles s'occupaient immédiatement de l'affaire et que tout devait rentrer dans l'ordre, expliquent les locataires. Quelques-uns prétendent encore que la personne chargée de l'alimentation de la chaudière ne fait pas correctement son travail. D'autres affirment, avec ce concierge, que la chaudière est hors d'usage et qu'il faudrait la remplacer entièrement mais que la gérance n'a pas les moyens d'engager une telle dépense. D'autres enfin accusent la gérance de faire preuve d'une évidente mauvaise volonté avant de passer la main à une autre société, au début de l'année prochaine. Qu'en est-il exactement? »

AUTRE SON DE CLOCHE

— Il est exact que nous avons reçu des réclamations, précise-t-on à la gérance des immeubles. Nous avons alors chargé une maison spécialisée de contrôler les installations de chauffage. Son rapport ne nous est pas encore parvenu.

La gérance a elle-même interrogé des locataires pour savoir si la vie était vraiment insupportable dans les appartements. Certains ont répondu qu'ils étaient chauffés normalement, tandis qu'effectivement d'autres ont souhaité avoir un peu plus chaud.

La situation serait-elle alors imputable à la déficience du concierge? Cette question sera examinée aujourd'hui même entre le gérant des immeubles et la personne représentant une autre société, mais qui va lui succéder dès le début de 1977. Sans vouloir faire le procès d'une personne, le gérant relève qu'un locataire lui a fait savoir que dernièrement le concierge s'était absenté un samedi après-midi et qu'il n'avait rechargé cette chaudière à charbon que le dimanche vers midi...

Envisage-t-on tout de même de changer cette chaudière si celle-ci se révèle impropre à remplir ses fonctions?

« Ces HLM ont déjà un certain âge, explique le gérant. Et au cours des deux dernières années, la société immobilière a consenti pour plus de 150.000 fr. de travaux. Moi-même j'ai en quelque sorte les mains liées. Notre mandat va expirer à la fin de l'année. Ce n'est qu'après l'entretien d'aujourd'hui que le futur gérant pourra décider d'intervenir. Il est toutefois bien clair que la situation ne se prolongera pas jusqu'à l'année prochaine! »

Voilà où les choses en sont. Le représentant de la future gérance prendra-t-il la décision de remplacer le concierge? Ou une nouvelle chaudière sera-t-elle installée? Les locataires se moquent de la décision qui sera prise. Eux, ils veulent être chauffés. Et rapidement! Faute de quoi, ils menacent de refuser de payer les factures qu'on leur adressera!

J.N.

Règlements approuvés au Conseil général de Marin-Epagnier

De notre correspondant :

Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé sous la présidence de M. François DuPasquier qui a souhaité la bienvenue à deux nouveaux élus, MM. Michel Neuhaus et Michel Quadri. Trente-huit conseillers sont présents ainsi que les cinq membres de l'exécutif et l'administrateur.

Pour remplacer MM. Jean-Victor Lovat et Jean-Louis Meyer, démissionnaires, l'Assemblée a procédé aux nominations suivantes: M. Michel Neuhaus à la commission des travaux publics, M. Michel Quadri à la commission des

naturalisations et M. Jean-Paul Schaub à la commission en matière d'investissements. L'examen, article par article, du règlement de copropriété des sources de Vigner a donné lieu à deux interventions relatives à la durée et à l'échéance de la convention qui a été approuvée à l'unanimité après rapport de la commission des services industriels présenté par M. Pierre-André Graber.

RÈGLEMENT APPROUVÉ

Après quelques renseignements complémentaires donnés par le Conseil communal, le nouveau règlement général du

syndicat de la Chatellenie de Thielle et environs n'a pas donné lieu à discussion. Seuls les nouveaux articles relatifs à l'admission de la commune de Thielle-Wavre ont été mis en discussion. Les trois groupes politiques ayant apporté leur adhésion, le nouveau règlement a été approuvé à l'unanimité. C'est aussi presque à l'unanimité (il y a eu une abstention) que le Conseil a ratifié le renouvellement d'un droit de réméré en faveur de M. Ernest Schmid, pour une nouvelle période de dix ans. Une réserve du groupe socialiste a nécessité l'intervention du président du Conseil communal qui a apporté des précisions sur l'origine et les modalités de ce droit.

La révision d'un article du règlement général de la commune concernant la composition de la commission de la Tène a donné lieu à des demandes de modification d'autres articles. Le Conseil

communal en a pris note pour examen et rapport.

Une proposition du groupe socialiste de créer une commission d'étude fiscale a fait l'objet d'un rapport du Conseil communal concluant au rejet de cette proposition. Après le préavis de la commission du budget et des comptes apporté par M. Marcel Banderet, l'Assemblée s'est ralliée au point de vue de l'exécutif. C'est donc cette commission qui examinera avec le Conseil communal, les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre des finances communales.

Dans les divers, M. Jacques Vessaz a développé une interpellation relative à la rentabilité et aux charges du bâtiment du Lion d'Or. Des renseignements précis et détaillés ont été fournis à l'interpellateur qui s'est déclaré satisfait. Une nouvelle répartition des actions des TN qui augmenterait les charges de la commune a provoqué une communication du Conseil communal qui a relevé que Marin n'est que partiellement desservi par cette entreprise de transports. A cette occasion, Mme Janine Perriard a signalé l'insuffisance du bus quittant le village à 7 h 30.

M. André Furrer est intervenu au sujet de l'autorisation accordée à des vaniers de stationner à la Tène où l'eau est coupée et les toilettes fermées. M. Michel Mosset a soulevé un problème de signalisation routière qui sera transmis au département des travaux publics.

Le jeune voleur « retrouve » le portefeuille là où il l'avait caché...

(c) En « faisant » les poches d'un parrassus d'un membre du corps enseignant dans les vestiaires du collège de Marin-Epagnier, un jeune élève de troisième année s'est emparé d'un portefeuille contenant une somme rondelette puis il alla cacher son larcin dans le parc voisin.

L'agent de police fut prévenu et il ouvrit une enquête en commençant par les élèves les plus âgés. Voyant les choses se gâter, le délinquant prit peur, se rendit dans le parc avec un copain, fit semblant de découvrir le portefeuille qu'il rapporta à l'agent, déclarant qu'il l'avait trouvé. Ce dernier ne fut pas dupe et ne tarda pas à découvrir la vérité...

LA VIE POLITIQUE

Le parti socialiste et les votations fédérales

A l'occasion des prochaines votations, le parti socialiste neuchâtelois demande au corps électoral d'appuyer l'initiative pour la semaine de 40 heures. En effet, la durée du travail en Suisse est l'une des plus longues d'Europe et l'objectif de l'initiative de l'Alliance des indépendants (44 heures) n'est toujours pas atteint au bout de vingt ans. Aux arguments du patronat contre la semaine de 40 heures, le PSN réplique: mais qu'a-t-il fait précisément ce patronat pour éviter que les salariés supportent presque tout le poids des récentes difficultés d'ordre conjoncturel?

Le parti socialiste espère que cette initiative du POCH recueillera le plus de voix possibles ce qui augmenterait les chances de l'initiative de l'Union syndicale.

A propos des deux autres objets soumis à la votation populaire (surveillance des prix et contrôle du crédit), le parti socialiste neuchâtelois propose également au peuple de voter « oui ». La surveillance des prix constitue en effet un utile instrument de contrôle alors que le contrôle du crédit, dont les dispositions ne sont pas nouvelles, est un moyen de lutte efficace contre l'inflation et contre la réévaluation permanente du franc suisse.



TOUR DE VILLE

Marianne Clément et Raul Sanchez au Centre culturel

● AMBIANCE inhabituellement classique, l'autre soir au Centre culturel pour le concert de Marianne Clément (flûte) et Raul Sanchez (guitare): rares sont en ces lieux les musiciens qui se produisent vêtus d'une longue robe rouge ou d'un habit noir et chemise blanche. Remarquable aussi — et attristante — la moyenne d'âge élevée d'un public trop peu nombreux.

La direction du Centre culturel a pris l'heureuse initiative de demander à Marianne Clément et Raul Sanchez de faire une large place dans leur programme aux compositeurs suisses. On a ainsi pu entendre, en première partie, six pièces du XVIIe siècle: d'abord, « Un bon cri de ralliement suisse », puis trois danses du Simmenthal, d'Appenzell et de Zurich suivies de deux lieder. Exceptés la danse du Simmenthal, due à U. Weiss, et le lied « Ach, Elstein, liebes Elstein » écrit par L. Senfl, toutes ces pièces viennent de compositeurs anonymes.

PLUS AUTHENTIQUE QUE LE JODL

A l'écoute de ces morceaux, le spectateur qui a pris l'habitude d'identifier la musique populaire suisse avec le jodl, l'accordéon et les chansons de l'abbé Bovet ne peut réprimer sa surprise. Il découvre soudain que l'authentique « folk » de son pays est aussi savoureux que ses pendans anglo-saxon, celtique ou français. Certes, la perfection technique, « humanisée » par une sensibilité toute en nuances chez Marianne Clément, plus passionnée parfois chez Raul Sanchez, y est pour quelque chose, de même que les instruments joués: la flûte de Marianne Clément a pris, durant cette première partie, des accents moyen-âgeux qu'elle perdit totalement par la suite.

Perte de maîtrise: trois blessés

● HIER, vers 6 h 30, M. Gabriel Riccio, âgé de 29 ans, de Lutercbach (SO), circulait sur la route des Falaises en direction de Saint-Blaise. Peu avant le Red-Fish, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui, après être montée sur le trottoir sud, a heurté le mur de l'entrée du club de natation. Blessés, le conducteur, ainsi que Mlle Yvonne Bartczko, âgée de 24 ans, et Mme Ursula Kropf, âgée de 31 ans, toutes deux de Bienne, ont été transportés à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance. Le permis de M. Riccio a été saisi.

Au Temple du bas, une très belle interprétation du «Requiem» de Brahms

Applaudi dimanche par une salle comble, ce 147me concert de la Société chorale a été digne des précédents. Plus lyrique que dramatique, plus riche en demi-teintes qu'en « effets » spectaculaires, le « Requiem allemand » de Brahms est sans doute l'un des ouvrages les plus difficiles à mettre au point, son style soutenu, ses amples lignes mélodiques, l'intime fusion du chœur et de l'orchestre n'autorisent aucune faiblesse.

C'est assez dire que nous avons apprécié, une fois de plus, la parfaite musicalité, l'égale compétence, face aux choristes ou aux musiciens d'orchestre, d'un chef comme François Pantillon. Son interprétation intelligente et nuancée devait mettre en valeur les plus subtiles correspondances entre le texte et le langage musical. Citons ici l'entrée des choristes, à l'extrême limite du pianissimo, dans le « Selig sind » initial. L'impressionnant « forte » de « Denn alle Fleisch » annoncé par les timbales, puis du « Aber des Herrn Wort » du second épisode. Les interventions éclatantes ou d'une sérénité douce, avant la fugue « Ich hoffe auf dich ». L'intense poésie de la 4me partie. La claire opposition, au début de la 6me, entre le style lié des choristes et les « pizzicatos » des basses de l'orchestre. La magnifique exécution de ce sommet dramatique de la partition: le véhément dialogue entre voix et instruments sur les mots: « O mort, où est ta victoire? » Sans oublier la grande fugue « Herr du bist... » dont la lente ascension, par paliers successifs, était si bien soulignée.

LA SECONDE PARTIE ENCORE PLUS CONVAINCANTE

Aussi remarquables dans l'extrême douceur que dans les moments de plénitude et de vigueur, les choristes ont fait preuve d'une étonnante souplesse. L'équilibre des divers registres — avec des altos qui renforçaient au besoin les ténors — était excellent. Dommage toutefois qu'il y ait si peu de voix jeunes parmi les sopranos. On aimerait ici plus de lumière et de fraîcheur...

Ajoutons que si l'exécution du Requiem a été dès le début d'une musicalité exemplaire, la seconde partie nous a paru sensiblement plus convaincante. Cela tient peut-être à l'œuvre elle-même, notamment à la prédominance des mouvements lents, à la densité assez uniforme des trois premières sections. Sans doute aussi aux choristes, un peu contraints au début, visiblement plus détendus par la suite. Toujours est-il que c'est surtout à partir du merveilleux « Wie lieblich » de la 4me partie que nous avons retrouvé dans toute sa sérénité, sa tendresse, son chaleureux lyrisme, l'atmosphère si particulière de ce Requiem.

Si les solistes n'interviennent que dans les parties centrales de l'ouvrage, leurs émoouvants dialogues avec les chœurs n'en jouent pas moins un rôle essentiel. Nous n'avons que des éloges pour Martin Egel, baryton et Krisztina Laki, soprano qui tous deux possèdent le style soutenu du chanteur d'opéra. La puissance et le relief du chanteur d'opéra. Fils du célèbre alto wagnérien Marga Höffgen, M. Egel a de qui tenir: on n'oubliera pas de sitôt ce très beau timbre, sa sensible déclamation dans la troisième partie, son ton prophétique dans la sixième. Quant à Chr. Laki, dont la voix intense tient du soprano pour l'éten-

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

L'intoxication à la piscine du Mail

« Monsieur le rédacteur en chef, Nous vous sommes reconnaissants de nous donner l'hospitalité pour ces quelques lignes, car nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec l'article paru dans la F.A.N. du 26 novembre où il nous semble que l'on minimise les conséquences de l'intoxication collective dont furent victimes plus de 20 élèves de l'école secondaire. En fait les enfants qui étaient à la piscine du Mail mercredi après-midi, sous la surveillance d'une monitrice, ont tous été indisposés plus ou moins fortement, pour certains une crise d'asthme se déclarant à la piscine déjà, pour d'autres lors du retour à leur domicile.

Relevons que le Dr. J. Dubois, médecin à Pesex, a pris dans la soirée la décision de faire contrôler les enfants à l'hôpital des Cadolles, constatant qu'ils souffraient tous d'une intoxication due au chlore. Les cinq enfants hospitalisés ne l'ont pas été pour « sécuriser » leurs parents, mais

parce que leur état l'exigeait. Nous remercions les cinq médecins qui ont rapidement tout mis en œuvre pour soigner nos enfants, et ceci tard dans la soirée. Samedi matin, deux enfants étaient encore hospitalisés. Quant aux autres, ils souffrent encore d'asthme, de bronchite ou de difficultés respiratoires.

En conclusion, et afin d'éviter que de tels accidents ne se reproduisent, nous nous demandons si les instructions fournies aux concierges de piscine ainsi qu'aux monitrices et moniteurs sont suffisantes, et si les installations techniques du Mail répondent encore aux normes de sécurité actuelles?

Recevez, M. le rédacteur en chef, nos salutations distinguées et sincères remerciements.

Un groupe de parents de Corcelles et PESEX: D. STEINER et 15 autres signatures. »

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Maîtres opticiens
10 opticiens spécialisés

IMMEUBLES

Placement de père de famille
Rendement 8%

Immeuble locatif ancien, rénové, avec garages neufs. Entièrement loué. Bonne situation, tranquille et bien construit.
A vendre pour le prix de Fr. 570.000.—
Rendement locatif annuel net de Fr. 45.480.—
Hypothèques à disposition.

Exceptionnel

A vendre à

Neuchâtel-
La Coudre

sur deux étages
appartement de
5 pièces, escalier
intérieur, 2 salons
d'eau, 2 balcons.

Surface 143 m².
Garage.
Confort.
Prix Fr. 200.000.—

Pour tous renseigne-
ments,
Berthold Prêtre,
tél. 24 53 35.

Beau choix
de cartes
de visite

Saint-Blaise

très belle situation,

villa 6 pièces + piscine

mitoyenne avec garage, cave, etc.

Fr. 330.000.—

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

Office des Poursuites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES
D'IMMEUBLE

à Corcelles

Le jeudi 16 décembre 1976, à 15 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Corcelles, l'office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition d'un créancier hypothécaire en III^e & IV^e rang, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à la Fondation «ADALAN STIFTUNG» ayant son siège à Glaris, savoir:

Cadastré de Corcelles-Cormondrèche

Article 3426, plan fol. 47.

N° 70, À CHANTEMERLE, habitation, 149 m²N° 71, À CHANTEMERLE, garage, 47 m²N° 84, À CHANTEMERLE, place-jardin, 1105 m²

Le bâtiment sis sur l'article 3426, situé à Corcelles, rue des Carles 10, est une villa familiale construite en 1965 d'un étage plus combles non-aménagés pouvant être divisée en deux appartements indépendants, comprenant:

Rez-de-chaussée: 2 pièces, dont séjour avec cheminée, entrée indépendante, surface totale de 79 m², pouvant former un appartement.

1^{er} étage: 1 appartement tout confort de 4 pièces d'une surface habitable de 120 m², dont un grand séjour, cuisine aménagée, balcon et terrasse couverts, plus combles accessibles par un escalier escamotable.

Villa avec chauffage général au mazout, garage, 2 boxes, séparé de l'habitation, et belle place-jardin.

La position dominante de cet immeuble (630 m alt.) et la proximité de la forêt lui donnent un caractère exceptionnel, et il bénéficie, en plus, d'une vue imprenable sur un magnifique panorama.

Estimation cadastrale: (1972) Fr. 289.000.—
Assurance incendie: (1965) en cours de réévaluation Fr. 185.900.—
Estimation officielle: Fr. 360.000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 3 décembre 1976.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur les arrêtés fédéraux instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité les 1^{er} et 9 décembre 1976, de 14 h à 16 h.

Boudry, le 24 novembre 1976

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé:
Y. Blösch

VENTE AUX ENCHÈRES
D'IMMEUBLE LOCATIF

La Caisse de Prévoyance de la Fabrique d'horlogerie FROIDEVAUX S.A., fondation ayant son siège à Neuchâtel, vend, par voies d'enchères publiques et volontaires, l'immeuble formant l'article 7607 du cadastre de Neuchâtel, situé rue L.-Bourguet 7

le jeudi 16 décembre, à 14 h 30, à l'Hôtel City, premier étage.

Il s'agit d'un immeuble locatif de six appartements de trois et quatre pièces, chauffage et eau chaude général, loyers très modérés.

Pour visiter, s'adresser au curateur de la vente:

M^o Pierre GERRIG, avocat et notaire,

rue Coulon 2, Neuchâtel, tél. 24 43 12.

Les conditions de la vente aux enchères peuvent être consultées chez: M^o Luc Meylan, notaire à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 7, tél. 25 09 00, préposé aux enchères, ou chez le curateur.

L'échute est réservée.

A LOUER

Villa familiale

à louer à Vauseyon, libre immédiatement.

Ecrire sous chiffres DW 2651 au bureau du journal.

Colombier,

rue de la Colline 1/3 - 5 - 7/9

A louer pour date à convenir

appartements avec confort

2 1/2 pièces avec charges Fr. 379.—

3 1/2 pièces avec charges Fr. 524.—

4 1/2 pièces avec charges Fr. 658.—

CHAMBRES avec bains privés, cuisine collective, dès Fr. 196.—, avec charges.

Pour visiter: M. Campos,

tél. 41 20 43.

Pour traiter: Etude Cartier,

Concert 6 - 2000 Neuchâtel.

Tél. 25 12 55.

LOYERS RÉDUITS

A louer appartements

avec tout confort,

pour date à convenir:

Boudry, rue des Cèdres 8/10

2 1/2 pièces avec charges Fr. 441.—

3 1/2 pièces avec charges Fr. 539.—

Pour visiter: M^o Schneider

tél. 42 34 06.

Boudry, Fbg Ph.-Suchard 30

1 1/2 pièces avec charges Fr. 310.—

2 1/2 pièces avec charges Fr. 355.—

3 1/2 pièces avec charges Fr. 482.—

5 1/2 pièces avec charges Fr. 697.—

Place de parc dans garage collectif

Fr. 45.—

Pour visiter: M^o Gatschet

tél. 42 37 57

Pour traiter: Etude Cartier

Concert 6 - 2000 Neuchâtel.

Tél. 25 12 55.

appartements
tout confort

2 pièces

dès Fr. 280.—

2 1/2 pièces

dès Fr. 360.—

3 pièces

dès Fr. 430.—

3 1/2 pièces

dès Fr. 468.—

4 1/2 pièces

dès Fr. 561.—

charges comprises.

Gérance Bruno Müller,

Neuchâtel, tél. 24 42 40.

Studios
meublés neufs

bien centrés, confort, cuisine agencée. Transports publics devant l'immeuble. Prix intéressants. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

RÉGENCE S.A., NEUCHÂTEL,

rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25.

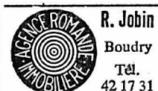
A louer avenue des Portes-Rouges

joli appartement

de 3 pièces avec balcon.

Loyer Fr. 400.—, charges comprises.

Tél. 25 19 70.

3 grands studios
avec confort
dans immeuble rénovéLOYERS RÉDUITS
de 10%

A louer à Marin
route du Perrelet 1/3 - 5/7
pour date à convenir

APPARTEMENTS

2 1/2 pièces avec charges Fr. 485.—

3 1/2 pièces avec charges Fr. 593.—

avec tout confort, tapis tendus,

cuisine agencée, balcon et cave.

Pour visiter: M. Jaunin, tél. 33 52 39

Pour traiter: Etude Cartier

Concert 6 - 2000 Neuchâtel.

Tél. 25 12 55.

A louer à Cortaillod - Village

Appartement 4 pièces

Appartement
3 1/2 pièces

Appartement 3 pièces

tout confort, cuisine équipée, date à convenir.

S'adresser à Cretegnay & Cie
Faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

Exceptionnellement
avantageux

A CRESSIER

Logements spacieux, modernes

état de neuf. Cuisine agencée, bains, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille.

3 pièces Fr. 400.— + charges Fr. 70.—

4 pièces Fr. 450.— + charges Fr. 80.—

Garages Fr. 60.—

Tél. (038) 47 18 33

A la même adresse:

3 pièces Fr. 320.— + charges Fr. 70.—

Tél. (038) 47 18 33.

A louer, quartier Champréveyres - Hauterive,

pour le 1^{er} janvier 1977.

APPARTEMENT 6 pièces

Surface 142 m² + terrasse. Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue. Loyer mensuel: Fr. 950.— plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel,
tél. (038) 24 37 91.

A LOUER
À SAINT-AUBIN

Logement de 3 pièces
vue imprenable, dès Fr. 380.— charges comprises

Logement de 4 pièces
vue imprenable, dès Fr. 470.— charges comprises.

S'adresser M. H. THALMANN,
av. de Neuchâtel 86, 2024 Saint-Aubin
tél. (038) 55 13 39 dès 19 h ou 55 27 27,
heures de bureau.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel,

beaux studios
meublés ou non meublés

Loyer intéressant.

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71.

A louer à Neuchâtel

(à 3 minutes de la place Pury)

LOCAUX COMMERCIAUX

170 m² - 5^{me} étage, ascenseur,
pouvant convenir à bureaux ou petite
industrie tranquille.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel
tél. 24 42 40.

Quartier Champréveyres
A louer pour date à convenir
joli 3 pièces
avec balcon, cuisine et bains, vue.
Tél. 25 29 72, heures des repas.

A louer à Neuchâtel
(rue des Parcs),
immédiatement
ou pour date
à convenir.

2 pièces

Fr. 380.— charges
comprises. Confort.
Gérance
Bruno Müller,
Neuchâtel
tél. 24 42 40.

CHAMBRES

A louer

Chambres
indépendantes

S'adresser à
Cretegnay & Cie
Faubourg du Lac 43
Neuchâtel
Tél. 25 69 21.

A LOUER
à Neuchâtel-Ville

- quartier Poudrières-
La Caille
- quartier gare

chambres
indépendantes
non meublées

Pour tous
renseignements:
Service Immobilier
BALOISE,
tél. (021) 22 29 16.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

Joies du ski totales?

Faites confiance
au spécialiste de la montagne
**Louez un sympathique chalet
ou un appartement**
dans votre station préférée.
Choix - Disponibilités.
Téléphonez vite!
RENT-AGENCE
Grand-Saint-Jean 4 - 1002 Lausanne
Tél. (021) 22 46 31-32

(Lire la suite des annonces classées en page 12)

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfarth
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par
téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45
à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est ouverte
du dimanche
au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction
répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception
de la publicité:

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures
peuvent paraître le surlendemain. Pour le
numéro du lundi les annonces doivent parvenir
à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures;
pour le numéro du mardi les annonces
doivent parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance
et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires,
sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures;
dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent
être glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le
passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à
15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures,
nous n'acceptons plus que les avis tardifs
dont la hauteur est fixée au maximum à
50 millimètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. An-
nonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis
tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm.
Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires
Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non
commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Nouveaux tarifs
d'abonnements

FAN-L'EXPRESS
dès le 1^{er} janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107.—	55.—	29.—

ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à
notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par
écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi
exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum
une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger,
les frais de port sont facturés aux abonnés.

C. JACOT & CIE

FLEURIER
CAVE de la CITADELLE

- Réserve de la Citadelle •
- Le vin de tous les jours..
- Vin de la commune
de Tarragone

Tél. 61 10 96



AMEUBLEMENT - DÉCORATION

Rue du Sapin 2a
Tél. 61 18 30

Boucherie-Charcuterie

CHEZ ROMANO

R. Zuccotto

Choix et qualité
à prix modérés

FLEURIER - Tél. 61 10 46

Entreprise

PIERRE SIMONIN

Ferblanterie - Appareillage
Couverture
Articles ménagers

FLEURIER - Tél. 61 11 48

Entreprise

ANTONIO BUSCHINI

Gypserie - Peinture
Papiers peints
Enseignes - Décoration
SABLAGE

FLEURIER - LES VERRIÈRES
Téléphone 61 28 39



Pharmacie DELAVY
Fleurier
Tél. 61 10 79

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ



Pharmacie BOURQUIN
Couvét
Tél. 63 11 13

Patinoire de Fleurier
ce soir à 20 h 15
CHAMPIONNAT SUISSE LNB

FLEURIER

reçoit

VIÈGE

sibilités. Que voilà un garant pour l'avenir. Pour
son avenir.

Et puis, après son excellent match de mardi
passé à Lausanne il a confirmé son retour en forme
en disposant de Rotblau samedi soir à Belle Roche.
Jamais il ne fut inquiet; jamais son succès ne fut
mis en doute. Or, ce Rotblau il le retrouvera dans
le tour de relégation.

Voilà donc nos gars à la veille d'affronter le tour
de relégation, dit le tour de «l'insécurité». Afin
d'aborder ce tour de relégation avec un maximum
d'atouts dans sa manche, Fleurier doit mettre à
profit ces deux derniers rendez-vous de la phase
initiale pour affûter sa forme, soigner sa cohésion,
apporter les ultimes retouches à son ensemble.

La venue de Viège - la meilleure formation du
groupe ouest derrière Lausanne - va permettre à
Pelletier et ses protégés de faire le point quant à
leur progression par rapport à leurs prestations du
début de saison. Viège c'est fort. C'est surtout un
équipe sans grandes vedettes, mais animée d'un
esprit de corps à toute épreuve. Et puis la formation
du Canadien Fraser est très solide sur le plan
physique.

En fait c'est l'adversaire rêvé pour Fleurier qui,
dans cette rencontre - tout comme Viège - n'a rien
à perdre. Au contraire: l'occasion lui est offerte
d'apporter la preuve de ses possibilités, de rassu-
rer ses partisans sur son avenir.

Garage et transports
MAGG - FLEURIER

Agences RENAULT - LADA

Tél. 61 2

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Prochaine séance du Conseil général Querelle sur le statut du personnel

De notre correspondant: Le Conseil général du Locle siégera le 10 décembre, salle de l'hôtel de ville. A l'ordre du jour, tout d'abord, la nomination d'un membre de la commission scolaire. Puis le législatif prendra connaissance des rapports du Conseil communal et de la commission au Conseil général à l'appui du projet de budget pour 1977 et du programme des travaux.

cles 13 et 14 du statut du personnel, c'est à moi que le président du Conseil communal a réservé ses critiques et sa désapprobation et non pas aux employés fautifs connus de chacun et cela sans répondre aux trois questions posées. Dans ces conditions, le prie le Conseil communal de bien vouloir présenter, sans trop tarder, un rapport d'informations au Conseil général, répondant au moins aux deux premières questions, à savoir:

Les obsèques de M. Henri Jaquet

De notre correspondant: C'est samedi matin au temple, devant une assistance considérable, que se sont déroulées les obsèques de M. Henri Jaquet, ancien président de la ville. Parmi

l'application des prescriptions de service, des ordres donnés par écrit ou oralement?

» 2) le Conseil communal a-t-il imposé à tous les services communaux la recommandation des experts (rapport de novembre 1975, page 22, de la fiduciaire générale SA) à savoir que toutes les personnes qui s'absentent indiquent le lieu et la durée de leur absence, cela également pour ceux qui travaillent dehors, quitteraient leur travail pendant la journée (si oui, à quelle date?)»

Le budget soumis au Conseil général

(c) Le Conseil général du Cerneux-Péquignot siégera vendredi. Principal point à l'ordre du jour, le budget 1977 avec le rapport de la commission du budget. En outre, le législatif sera saisi d'un rapport sur l'aménagement du terrain sis derrière le collège. A noter que la commission du budget a approuvé ce dernier qui présente un déficit de 22.485 francs.

A la Lucarne des Brenets Bernard Dimey ou l'air du vieux Paris

Bernard Dimey. Le poète méconnu. Combien de personnes fussent-elles cultivées, connaissent ne serait-ce que son nom? Ce n'est qu'injustice, mais on sait qu'elle est le plus souvent la règle. Elle l'est plus en matière de talent.

Et là, il faut le dire bien haut, Bernard Dimey est victime de cette injustice, d'ailleurs pas seulement dans nos provinces, mais même à Paris où il fut découvert très tardivement par des organes de presse d'habitude plus prompts à courir derrière le premier non conformiste venu.

C'est que Dimey est un poète qui se situe aux antipodes du snobisme des nouvelles idoles aussi superficielles qu'insignifiantes. Bernard Dimey, lui, sait vivre la vraie vie, la croquer à belles dents et en goûter les parfums toniques qui ne doivent rien aux paradis artificiels.

ALA DÉCOUVERTE DU «MONSTRE»

Parti de sa province de l'Est, il débarqua comme tant d'autres à Paris. Lui, c'était l'ennui des cités trop sages qu'il fuyait, pour humer l'air de celle qu'il appelle un monstre. Mais quel itinéraire que le sien. Un itinéraire qui fleurit bon le vieux Paris, tel qu'il était avant que des énarques inspirés par le démon de la laideur ne l'eût défigurée. Ses poèmes sentent à pleines bouffées le pavé de Paris, ses vieilles rues et ses estaminets, univers de tout un petit peuple aussi hétéroclite que curieux.

Dimey connaît bien son monde, lui qui sait s'asseoir avec autant de naturel aux tables des «princes» que sur le banc des déshérités qui confient leur misère à la bouteille, la seule compagnie qui veuille encore bien leur tendre une oreille charitable. Tout ce petit monde qui subit en silence sa peine quotidienne dans l'ignorance des grands, Bernard Dimey les a traduits en mots et en poèmes qui sont autant de gerbes verbales fleuries. Il a même intitulé l'un de ses disques «Le bestiaire de Paris» dans lequel il a rassemblé les personnages de son théâtre vivant.

Quel talent, quels admirables pages sont dédiées à toutes ces petites gens que presque personne ne veut écouter par égoïsme. Bernard Dimey lui écoute et raconte. Avec un ton de conteur qui nous met dans la confiance et nous séduit tout soudain. Ses phrases coulent avec naturel, juteuses et fruitées, charriant le mot fleuri comme l'expression argotique recueillis comme une perle rare, sur

un pavé humide ou au fond d'un pichet de beaufolais. Oui vraiment, Dimey sait extraire toute la saveur des paroles populaires, ceux que Prévert savait encore restituer, mais que plus personne ne sait aujourd'hui rendre dans toute sa robuste et verte vérocité.

HUMANITÉ

Peintre des petites gens, de leurs malheurs et de leurs solitudes, Bernard Dimey débordait d'humanité et de générosité. Mais bien peu savent le rencontrer et le comprendre, parce qu'ils passent à côté de la vie sans même s'en apercevoir. C'est que Dimey se refuse au moindre apprêt. Il n'a que faire des artifices. Il est direct et franc. Alors, il se peint lui-même, dans ses ivresses éthyliques ou amoureuses. A travers ses personnages, il se raconte lui-même. Et on l'écouterait des heures, car non seulement, il dit

admirablement ses poèmes, avec cette simplicité vêtue de la seule sincérité, mais encore il conte non moins talentueusement. Quand, descendu de la scène, il parle de ses camarades du théâtre et du cinéma, on se prend à rêver, car là encore, il n'en tire aucune vanité, il reste lui-même, le troubadour de notre temps qui sait dire l'homme tel qu'il est, ni meilleur ni pire.

Ce sentiment d'intime communion qu'il sait nouer avec ses auditeurs, Bernard Dimey a su l'insuffler l'autre samedi aux spectateurs hélas! trop peu nombreux venus l'écouter à la Lucarne aux Brenets. Accompagné de Gilbert Schwab à l'accordéon, il nous a transporté dans son monde à lui comme si de rien n'était, nous donnant cette richesse qui ne s'estime pas. Nous espérons les retrouver, lui et sa moisson de poèmes puisés à la source même de la vie, devant un plus vaste auditoire.

LA CHAUX-DE-FONDS

Rapport sur la situation économique de la région de La Chaux-de-Fonds

La Fédération romande des détaillants, réunie récemment sous la présidence de M. André Jotterand, de Lausanne, a entendu un rapport sur la situation économique de la région de La Chaux-de-Fonds, à la suite de l'installation et de l'ouverture d'un grand magasin du commerce de détail.

«Elle regrette une fois de plus les facilités accordées à une grande entreprise sur le dos de la collectivité et approuve la lutte des commerçants indépendants. La politique pratiquée par ce nouveau venu démontrera qu'il est urgent de réviser la loi fédérale sur la

concurrence déloyale, ce que nous demandons depuis de longs mois à nos autorités fédérales.»

En ce qui concerne l'article conjoncturel, la fédération n'a pas pu se rallier aux nouvelles propositions du Conseil fédéral car celles-ci ne respectent pas la volonté populaire telle qu'elle a été exprimée en 1975. A ce propos, elle regrette qu'après des votations fédérales, le Conseil fédéral soumette immédiatement aux Chambres les objets refusés par le peuple, sans tenir compte des arguments ni des propositions des opposants. Il lui est apparu que les représentants du peuple aux Chambres devront réfléchir à ce problème avec tout le sérieux qu'il mérite.

Quatre artistes au Musée des Beaux-Arts

(c) Samedi en fin d'après-midi s'est ouverte, au Musée des Beaux-Arts, une exposition consacrée à quatre artistes: Maria Luisa de Romans (Milan), Carlos Cruz-Diez (Paris), Toti Scialoja (Rome) et Beni Schweizer (Bâle). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette exposition qui fera ses portes le 15 janvier.

Camion contre auto

Hier vers 14 h 30, M. J.-P.D., de La Chaux-de-Fonds, circulait avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur du N° 51, son camion a heurté l'arrière de la voiture de M^{me} F.S., de La Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt au feu rouge. Dégâts.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Le budget soumis au Conseil général

(c) Le Conseil général du Cerneux-Péquignot siégera vendredi. Principal point à l'ordre du jour, le budget 1977 avec le rapport de la commission du budget. En outre, le législatif sera saisi d'un rapport sur l'aménagement du terrain sis derrière le collège. A noter que la commission du budget a approuvé ce dernier qui présente un déficit de 22.485 francs.

Le Conseil général de Brot-Plamboz a adopté le budget prévu pour 1977

De notre correspondant: Le Conseil général de Brot-Plamboz a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Gilbert Robert.

L'administrateur donna lecture du budget 1977 tel qu'il a été établi par le Conseil communal. Ce dernier commenta certains postes et répond aux questions posées par les conseillers généraux.

Les revenus sont les suivants: intérêts actifs, 6000 fr.; immeubles productifs, 2961 fr. 75; forêts, 6400 fr.; impôts, 140.988 fr.; taxes, 10.024 fr. 40; recettes diverses, 8100 fr.; service des eaux, 1350 fr.; service de l'électricité, 6000 francs.

Les charges se présentent ainsi: intérêts passifs, 430 fr. 10; frais administratifs, 22.100 fr.; hygiène publique, 1150 fr.; instruction publique, 104.700 fr.; sports et loisirs, 350 fr.; travaux publics, 9000 fr.; service du feu, 6950 fr.; œuvres sociales, 23.213 fr.; dépenses diverses, 9500 fr.; provision destinée à la réserve de drainage 6708 fr. 80.

Les totaux sont ainsi de 184.101 fr. 90 aux dépenses et 181.824 fr. 15 aux recettes, soit un déficit présumé de 2277 fr. 75.

M. Roland Monot, au nom de la commission du budget demande au Conseil général d'adopter le budget tel qu'il est

présenté. Il ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer l'énorme dépense de l'instruction publique qui est presque égale à la rentrée fiscale. Malgré ce point noir, le budget est adopté à l'unanimité.

Puis une demande de crédit pour l'achat d'une forêt est faite. Il s'agit d'une forêt privée, située entre des parcelles communales. M. Jean-Louis Ducommun responsable des forêts expose les raisons de cette demande de crédit de l'exécutif. Depuis sa fondation, la commune a toujours augmenté la surface de ses forêts par des achats. De quatre hectares à sa fondation, la surface passera avec cette nouvelle acquisition à 40 hectares. De plus, c'est une forêt particulièrement bien entretenue ayant un matériel de première qualité sur pied. Le pourcentage de résineux est de 88%. A l'unanimité le législatif vote un crédit de 74.000 fr. pour cet achat.

Etat civil du Locle (22 novembre)

NAISSANCE: Haldimann Cynthia-Valérie, fille de Georges-Eric, radio-électricien et de Viviane-Rachel, née Prêtre.

DÉCÈS: Fattou Albertine, ménagère, née le 25 février 1897, célibataire; Zimmerli née Schweizer Yvonne-Suzanne, ménagère, née le 24 mars 1907, épouse de Charles-André.

Découvrir l'Ecole de travaux féminins



De notre correspondant: Vendredi en début de soirée, M^{lle} S. Voumard, directrice de l'école de travaux féminins de La Chaux-de-Fonds, a donné le feu vert à la nouvelle exposition qui, s'est tenue jusqu'à hier au Centre professionnel de l'Abeille. De nombreux invités, parmi lesquels M. Pierre Steinmann, directeur général au technicum neuchâtelois, ont assisté à cette manifestation qui comprend outre des travaux d'élèves, la projection d'un film sur la section de préparation aux carrières paramédicales et sociales, des défilés de mode assumés par les jeunes filles de l'établissement. Une occasion en outre de découvrir les multiples activités de l'école de travaux féminins.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds
Vivarium (61, rue de la Jardinière): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: le peintre québécois Frantz Laforet.
Boutique Oïfouritout (1, rue du Parc): tissage, bijoux, poterie, macramé.
Librairie la Plume: peintures de Maurice Robert et de Taizo Sukekawa.
Pharmacies médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, 68 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
«Club 44»: 20 h 15, quelques perspectives de la science politique contemporaine, par le professeur Ernest Weibel.
Le Locle
EXPOSITION
Salle des musées: «Cent gravures de Noël» (14 h à 18 h).
Pharmacie d'office: Coopérative, 6, rue du Pont, des 21 h, tél. 117.
Pharmacies médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 31 52 52.

bulletin boursier

Table of stock market data for various cities including Neuchâtel, Lausanne, Bâle, Zurich, Milan, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, New York, and Frankfurt. Columns include city names, dates (26 nov., 29 nov.), and numerical values for different stock indices and prices.

Advertisement for the 5th International Salon of Inventions in Geneva, held from November 26 to December 5. It features a logo and text in French and English.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

L'exécutif de Moutier veut éviter le pire : il interdit toute manifestation publique

De notre correspondant : La décision est tombée hier après-midi. Ce n'est pas une surprise, car pour tous ceux qui suivent de près l'affaire jurassienne, elle paraissait inévitable. En effet, le Conseil municipal de Moutier ne pouvait pas laisser aller les choses jusqu'à l'affrontement. Il a donc décidé d'interdire toute manifestation sur la voie publique.

A cet effet, il a publié hier un communiqué qui précise : «Le Conseil municipal, réuni dans une séance extraordinaire le 29 novembre a examiné en détail l'évolution de la situation en relation avec la manifestation prévue par «Unité jurassienne» le 30 novembre à la salle de gymnastique, avenue de la Poste, à Moutier. Le Conseil a été amené à constater que des risques d'affrontements existent dans la ville et désirant à tout prix les éviter, a décidé à l'unanimité de ne pas mettre de locaux communaux à la disposition d'aucun mouvement engagé dans la campagne électorale. En conséquence, la mise à disposition de la salle de gymnastique pour le 30 novembre au soir est retirée.

» Avant de prendre sa décision, le Conseil municipal a été mis au courant de tous les contacts pris par le maire auprès des différentes tendances et à la suite d'une discussion portant sur ces éléments, il a pris à l'unanimité la décision qui précède. Par la même occasion, le Conseil

municipal rappelle que toute manifestation, assemblée, cortège, manifestation de rue, etc. sont interdites sur la voie publique.

Ce communiqué appelle quelques commentaires. Tout d'abord, on peut s'étonner que la décision d'interdiction ait été prise à l'unanimité lorsque l'on sait que les quatre conseillers autonomistes ont toujours soutenu le mouvement «Unité jurassienne». Cela s'explique pourtant. Il est certain que si les conseillers autonomistes s'étaient prononcés contre l'interdiction et que la bagarre éclate, on aurait pu rejeter sur eux une part de responsabilité en leur disant que c'est leur attitude qui avait déclenché le processus. Dès lors, il leur fallait se rallier à la majorité du Conseil.

DROITS POLITIQUES ENTRAVÉS

Mais, cette nouvelle interdiction pose un autre problème, celui de l'exercice des droits politiques. En effet, comme M. François Boillat, avocat, le rappelait dernièrement au cours de la conférence de presse organisée par «Unité jurassienne» les interdictions de réunions portent atteinte à la loi sur l'exercice des droits politiques. Dans ce cas, en allant jusqu'au bout, on pourrait penser qu'une plainte pourrait remettre en question l'élection du préfet, d'autant plus si l'on peut prouver qu'une minorité n'a pas pu normale-

ment présenter son candidat et n'a pas bénéficié de la mise à disposition de locaux pour mener sa campagne. Il n'est pas prouvé que toutes les conditions soient réunies dans le Jura, mais en cherchant, il pourrait peut-être y avoir une surprise.

AFFRONTEMENT QUAND MÊME?

La décision du Conseil municipal de Moutier ne va certainement pas calmer les esprits bien au contraire. Les Jurassiens se sentiront trahis et les pro-bernois vont jubiler. Comme le comité directeur du groupe «Sanglier» annonçait hier dans la presse locale que la manifestation d'«Unité jurassienne» était considérée comme une provocation et qu'il convoquait toutes ses troupes et ses sympathisants à se rendre au restaurant du Moulin en début de soirée, on peut penser que les séparatistes auront pris des mesures équivalentes. Il est bien entendu que la moindre étincelle fera exploser le baril de poudre. Au milieu de tout cela il y aura les grenadiers bernois. Comme ils doivent faire respecter l'ordre, ils seront au milieu des deux forces. Cette fois, on espère que leur intervention, si elle doit avoir lieu ne sera pas à sens unique, comme les autres fois.

Pour l'instant il est encore trop tôt pour savoir exactement ce que feront les autonomistes ce soir. Un communiqué dont nous publions le texte ci-après a été publié hier soir. E. O.-G.

Après la première lecture de la Constituante le groupe «Bélier» en donne son appréciation

L'un après l'autre, les groupements politiques jurassiens dressent un bilan au terme de la première lecture de la Constitution et à la veille de la seconde lecture. Ombres et lumières, satisfactions et insatisfactions, chaque organisme dresse le catalogue des acquis positifs et des points sur lesquels il essaiera d'intervenir pour y apporter ou y faire apporter des modifications au cours des travaux de seconde lecture qui débiteront incessamment. Samedi, c'était le parti chrétien-social indépendant qui se livrait à cette analyse, hier soir le parti socialiste. Quant au groupe «Bélier», il a déjà terminé ce travail et en a rendu compte au cours d'une conférence de presse donnée hier en fin d'après-midi à Delémont.

nement tenu de présenter un programme de politique générale en début de législature et un rapport sur la réalisation de ce programme. Il voudrait cependant que le débat parlementaire sur le programme gouvernemental soit sanctionné par un vote. En cas de majorité rejetante, l'exécutif serait tenu à élaborer un nouveau programme.

Le groupe «Bélier» est encore d'accord avec la définition de la mission de l'école, avec l'égalité des droits, il est satisfait avec la création d'un bureau de la condition féminine. Ces différentes options figuraient toutes dans son programme.

...ET CEUX QUI NE DONNENT PAS SATISFACTION

Mais le groupe «Bélier» n'est pas satisfait de quelques articles qui lui paraissent pourtant essentiels.

Il est chaud partisan de l'institution d'un Conseil économique et social consultatif qui grouperait les représentants de l'ensemble des catégories socio-économiques participant au développement du canton.

Le droit de grève est un droit fondamental de l'avis du groupe «Bélier». Il doit être inscrit dans les droits fondamentaux, et non garanti dans les limites des obligations conventionnelles.

Le droit d'asile devrait également figurer dans la Constitution. Le «Bélier» propose l'article suivant : «L'Etat offre l'asile à tous ceux qui luttent pour la liberté en général, et pour la libération du Jura méridional en particulier».

Les droits politiques les plus étendus en matière cantonale et communale devraient être accordés aux étrangers.

LES ARTICLES QUI DONNENT SATISFACTION...

Les articles importants qui donnent satisfaction aux jeunes autonomistes sont les suivants : le préambule et les articles relatifs à la souveraineté, notamment la référence aux droits de l'homme et des peuples, au vote du 23 juin, l'introduction de la notion de coopération entre les peuples, la reconnaissance de la langue française comme langue officielle ; l'article 129 sur les modifications de frontières séduit le groupe «Bélier», qui lui trouve une dimension politico-sentimentale, car il réaffirme la solidarité nationale qui lie les Jurassiens du sud à ceux du nord. A ce propos, le groupe «Bélier» traite la réaction des autorités bernoises de «stupide et imbécile». Il dénonce la complicité qui anime les deux instances exécutives, la cantonale et la fédérale.

L'article qui instaure le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans, ainsi que celui qui institue l'initiative populaire ; le «Bélier» est satisfait de savoir le gouver-

nement tenu de présenter un programme de politique générale en début de législature et un rapport sur la réalisation de ce programme. Il voudrait cependant que le débat parlementaire sur le programme gouvernemental soit sanctionné par un vote. En cas de majorité rejetante, l'exécutif serait tenu à élaborer un nouveau programme.

Le groupe «Bélier» est encore d'accord avec la définition de la mission de l'école, avec l'égalité des droits, il est satisfait avec la création d'un bureau de la condition féminine. Ces différentes options figuraient toutes dans son programme.

Le droit de grève est un droit fondamental de l'avis du groupe «Bélier». Il doit être inscrit dans les droits fondamentaux, et non garanti dans les limites des obligations conventionnelles.

Le droit d'asile devrait également figurer dans la Constitution. Le «Bélier» propose l'article suivant : «L'Etat offre l'asile à tous ceux qui luttent pour la liberté en général, et pour la libération du Jura méridional en particulier».

Les droits politiques les plus étendus en matière cantonale et communale devraient être accordés aux étrangers.

Comment le groupe «Bélier» intervient-il pour faire «corriger le tir» en seconde lecture ? Notamment en prenant contact avec les députés pour les convaincre du bien-fondé de ses revendications. Il ne désespère pas arriver à chef et faire renverser la vapeur dans plusieurs domaines importants, notamment dans celui de la création du Conseil économique, qui n'avait été rejeté en première lecture que par 19 voix contre 18. Il pourrait aussi, en cas de nécessité, intervenir «par des moyens qui lui sont propres», ou encore au niveau de la législation, une fois le canton sur orbite.

Sur un plan plus général, celui du combat de réunification, le groupe «Bélier» entend mener trois genres d'actions : dans le territoire du nouvel Etat (ce que nous venons de voir), sur le territoire suisse en dénonçant la politique impérialiste de Berne. Enfin au niveau international en montrant à l'étranger que la Suisse est minée par un problème de minorité ethnique, et qu'elle ne fait rien pour le résoudre. C'est sur ce troisième type d'opérations que l'accent sera mis, a déclaré hier soir le groupe «Bélier» lors de sa conférence de presse, car il est prouvé qu'il accélère le processus de libération. BÉVI

Les conseillers municipaux autonomistes expliquent les raisons de leur décision

(sp) Nos conseillers municipaux autonomistes ont publié hier le communiqué qui suit :

«Hier à midi, le Conseil municipal de Moutier a siégé en séance extraordinaire pour examiner une fois de plus la situation créée par les menaces pesant sur le bon déroulement de la campagne électorale à la préfecture de Moutier.

» Le maire, ainsi qu'il l'avait déjà fait à d'autres interlocuteurs, nous a brossé un tableau plus qu'alarmant de la situation actuelle, n'hésitant pas à affirmer qu'il avait la certitude qu'une bataille sanglante se préparait.

» Nous, conseillers municipaux autonomistes, au vu de ces révélations, et

devant les graves menaces non-voilées contenues dans les communiqués de «Force démocratique» d'une part et du groupe «Sanglier» d'autre part, avons estimé en notre âme et conscience qu'il était de notre devoir de nous ranger à l'idée que seule une interdiction de la salle de gymnastique était susceptible d'éviter le «bain de sang» prévisible.

» Nous avons été contraints d'agir ainsi, dans le seul but d'éviter que la population de la ville ne soit exposée à de graves dangers lors des manifestations annoncées.

Le communiqué est signé par M^{me} C. Ribordy, MM. Maxime Beuret, Philippe Holzer et André Montavon.

Doléances des jeunesses bernoises de l'UDC

TRAMELAN (ATS). - Les jeunesses de l'UDC du canton de Berne demandent, dans une résolution prise samedi à l'issue de leur assemblée à Tramelan, «que le Conseil fédéral intervienne enfin pour faire respecter le droit des gens dans le Jura et faire cesser les mauvais traitements dont les antiséparatistes sont victimes». Si tel n'était pas le cas, indique encore la résolution, les jeunesses de l'UDC se verraient dans l'obligation de rendre le Conseil fédéral «responsable de tous les actes sanglants qui pourraient se produire dans le Jura». D'autre part, estiment les jeunesses de l'UDC, «un Conseil fédéral qui ne serait pas capable de faire respecter les droits des citoyens ainsi que l'ordre et la tranquillité devrait démissionner».

Les jeunesses de l'UDC du canton de Berne protestent également contre «la manière dont sont traités, dans le Jura-Sud comme dans l'ensemble du Jura, ceux qui sont restés fidèles à Berne». Tous ceux qui sont satisfaits de la situation actuelle «sont malmenés avec des «méthodes SS» par les séparatistes, et leur condition de citoyens suisses libres est menacée». La liberté d'expression constitue «un élément essentiel de la convention des droits de l'homme, que la Suisse a signée».

Réduction de la quotité d'impôt!

(c) L'assemblée communale de Mont-de-Tramelan n'a réuni qu'une faible participation sous la présidence du maire Jacob Gerber. Le budget 1977 a été accepté. Il est équilibré avec 75.000 fr. aux recettes et aux dépenses. La quotité d'impôt a été réduite de 2,7 à 2,5.

PLATEAU DE DIESE

Création du syndicat d'alimentation en eau : étape importante de collaboration régionale

De notre correspondant :

Comme nous le relevions succinctement dans notre édition de jeudi dernier, l'assemblée de fondation du Syndicat d'alimentation en eau du Plateau de Diesse (SED) a siégé mercredi à Diesse, en présence de plusieurs invités de marque.

Dans son allocution, le conseiller d'Etat Henri Huber, se plut à relever l'importance de la création d'un syndicat régional pour l'alimentation en eau potable. Beaucoup plus habitué à inaugurer des stations d'épuration, M. Huber précisa que l'invitation revêtait pour lui une importance toute particulière. Il intercédait en faveur des communes défavorisées de par leur situation hydrogéologique. Ces communes-là devraient pouvoir compter sur l'aide précieuse de leurs voisins pour être à même de sauvegarder une alimentation rationnelle de l'eau de consommation. Le canton ayant la haute juridiction sur les nappes phréatiques, les communes regroupant de sources en eau potable ne devraient pas fermer les vannes au nez de celles n'en disposant que très peu, mais répartir équitablement le précieux liquide. C'est par des vœux et des encouragements que M. Henri Huber termina son message.

L'APPUI DE L'ETAT

Le président de l'assemblée, M. Albert Giauque, releva l'appui apporté par l'Etat dans l'organisation et la mise sur pied de ce nouveau syndicat. Pour M. Bernard Schindler, président de la CADEP (commission ayant rempli son

mandat) il ne fait pas de doute que la direction des transports, de l'énergie et de l'économie publique du canton de Berne, par le savoir-faire de son ingénieur, a été un soutien permanent et encourageant tout au long de l'élaboration des programmes statutaire, financier et technique de ce nouveau syndicat.

En collaboration étroite avec M. Francis Berdat, ingénieur à l'OEHE, M. Bernard Schindler, hydrogéologue, après l'étude des problèmes d'ordre technique et financier, durent affronter la barrière des positions acquises au sein des communes. Ces tractations se sont soldées par l'adhésion de cinq membres ou communes au SED. En 1975, la commune de Lignières, devait pour des motifs d'ordre juridique intercantonal, répondre négativement à la CADEP, tout en conservant une possibilité de se lier un jour au syndicat, par le biais d'une convention.

Tout à tour, les partenaires du futur syndicat décidaient, par consultation populaire, d'adhérer à cette communauté : Prêles, le 12 décembre 1975; Nods, le 19 décembre; La Neuveville, le 25 février; l'Etat de Berne pour la Maison d'éducation, le 25 mai; Diesse, le 30 juin.

A l'ordre du jour devait figurer l'élection statutaire des membres du conseil d'administration. Le fait que deux communes n'aient pas eu le temps de faire élire leurs délégués par assemblée communale, rendait une élection du conseil d'administration quelque peu controversée. Ce point de l'ordre du jour fut reporté à une prochaine séance, pour

laisser le temps nécessaire aux communes.

Le chapitre des subventions fit l'objet d'un commentaire de M. Berdat de l'OEHE, ces dernières ont été arrêtées comme suit : 20 à 25 % de la direction des transports, de l'énergie et de l'économie publique ; 10 % de l'assurance immobilière cantonale ; 15 % des améliorations foncières cantonales ; 15 % des améliorations foncières fédérales.

La soirée se termina par un souper, où chacun put fraterniser dans une ambiance sereine.

Après des remerciements à l'endroit des instances cantonale et régionale, M. Schindler retraça les points importants ayant marqué les années de son mandat ; 27 mars 1972 : création de la CADEP, sous l'égide du SPAPD ; 28 janvier 1975 : mandat remis à la communauté d'ingénieurs pour l'étude complet du projet. A cet effet, l'Etat octroie un prêt de 50.000 fr., pour le financement de ces travaux de recherches.

UN REFUS

Un accident de parcours devait se produire le 14 octobre avec la réponse négative de Lamboing au SED. Les orateurs de l'assemblée de mercredi dernier n'ont pas voulu «jeter la pierre» aux citoyens de Lamboing ; ils ont tenté d'expliquer la raison de ce refus : situation hydrogéologique privilégiée, droits de cession d'eau envers la commune de Prêles et préjugés à entrer dans cette nouvelle collectivité.

Accident et explosion dans une menuiserie

(c) Hier vers 9 h, à la menuiserie Renfer, route de Boujean, à Bienne, un accident de travail s'est produit. Un ouvrier, âgé de 50 ans, s'est blessé à la main alors qu'il était occupé à scier du bois. Il a été transporté à l'hôpital régional.

Vers 15 h, dans la même menuiserie, un vieux fourneau utilisé pour brûler les copeaux et la sciure, explosait, faisant sauter les vitres des alentours. Les premiers secours furent rapidement maîtres de ce début d'incendie qui n'a pas fait de blessé.

Piéton renversé par une voiture

(c) Hier vers 6 h 40, un passant, âgé de 62 ans, traversait un passage de sécurité, lorsqu'il a été renversé par une voiture, 25, route de Boujean. Le piéton a été transporté à l'hôpital. Il souffre d'une fracture du tibia.

Nouveau nonagénaire

(c) M. Robert Annen, domicilié 10, chemin de la Gare, célèbre aujourd'hui son nonantième anniversaire. M. Annen jouit d'une bonne santé.

MEINISBERG

Chute dans une grange

(c) Un accident de travail s'est produit hier vers 10 h à Meinisberg. Alors qu'elle était occupée à entasser du foin dans la grange d'une ferme, une paysanne âgée de 48 ans, est tombée du tas de foin, heurtant avec violence le sol. Elle est assez grièvement blessée et a dû être conduite à l'hôpital régional.

BIENNE - BIENNE

Les forces respectives des partis après les élections communales

De notre correspondant : A l'occasion de la conférence de presse du Conseil municipal de Bienne, M. Vital von Escher, responsable des élections, a donné les premiers résultats de la répartition des voix. Concernant le Conseil de ville, il fait remarquer que le calcul cette fois était différent en raison du nouveau règlement adopté par le souverain le 13 juin dernier. Ainsi, les derniers sièges sont attribués au plus grand reste de voix ; de plus les apparentements sont interdits. Jusqu'alors c'était le système de la proportionnelle qui était appliqué. Cette modification a été favorable à la gauche. Si l'apparementement avait été maintenu, les radicaux auraient remporté deux sièges de plus, le Poch n'aurait pas gagné de siège et l'Entente biennoise en aurait perdu un.

En comparant les totaux des voix obtenues par les partis lors des dernières élections et de celles de 1972, on obtient le tableau suivant, pour le Conseil municipal permanent :

bloc bourgeois : 30.951, contre 38.611 en 1972 ; parti socialiste : 31.149 contre 27.212 ; Entente biennoise : 15.828 contre 14.374.

Pour le Conseil municipal non-permanent : bloc bourgeois : 25.596 contre

27.837 en 1972 ; parti socialiste : 25.089 contre 22.287 ; Entente biennoise : 11.443 contre 10.449.

Au conseil de ville, on a les résultats suivants :

parti radical alémanique : 161.977 contre 192.451 en 1972 ; parti national romand : 89.421 contre 111.185 ; parti socialiste alémanique : 246.603 contre 274.144 ; parti socialiste romand : 89.421 contre 83.952 ; Entente biennoise : 182.594 contre 153.336 ; Alliance des indépendants : 33.248 contre 50.947 ; parti évangélique : 18.996 contre 25.000 ; Union démocratique du centre : 62.377 contre 62.717.

En ce qui concerne les résultats individuels des conseillers, les chiffres sont pratiquement impossibles à comparer puisqu'il y avait cumul des candidats sur certaines listes en 1972 et sur d'autres en 1976. Relevons tout de même les suffrages, pour le Conseil de ville, de trois conseillers nommés au Conseil municipal : les socialistes Arthur Villars 6390, Otto Arnold 5718, Hélène Meyer-Fuhren 5096, qui obtiennent les meilleurs résultats. En revanche, pour le prochain Conseil de ville qui siégera en

1977, on trouve en tête de liste M. Mario Cortesi 5422 voix, M^{me} Marlise Etienne 4934, tous deux de l'Entente biennoise et le socialiste Hugo Lehmann, 4618 voix.

Le nouveau directeur de l'ACS

(c) M. André Arnaud, ancien directeur de Bulova Suisse a été nommé directeur de l'Automobile-Club de Suisse. Le départ subit de M. Arnaud de son poste de directeur de Bulova peu de temps après le rachat de celle-ci par le groupe financier de M. Wong avait provoqué dans la ville quelque étonnement. M. Arnaud reprend donc ainsi le poste que M. Kurt Haeblerlin, avocat, a occupé pendant 20 ans à l'Automobile-Club. (Avipress Gusset)



CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, «Le grand soir».
Capitole : 15 h et 20 h 15, «La cuisine au beurre».
Elite : permanent dès 14 h 30, «Violée».
Lido : 15 h et 20 h 15, «Une partie de plaisir».
Métro : 19 h 50, «Dieu pardonne, moi pas» - «Frankenstein der Schrecken».
Palace : 15 h et 20 h 15, «Barry Lyndon».
Rex : 14 h 45 et 20 h 15, «1900» ; 17 h 45, «Black Moon».
Scala : 15 h et 20 h 15, «The infra Superman».
Studio : 15 h et 20 h 15, «20.000 lieues sous les mers».

PISCINE
Piscine couverte, Palais des Congrès : 14 h à 20 h.

THÉÂTRE
Théâtre municipal : chansons des «Berners Troubadours».

EXPOSITION
Georges Item Saint-Rémy, (jusqu'au 23 décembre).

URGENCES
Pharmacie d'office : Morat, 18, rue de Morat, tél. 22 13 29.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dépôts d'eau et de gaz : tél. 22 33 33.
«FAN-L'Express», rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

Issue fatale après une partie de chasse

(c) Il y a trois semaines, M. Maurice Thomi, directeur d'exploitation à l'usine Bergonza, 46 ans, marié et père de deux enfants, a été victime d'un accident de chasse dans la région de Delémont. Il s'agissait d'un accident inexplicable, M. Thomi ayant été atteint par son propre fusil. Après trois opérations, il est décédé hier matin à l'hôpital de Delémont. Il fut pendant 12 ans joueur de la première équipe du Hockey-club Moutier.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Cérémonie à Montagu

(c) Les pensionnaires du home Montagu ont eu le plaisir d'assister samedi soir à leur traditionnelle fête annuelle en présence de plusieurs personnalités neuvevilloises et du président du Conseil de fondation, M. Jean Gobat. Ce dernier retraça les événements survenus durant une année, et profita pour en remercier le personnel de la maison, les pasteurs et les médecins, ainsi que ses proches collaborateurs du comité de Montagu. Le budget 1977 présenté par M. Marcel Schori est équilibré. Les finances sont saines, ce qui laisse entrevoir une stabilisation des prix de pension. La manifestation, agrémentée par des productions musicales de Stefan Wilczynski et des prières, se termina par une petite agape offerte aux invités.

Des rues
dans
la ville

Rues du Concert, du Temple-Neuf, des Poteaux

JET-VOYAGES organise et... le client se laisse vivre

En 1976, plus que jamais, tout le monde voyage, les jeunes comme les moins jeunes. C'est devenu non seulement une mode, mais une nécessité!

Prenez par exemple le cas de parents dont les enfants ont émigré à l'étranger à la suite d'une promotion ou par goût du changement. Quoi de plus normal que d'aller leur rendre visite au moins une fois par année? Avec les moyens de transport d'aujourd'hui, ce n'est plus une affaire.

Les jeunes, eux, préfèrent l'aventure. Ils prennent souvent l'arrangement minimum, c'est-à-dire le vol et l'hôtel le moins cher avec

petit déjeuner seulement; sur place, ils sont libres. Ainsi, grâce aux « charters » et au tarif de groupe sur les avions de ligne, cette solution est plus économique, même avec un hôtel donc un pied-à-terre, que si l'on part individuellement.

Cette année, par exemple, on peut aller à Londres en avion à partir de 160 fr., aller et retour de Genève, avec départs réguliers plusieurs fois par semaine.

Oui, des voyages il y en a pour tous les goûts et chez JET-Voyages, à la ruelle des Poteaux, on le sait bien.

— Ici, avoue Martine Pralong qui dirige l'agence JET depuis deux ans, le client est roi! Je tiens compte des moindres petits détails et j'essaie toujours de le satisfaire dans toute la mesure de mes possibilités. Evidemment, je ne peux pas faire des miracles, car tout ne dépend pas que de moi. Toutefois, l'accueil, le service, le dévouement aux clients est une chose importante dans mon métier.

C'est vrai que chez JET, le client se sent à l'aise. Il peut poser toutes les questions qu'il désire, il sera écouté attentivement et aidé dans son choix.

— J'aime mon métier, dit encore M^{me} Pralong, j'y suis dans mon élément. J'ai toujours été passionnée par les voyages dès l'âge de 18 ans et je ne pourrais plus m'en passer! Beaucoup de mes clients sont devenus des amis, des connaissances que j'aime revoir.

— Bien sûr, poursuit-elle, ce n'est pas toujours tout rose. Les grèves, les troubles, les retards d'avions et les changements d'horaire de dernière minute, les annulations sont autant d'occasions où il faut être patient et faire preuve de psychologie.

Mais quelle récompense quand l'un de mes clients, les yeux encore pleins de soleil, vient me trouver à son retour de vacances pour me raconter ses péripéties. Je m'aperçois que même si je ne suis pas une marchande de bonheur, je vends un peu de dépaysement et de gaieté!



A JET-VOYAGES, M^{me} Martine Pralong écoute attentivement ses clients pour répondre le mieux possible à leurs désirs. (Avipress J.-P. Baillod)

Chez Christian et Claudine : des fruits et légumes tout frais

« Dis-moi ce qu'il y a dans ton panier, et je te dirai qui tu es... »

Ce proverbe malicieux, l'air de rien, exprime non seulement une petite vérité, mais toute une philosophie.

Le panier d'une ménagère débordant de légumes bien frais et de fruits juteux, mûrs à point, fait naître une idée de fraîcheur, un sentiment de légèreté et de joie. On sait d'avance qu'avec un tel contenu, le corps trouvera son compte d'énergie, de vitamines, et rien d'autre! C'est un défi lancé aux toxines...



Qualité, fraîcheur et belle présentation ne sont pas de vains mots pour Christian et Claudine. (Avipress J.-P. Baillod)

Remplir un panier de santé, c'est facile chez Christian et Claudine, les primeurs de la ruelle des Poteaux. Dans ce magasin édénique, l'éventaire des légumes s'étend comme la palette d'un peintre avec toutes ses couleurs franches: le vert des salades, des choux Bruxelles, des poireaux, des fenouils, des épinards, l'orange des tomates, le beau rouge des tomates, etc.

Quoi de plus? Eh bien, tous les fruits de chez nous ainsi que

les produits exotiques: ananas, papayes, mangues, figues, dattes naturelles! Et les fruits secs: noix, noisettes, amandes, noix du Brésil.

Si tous les éléments propres à nourrir le corps sont là, bien présentés, il y a aussi le contact qui s'établit entre l'acheteur et le vendeur, un contact avec autrui dont nous avons tous besoin: une nourriture plus subtile en quelque sorte...

Si Christian et Claudine tiennent avant tout et surtout à ces relations humaines, ils mettent également un soin particulier dans la présentation de leur marchandise, toujours de première fraîcheur, qu'ils vont choisir très tôt chaque matin chez le grossiste.

Voilà donc deux primeurs qui ne ménagent pas leur peine pour donner satisfaction à leur clientèle.

CHRISTIAN et CLAUDINE

Rue des Poteaux 4 — Neuchâtel

PRIMEURS

Magasin spécialisé
en Fruits et légumes

Tous les jours nos cardons
d'Italie et les reinettes du Canada

Joignez l'utile à l'agréable en offrant un cadeau de chez :



Bastyl

Articles de danse, de gymnastique,
collants, bas, chaussettes,
sous-vêtements « Jockey », slips.

POTEAUX 3 — S. Dellanegra — NEUCHÂTEL



BAHAMAS

11 jours dès Fr. **970.—**

Imaginez une mer bleue et chaude, des coraux, une plage de sable immense, bordée de palmiers. Vous êtes aux Bahamas, îles de l'été éternel. Ce véritable paradis des vacances vous offre des hôtels luxueux, des activités sportives, des casinos et mille et une possibilités de récréation.

Pour profiter du soleil du Sud, nous vous proposons également:

Gambie	dès Fr. 1470.—
Canaries	dès Fr. 440.—
Ceylan	dès Fr. 1100.—
Brésil	dès Fr. 1950.—



Jet Voyages S.A.
10, rue des Poteaux
Neuchâtel
Tél. 25 44 25

PARIS Modes

Poteaux 3 — NEUCHÂTEL



iri
of Switzerland
FULLY FASHIONED



GRACE ELEGANCE DISTINCTION

Prestige de votre coiffeur...

Stark

HAUTE COIFFURE NEUCHÂTEL
Temple Neuf 1 Tél. 25 74 74

Le grand magasin au plus grand choix au Centre de la Ville

armourins neuchatel

AU MOKA



MAGASIN SPÉCIALISÉ EN CAFÉS et THÉS

TORRÉFACTION JOURNALIÈRE

rue du Concert 4 Tél. 25 54 24

CHAUSSURES Royal

NEUCHÂTEL

*Présentée dans un carton
Ou sous la forme d'un bon,
C'est un cadeau sympathique,
Utile, élégant et pratique :
Une jolie paire de chaussures,
Au Magasin ROYAL bien sûr !*

Temple-Neuf 4
vis-à-vis du
Temple du bas

Tél. (038) 25 51 05

schmid

Confiserie
Tea-room
rue du concert
Neuchâtel

Administration : MM. JOLIMAY et HEGETSCHWEILER

NOS DIVERSES SPÉCIALITÉS

- Pain de Gênes
- Cake pistache
- Pralinés fins
- Service traiteur pour fêtes de famille

Et n'oubliez pas que chaque jour à midi, un repas chaud est servi au Tea-Room

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les conseillers fédéraux Graber et Brugger parlent de leur voyage en Grèce et en Egypte

BERNE (ATS). — A l'issue de la séance du Conseil fédéral, lundi, les conseillers fédéraux Graber et Brugger ont évoqué leur récente visite, l'un celle qu'il a faite en Grèce, l'autre en Egypte et en Jordanie. M. Pierre Graber a souligné la pleine compréhension de la Suisse quant au désir de la Grèce d'entrer dans le Marché commun, compréhension qu'il a pu exprimer à Athènes au cours de sa visite officielle. Les préoccupations grecques, a encore dit le chef de notre diplomatie, sont tout autant politiques qu'économiques. Il s'agit pour ce pays de rejoindre la grande famille européenne et par la même de contribuer à consolider la situation intérieure. Mais une adhésion de la Grèce à la communauté européenne posera quelques problèmes tarifaires à la Suisse, qui, on le sait, a conclu un accord de libre échange avec la CEE. C'est pourquoi il a été question, au cours des entretiens de M. Graber, à Athènes de la dégression tarifaire entre les deux pays, qui devra s'étendre sur quelques années de façon à éviter un « saut tarifaire » trop brusque.

Il faudra se mettre d'accord sur un régime intermédiaire en cas d'adhésion de la Grèce à la CEE. Cette question qui s'est déjà posée pour la Grande-Bretagne et se posera vraisemblablement pour d'autres pays (Turquie, Espagne, Portugal...), pourra être évoquée au

prochain sommet de l'AEE, en juin, à Vienne. En ce qui concerne la prochaine conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Belgrade, les Grecs sont favorables à des concertations préliminaires entre les pays occidentaux. La Suisse aussi, a expliqué M. Graber à ses interlocuteurs grecs, souhaite de telles concertations, mais à la condition qu'elles ne favorisent pas la formation d'un bloc occidental opposé à l'autre. En sa qualité de neutre, la Suisse tient toujours à conserver intactes ses possibilités de jouer les « dépanneurs » au cas où on solliciterait ses services.

RELATIONS D'AFFAIRES AVEC LES PAYS ARABES

Nos relations commerciales avec les pays arabes sont riches en perspectives, a dit pour sa part le conseiller fédéral Brugger, qui revient du Caire où il a inauguré l'exposition industrielle suisse. La nouvelle politique du président Sadate qui souhaite une plus grande ouverture sur le monde crée un climat favorable. On reparle, même en Egypte, de « dénationaliser » certaines entreprises ou certains secteurs. Il est trop tôt pour dresser un bilan des affaires conclues dans le cadre de l'exposition. Mais n'oublions pas l'aspect « immatériel » de

cette manifestation : de nombreux contacts sont pris qui permettront de faire connaître l'économie suisse à l'exposition des colloques sur les télécommunications et sur l'horlogerie ont attiré ou attireront encore de nombreux participants. 8 délégations de pays arabes doivent visiter l'exposition.

Les secteurs économiques favorables à des échanges commerciaux avec notre pays sont principalement le tourisme (de la formation du personnel jusqu'à la construction d'hôtels), l'agriculture, l'industrie textile, l'industrie électrique. Au sujet de la commission économique mixte à créer, la Suisse, a expliqué M. Brugger, préfère attendre encore un peu. Du côté égyptien, elle serait en effet présidée par un ministre. Il faudrait donc que le chef du département fédéral de l'économie publique la préside également, ce qui, matériellement, est difficile pour un conseiller fédéral dont le plan de travail est fort surchargé. Mais si les échanges entre les deux pays s'exigent de façon pressante, Berne acceptera la constitution d'un tel organe sur le champ.

Enfin, en ce qui concerne la Jordanie, M. Brugger a également énuméré les secteurs économiques favorables à un développement de nos relations commerciales : le tourisme, la construction, les télécommunications et l'électronique.

Un Valaisan président du National

BERNE (ATS). — Il est 15 h 30 lundi lorsque le président Etter ouvre la session d'hiver du Conseil national. Dans son discours, M. Etter fait notamment une remarque quant à la situation de l'économie suisse, soulignant la position des chômeurs et les efforts de relance. Il évoque aussi l'affaire Jeanmaire, exprimant l'espoir que la confiance en la patrie subsiste. Puis, le président sortant remercie les conseillers nationaux pour la confiance qu'ils lui ont accordée pendant son année de présidence. Il remercie également le vice-président Hans Wyer et le secrétaire de l'Assemblée fédérale Alois Pfister.

On passe ensuite à l'élection du nouveau président de la grande Cham-

bre. Le PDC, les socialistes, les radicaux, l'UDC, les indépendants et les libéraux et évangéliques proposent M. Hans Wyer (PDC/VS). 169 bulletins sont délivrés. Il y a 11 bulletins blancs. M. Wyer est élu par 141 voix. Le nouveau président remercie les députés pour la confiance qu'on vient de lui accorder, reportant cette marque d'estime également sur sa commune de Viège, sur le canton du Valais et sur le parti démocrate-chrétien. Il rappelle ensuite le rôle du parlement, de l'administration et de l'Etat moderne.

Bourgeois de Viège, marié et père de trois enfants, le nouveau président du Conseil national, le Valaisan Hans Wyer, est né à Viège en 1927. Après avoir fréquenté le gymnase de Brigue et fait des

études de droit à Berne, M. Wyer est retourné à Viège comme avocat et notaire. Vice-président du cartel des organisations chrétiennes du Haut-Valais, il a en outre le grade de colonel de l'état-major général.

Mais Hans Wyer est surtout connu en tant qu'homme politique. Membre du Conseil bourgeois de Viège de 1956 à 1960, il est président de cette commune de 1961 à 1976. Par ailleurs, il a été membre du Grand conseil valaisan de 1965 à 1969. En 1967 il est élu au Conseil national sur la liste chrétienne sociale. Au cours de la première législature (1967-1971) il s'est surtout préoccupé de problèmes sociaux (révision de l'AVS, politique de la santé, participation). Depuis 1971, il est membre de la commission des finances et, à ce titre, il a rapporté sur plusieurs objets en relation avec la réforme de la fiscalité et les tâches de l'Etat.

Hans Wyer s'est engagé très jeune sur le plan politique. Il a été président du parti démocrate-chrétien du Haut-Valais de 1965 à 1973 et il est président de ce parti sur le plan national depuis 1973. Homme d'apparence plutôt froide et d'allure réservée, il s'est fait remarquer par sa compétence, l'extrême soin qu'il voue à la préparation de ses dossiers par son intégrité personnelle.

Interrogé, il déclare que ses projets d'avenir sont de deux ordres. D'une part, accomplir son mandat de président du Conseil national. D'autre part, agir au sein de son parti afin d'en réaliser effectivement la restructuration et d'en améliorer l'intégration : « entre l'ouvrier de Carouge, le montagnard valaisan et l'homme d'affaire zuricois, il y a un monde » nous dit-il. Le dernier président du Conseil national haut-valaisan fut Joseph Escher, de Brigue. Il fut élu à la tête de la Chambre du peuple en 1949, il y a 28 ans.

(Lire également en page 23.)

Le discours du nouveau président

BERNE (ATS). — Dans le discours qu'il a prononcé en ouvrant la session, le nouveau président du Conseil national Hans Wyer a insisté sur la nécessité de renforcer le pouvoir de contrôle qu'exerce le parlement sur le gouvernement et l'administration. Le pouvoir de l'exécutif se renforce au détriment du législatif a constaté le président de la Chambre du peuple et cette évolution peut être constatée aussi bien en Suisse que sur le plan international.

« Depuis plusieurs décennies déjà, on a reconnu l'influence accrue de l'administration et du gouvernement sur la vie politique dans notre pays » a notamment déclaré M. Wyer qui a souligné que la surchauffe économique, les premières intempéries financières puis la récession économique ont incité l'exécutif à faire adopter par le parlement des arrêtés urgents. Or, le parlement a son rôle à jouer face à l'exécutif, et ce rôle est celui de contrepois.

Soulignant combien il est difficile pour le parlement de contrôler l'administration, le nouveau président du Conseil national a évoqué l'utilité de la commission d'étude sur l'avenir du parlement, dont les conclusions sont attendues avec intérêt.

M. Wyer a souhaité par ailleurs que les débats d'entrée en matière soient écourtés lorsqu'ils ne concernent pas des objets de première importance. En revanche, il a insisté sur le fait que, dans les débats majeurs, les points de vue devraient apparaître plus clairement. Le nouveau président du Conseil national a enfin relevé que le travail de l'année parlementaire qui débute devra être axé essentiellement sur la recherche de solutions dans les domaines de l'instruction publique, de la politique conjoncturelle, de l'aménagement du territoire, de l'assurance-maladie, de l'aide au développement ainsi, bien entendu, que dans le domaine des finances.

SUITE La séance hebdomadaire du Conseil fédéral

Les raisons suivantes ont amené le Conseil fédéral à maintenir les limites, introduites à titre d'essai, de 100 km-h. hors des localités et de 130 km-h. sur les autoroutes, ces limites ont fait leur preuve, comme l'a constaté le groupe de travail « cent à l'heure ». Le déroulement du trafic est plus homogène. De ce fait, les accidents sont devenus moins nombreux et moins graves. En outre, dans la procédure de consultation, la grande majorité des cantons, des associations et des organisations se sont prononcés pour le maintien de ces limites.

En ce qui concerne la limitation de vitesse à l'intérieur des localités, on oppose aux arguments pour le maintien de la limite actuelle des raisonnements favorables à son abaissement à 50 km-h. Les effets d'une telle limite sont cependant trop aléatoires pour justifier à l'heure actuelle une mesure rejetée par un bon nombre d'automobilistes et qui ne serait peut-être pas observée.

En outre, dans la procédure de consultation, la plupart des cantons, des associations et des organisations se sont d'ailleurs prononcés contre un abaissement immédiat à 50 km-h. Il pourrait compromettre le résultat obtenu par les limites de vitesses actuelles. Le nombre des piétons tués dans un accident n'a-t-il pas diminué de 40 % au cours des années 1972 à 1975 sans qu'il fut nécessaire de modifier la limitation de vitesse à l'intérieur des localités ?

Aujourd'hui, la sécurité routière peut y être améliorée autant par des mesures concertées que par un abaissement de la limite générale de vitesse, par exemple en prévoyant des constructions et des mesures de police pour assurer une meilleure protection des piétons aux passages qui leur sont réservés, en encourageant l'éducation routière, en fixant des limites de vitesse inférieures, adaptées aux conditions locales, etc.

Mais, la responsabilité personnelle des conducteurs de véhicules automobiles reste le facteur déterminant, car ce sont eux qui doivent adapter leur vitesse aux conditions de la route, de la circulation et de la visibilité.

LES GAZ ET LE BRUIT

Toujours dans le domaine de la circulation routière, le Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers, révision qui doit permettre de lutter plus efficacement contre les effets nocifs et incommodes des véhicules à moteur. Les prescriptions sur les gaz d'échappement et le bruit seront notamment rendues plus strictes, ainsi que les exigences relatives au genre de construction des cyclomoteurs.

Le Conseil fédéral a d'autre part adapté diverses dispositions de l'ordonnance sur

l'avancement dans l'armée. Ces modifications, a souligné le vice-chancelier Buser, sont de caractère purement technique. Le règlement sur l'assurance-invalidité (AI) a également été amendé : il s'agissait de définir avec plus de précision les conditions du droit aux prestations.

Le gouvernement a en outre porté de 75 % à 90 % la contribution fédérale aux prestations de secours aux réfugiés ; — adapté le règlement des fonctionnaires ; — octroyé 250.000 francs à la fondation « l'histoire des Suisses à l'étranger » pour l'achat d'un bâtiment.

Octroyé une subvention supplémentaire de 1,6 million pour l'amélioration foncière de la plaine de la Linth ; — adapté une ordonnance sur l'Office central fédéral des imprimés et du matériel ; — entendu un exposé de M. Chevalaz sur les décisions des commissions des finances des deux Chambres au sujet du budget 1977 et pris position sur celles-ci ; — décidé de la réponse à donner à plusieurs interventions parlementaires pour la session qui s'est ouverte lundi ; — nommé le sous-directeur de la bibliothèque nationale en la personne de M. Raetus Luck, de Coire ; — et confirmé le mandat des représentants de la Confédération au comité central de la SSR.

Horaire d'été en Suisse : ce serait pour le moment inopportun

BERNE (ATS). — Introduire l'horaire d'été en Suisse en vue de réaliser des économies d'énergie est une mesure qui, encore actuellement, semble inopportune. Le Conseil fédéral, qui répondrait lundi à une question ordinaire du conseiller national Laurent Butty (PDC-Fr), estime en effet, après examen, qu'une telle mesure ne permettrait d'épargner qu'une quantité négligeable d'énergie. Par contre, on pourrait introduire un horaire d'été uniformisé, à condition que tous les pays limitrophes en fassent autant.

Le gouvernement souligne dans sa réponse qu'il est intervenu au niveau européen à plusieurs reprises pour une application uniforme de l'horaire d'été. Il rappelle aussi que l'horaire d'été introduit en France et en Italie à des dates différentes a eu, notamment en Suisse occidentale, de répercussions parfois très préjudiciables dans certains secteurs de notre économie. Ce sont particulièrement les chemins de fer privés et publics et les compagnies aériennes qui ont été les plus touchés, tant sur le plan financier que du point de vue de leur organisation.

Barberis va faire son école de recrues

BERNE (ATS). — Répondant à une question écrite du conseiller national Nauer (soc-ZH) le Conseil fédéral a indiqué que le footballeur servetien Umberto Barberis allait faire son école de recrues, vraisemblablement au début de l'année prochaine.

Naturalisé en juillet dernier, Barberis a acquis le droit de cité à Sion. Actuellement domicilié à Genève, il s'est présenté au recrutement dans cette ville le 18 octobre dernier. Il a été déclaré apte au service et devra accomplir donc son école de recrues. Il la fera comme soldat des transmissions dans les troupes de protection aérienne.

D'OU QUE VOUS VENIEZ

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUI EST SIONNAIS.

Tél. (24 heures sur 24) 039/23 16 16

Conduite en état d'ébriété : trop de récurrences

BERNE (ATS). — Inquiétante est la constatation selon laquelle un grand nombre de conducteurs sont incapables de renoncer à boire de l'alcool avant de prendre le volant, en dépit des efforts des autorités et des associations d'usagers de la route pour informer le public. Mais force est de considérer en outre que 20 % des retraits sont infligés à des conducteurs qui n'ont pas tiré la leçon d'un premier retrait ou qu'ils ne l'ont pas fait suffisamment. On est dès lors en droit de conclure que de nombreux conducteurs ont une dépendance à l'égard de l'alcool. Parvenant à cette conclusion dans le dernier bulletin du service fédéral de l'hygiène publique, la commission fédérale contre l'alcoolisme déclare vouloir examiner avec les cantons le moyen de parvenir à ce que ces derniers annoncent d'une manière plus régulière qu'à ce jour

à un service médico-social pour alcooliques les conducteurs à qui l'on a retiré le permis pour la seconde fois ou même déjà lors du premier retrait. Actuellement, moins de la moitié seulement des cantons annoncent de tels cas. Il en va de l'intérêt non seulement des autres usagers de la route, mais aussi du conducteur lui-même, indique la commission, relevant les répercussions d'ordre professionnel, familial et économique que subit le conducteur qui n'a plus son permis. Selon une enquête menée auprès des offices cantonaux de la circulation routière, sur 22.000 permis retirés au cours de 1975, près de 10.000 l'ont été à des conducteurs en état d'ébriété. 2000 d'entre eux, soit 20 pour cent, étaient des récidivistes. Il ressort d'une autre enquête que nombre d'accidents dus à l'alcool échappent aux constats officiels.

SUISSE ALÉMANIQUE

Zurich : toujours l'affaire Cincera

ZURICH (ATS). — Lundi peu après 14 h, le journaliste Juerg Frischknecht s'est rendu au procureur du district de Zurich. M. Frischknecht avait pénétré il y a un peu plus d'une semaine en compagnie de membres du Manifeste démocratique et du caissier du groupe (qui travaillait également pour M. Cincera). Dans les archives de M. Cincera il y avait saisi des documents et des fichiers.

M. Frischknecht doit être entendu par la police. Le procureur du district, M. Nuessli, a confirmé avoir reçu lundi de nouvelles pièces provenant des archives de M. Cincera. Selon le « collectif d'avocats », qui assume la défense des membres du Manifeste démocratique, la plus grande partie du matériel saisi chez M. Cincera était lundi entre les mains de la justice. Le reste du matériel, soit des revues de gauche — devrait être remis dans l'après-midi.

Selon le procureur Nuessli, M. Frischknecht ne sera pas arrêté. M. Fris-

chknecht devra donner, au cours de l'interrogatoire, sa version des faits sur le déroulement des événements dans les archives de M. Cincera. A ce propos, le procureur possède déjà les versions des deux membres du Manifeste qui avaient été arrêtés, MM. Dieter Gruenfelder et Kaspar Streiff. Selon M. Nuessli, ces deux versions « ne diffèrent pas beaucoup ».

Un mandat d'arrêt avait été lancé mercredi dernier contre M. Juerg Frischknecht, mais la police n'avait pas pu procéder à son arrestation. Par la suite, le journaliste avait déclaré à plusieurs reprises qu'il se mettrait à la disposition de la justice lorsqu'il aurait achevé l'examen des dossiers de M. Cincera. Dimanche le procureur Nuessli avait donné à M. Frischknecht jusqu'à lundi pour se rendre aux autorités. Sinon, avait-il précisé, les mesures nécessaires pour procéder à son arrestation seraient prises.

PRÉMIÈRE

• Le directeur de l'Automobile club de Suisse (ACS), M. Curt Haeblerlin, prendra sa retraite au début de l'année 1977, après plus de vingt ans d'activité à la tête de l'organisation. Au cours de sa dernière séance, le comité central de l'ACS a élu M. André Arnaud, de Bienne, pour le remplacer.

• A partir du 1^{er} décembre 1976, les mandats de poste à destination de l'Italie seront admis jusqu'au montant maximal de 600.000 lire (environ 1800 francs).

L'UPS rejette le contingentement individuel du lait

BERNE (ATS). — L'Union des producteurs suisses rejette le nouvel arrêté sur l'économie laitière que le gouvernement propose de soumettre aux Chambres lors de la session de mars prochain. Il combat en particulier le contingentement individuel du lait et propose en lieu et place que les surplus de lait des samedis et dimanches, ainsi que les surplus saisonniers soient transformés en poudre de lait entier de 25 % et non en beurre et poudre de lait écrémé. De l'avis des responsables de l'UPS l'application de cette proposition diminuerait de près de 100 millions le déficit du compte laitier.

Ainsi que l'a expliqué M. Raymond Chapatte, secrétaire de l'Union des producteurs suisses, une des causes principales des difficultés du secteur laitier est la transformation en beurre et poudre de lait écrémé des surplus de lait écrémé. C'est ce qui occasionne actuellement les

stocks intolérables de poudre de lait écrémé. Une partie de cette poudre de lait écrémé est réengraissée avec de la graisse animale pour la fabrication des succédanés pour l'engraissement et l'élevage des veaux.

Plus de 900 wagons par année de cette graisse remplacent le beurre enlevé au lait. Cette graisse n'a pas grande valeur marchande et elle peut trouver une autre destination. L'agriculture suisse emploie en moyenne par année 55.000 tonnes de poudre de lait pour l'engraissement et l'élevage des veaux.

Si l'on remplace ces 900 wagons de graisse animale par au moins 2 millions de quintaux de lait qui seraient incorporés dans la fabrication des 55.000 tonnes de poudre pour les veaux qui sont nécessaires, il n'y aurait plus de surproduction de poudre de lait écrémé et la production

annuelle du lait pourrait être maintenue estime encore M. Chapatte.

Par ailleurs, au cours de la même conférence de presse, l'Union des producteurs suisses déclare qu'elle revendique pour l'année 1977 une augmentation de 10 % du revenu agricole. Pour les années 1975 et 1976, elle estime, contrairement à l'Union suisse des paysans que ce n'est pas 13 fr. par jour de travail qu'il manque aux paysans de plaine, mais plus de 15 fr. et non 40 mais 41 fr. aux paysans de montagne.

Une augmentation de 10 % des prix agricoles devrait donner 500 millions de recettes supplémentaires à l'agriculture estime encore l'UPS qui déclare que toutes les promesses de contributions directes par hectare ou unité de travail ne reposent sur aucun fondement financier réel.

GENÈVE

Affaire Jaccoud : ce matin la Cour de cassation sera saisie d'une demande de renvoi de l'audience

Il est dit que Pierre Jaccoud aura trouvé beaucoup d'obstacles accumulés sur la route qui conduit à la révision de son procès. Après la bizarre « péripétie » du printemps dernier, qui vit plusieurs juges se désister subitement, voilà que son principal défenseur, M^{re} Nicolet, est hospitalisé pour une durée indéterminée.

Il n'est donc absolument pas question qu'il se présente ce matin devant la Cour de cassation pour y plaider la demande de révision du procès pour laquelle Pierre Jaccoud se bat depuis de nombreuses années. Et comme on peut pas remplacer un « dossier levé » un tel « monument », le collège de la défense, réduit à deux

unités, M^{re} Mastronardi, de Berne, et Michel Nancoz, de Genève, sera réduit, inخورablement, à solliciter le renvoi de l'audience, de quelques jours ou de quelques semaines, pour permettre à l'avocat qui prendra le relais de M^{re} Nicolet, de prendre connaissance des « coordonnées » de l'affaire.

On estime en effet que M^{re} Nicolet, gravement atteint dans sa santé, ne sera plus en mesure de plaider dans le cadre du procès Jaccoud, qu'il devra donc passer le fanion à un de ses confrères, qui pourrait bien être M^{re} Alin Bonnant, un jeune loup (aux dents longues) du barreau genevois, un des meilleurs avocats

d'Assises avec M^{re} Michel Nancoz, précité.

Lequel M^{re} Nancoz nous a confirmé, lundi soir (hier donc) qu'il réclamerait le renvoi des débats. Inévitablement, mais pour la forme seulement, le procureur général M. Foex s'y opposera. Une question de principe.

Mais il est à peu près certains que l'audience de la Cour de cassation n'aura pas encore lieu cette fois, que la séance sera levée peu après avoir été ouverte, c'est-à-dire que le principal intéressé, Pierre Jaccoud, devra à nouveau prendre son impatience... en patience.

René TERRIER

VAUD - VAUD - VAUD

Billet vaudois

L'initiative Delafontaine devant le peuple

Les 4/5 décembre, les Vaudois voteront donc aussi sur l'initiative législative cantonale pour « aménager le sol vaudois avec équité et bon sens et le soustraire à la spéculation », plus connue sous le nom d'« Initiative Delafontaine », celui de son principal auteur, MM. Olivier. Delafontaine et consorts, bien que favorables au principe des zones agricoles, se préoccupent du désendettement des agriculteurs, tandis que les quatre lois mises au point par les autorités vaudoises visent en premier lieu à l'aménagement du territoire. Au fond, les uns et les autres proposent un système d'aménagement et de péréquation différents.

L'INITIATIVE

Les auteurs de l'initiative préconisent la création d'une Fondation d'aménagement rural de droit

public, dont les compétences seraient plus étendues que ne les a prévues le Grand conseil. Elle prélèverait, pour toute construction sur un terrain agricole classé en zone constructible, une taxe de quarante fois sa valeur agricole ; au propriétaire demandant l'affectation irréversible de son terrain à la culture du sol, elle verserait une contribution de péréquation égale à trois fois la valeur agricole de cette parcelle. Elle bénéficierait de toutes les servitudes personnelles d'affectation agricole et d'un droit de préemption sur ces terrains ; enfin, elle pourrait les acheter, les revendre et les affermer, toujours comme terrains agricoles, bien entendu.

L'OPPOSITION

Les opposants estiment qu'en laissant au propriétaire la liberté de l'affectation irréversible en zone

agricole de ses terrains, on irait à l'encontre de l'aménagement du territoire. En indemnisant quiconque déciderait le maintien de son terrain à l'agriculture, on paierait des sommes considérables pour des terres sans intérêt pour la construction et celles qui, très rentables, ne sont pas prévues pour être enlevées à l'agriculture ; la rentabilité des domaines n'en serait pas améliorée. Les taxes excessives prévues coûteraient cher aux constructeurs, aux contribuables — puisque l'Etat devrait payer les intérêts sur les avances de fonds — et aux locataires, du moment que les loyers renchériraient en conséquence ; l'industrie de la construction en pâtirait encore. Enfin, laisser à une Fondation de droit public la possibilité de faire des transactions immobilières nous conduirait vers la nationalisation du sol.

de.

POUR VOS ACHATS DE NOËL

au Val-de-Travers



HÔTEL NATIONAL
FLEURIER

POUR UN REPAS DE FÊTE

Salle à disposition
(de 30 à 120 personnes)

SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Choix et qualité au juste prix

Famille B. Pinelli-Burch
Tél. (038) 61 19 77

CES PAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR:

Annonces Suisses S.A.
«ASSA»
2, fbg du Lac
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00
Responsable du Val-de-Travers:
M. René NIEDERER

Gamme prestigieuse de stylos-plumes
Le nouveau **MADISON** de Caran-d'Ache

Le **PARKER 180**

CALCULATRICES électroniques
TEXAS ET ADLER

DÈS FR. 39.—

Visitez la nouvelle
BOUTIQUE SNOOPY

Entrée libre

PAPETERIE
J.-M. HERRMANN
2114 FLEURIER
☎ 038/611558

Tout pour le bureau

POUR VOS PETITS CADEAUX DE NOËL
Vous trouverez chez nous

Une quantité de petits meubles
petits tapis véritables couvertures, etc...

AMEUBLEMENT DÉCORATION
ARTICLES DE BÉBÉS
TAPIS DISCOUNT



Tél. (038) 61 18 30
A. HÖTSCHELD

IDÉE... CADEAU...

CHAÎNE COMPACTE CROWN
comprenant:
Radio-enregistreur
Tourne-disque 25 W

Fr. 798.—

MAROQUINERIE

Petits articles ménagers

ENREGISTREURS
CHAÎNES HI-FI
RADIOS - TV

ANDRÉ STOLLER

Fleurier - Couvet
Tél. 63 16 44

NOËL

NOUS VOUS SUGGÉRONS

TAPIS - RIDEAUX
PAROIS MURALES
SALONS
BAHUTS
POUFS
BARS
FAUTEUILS
LUSTRIERIE
PETITS MEUBLES
MEUBLES RUSTIQUES

odac MEUBLES

Couvet - Tél. (038) 63 26 26

1933 - RADIO
1954 - 1^{re} Concession de TÉLÉVISION du district

Le prestige de la qualité
Service après-vente incomparable

JACCARD

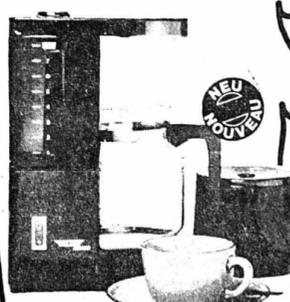
Av. de la Gare 9 - Fleurier
Tél. (038) 61 11 94

POUR VOS CADEAUX:
CHANDELIERS - ÉTAINS
COUVERTS DE TABLE
BIJOUTERIE
HORLOGERIE
SOUVENIRS

ZENITH - JEZLER

Toutes réparations et gravages

AUTOMATE À CAFÉ



Prix Schmutz
Fr. 98.—
Net

CENTRE SCHMUTZ
FLEURIER - Tél. (038) 61 33 33

POUR LES FÊTES COFFRETS-CADEAUX EAUX DE TOILETTE

Pour Monsieur:
SIR-DEVILLE GENTILHOMME H POUR HOMME OLD SPICE BALAFRE

Pour Madame:
EAU NEUVE WEIL-GALION BIEN-ÊTRE - GIN FIZZ EAU JEUNE - FILIANCA LANCÔME - 4711

Pharmacie Bourquin
Couvet
Tél. 63 11 13



Pharmacie Delavy
Fleurier
Tél. 61 10 79

Cadeaux boutique

En exclusivité:
ELLIPSE
GREENWATER
DE JACQUES FATH

Husqvarna



Un cadeau pour Noël et pour bien plus longtemps.

Il existe des HUSQVARNA à points utiles des Fr. 650.—
Demandez une offre d'échange.
Abonnement de location des Fr. 19.90

*
DÉPOSITAIRES
FLEURIER: J. COTTET
COUVET: Chez Marceline
Agent officiel Neuchâtel
A. GREZET
Tél. (038) 25 50 31

OUVERTURE DU SOIR DES MAGASINS

Judi 16 décembre
Mardi 21 décembre

VISITEZ NOS 2 RAYONS «SPÉCIAL-CADEAUX»

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES
Cafétières
Grils - Toasters
Fers à repasser
Moulin à café
Moulinettes
etc.

CUIVRE
CÉRAMIQUE
CRISTAL
FER FORGÉ

VOTRE AVANTAGE

Timbres-escompte ou chèques-Fidélité CID

LA MAISON DES CADEAUX
ROY
COUVET - Tél. 63 12 08

Fleurier

**Boutique
Christiane**

Famille Sorrenti

Articles Mode

JUPES - PANTALONS
PULLS - CHEMISIERS
JEANS - GILETS UNISEX
(etc...)

Place-d'Armes 7
2114 Fleurier
Tél. (038) 61 21 37

NOUVEAU
Croque-gâufres carrés
et croque-monsieur
en un seul appareil
Net Fr. 98.—
Couteaux électriques
Net Fr. 39.50
Appareil électrique
Jogurlac, 7 pots
Net Fr. 49.50



Sorbetières
Net Fr. 49.50
Planches à repasser
Net Fr. 51.—

MAX JAQUET
François Jaquet, succ.
Quincaillerie
2114 Fleurier
Tél. (038) 61 10 23

**Pour
vos cadeaux
un bronze
d'art**

FONDERIE

**J.-C.
REUSSNER**

FLEURIER
Tél. (038) 61 10 91

**Plaisir
de
choisir
Plaisir
d'offrir**

J. Virgilio
DROGUERIE SERVICE.

Fleurier - Tél. 61 10 48



On entame, demain, le dernier mois de l'année; d'une année qui aura été, encore davantage que la précédente, marquée par la crise économique, ressentie assez sérieusement dans le Vallon.

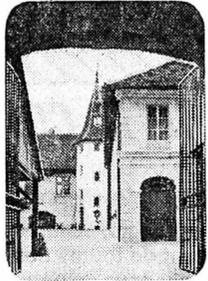
Mais aussi, une année qui aura permis aux commerçants de notre région, de faire preuve d'un esprit entreprenant et plein d'imagination. Ils ont su admirablement se défendre et démontrer que le négoce, dans notre district, est d'autant plus vivant quand il doit lutter pour son existence.

Mais avec lui, ce premier jour de décembre ouvre la perspective des fêtes de Noël et de fin d'année. Ce Noël qui a conservé, dans le cœur de chacun, une place à part, puisqu'il est la fête non seulement de la Nativité, mais aussi de l'espérance, la tenace et bienfaitante petite fleur bleue chère à Péguy.

Noël, c'est aussi l'époque où l'on donne et reçoit des cadeaux. Pour en acheter, il faut y penser dès à présent. C'est pourquoi nous recommandons à l'attention de nos lecteurs les commerçants qui font de la publicité dans cette page d'annonces. En allant chez eux, on peut être certain d'être servi aux meilleures conditions de prix et de qualité. Point n'est besoin d'aller dans les grandes villes et ailleurs. Tout se trouve sur place au Vallon. Dès aujourd'hui, il faut y penser.

G. D

MAULER
Aux
belles heures
de fête...



MAISON FONDÉE EN 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE
MÔTIERS - NEUCHÂTEL

**LIVRES
DE CHEZ NOUS**

Les bouquetins
du Creux-du-Van
Nature neuchâteloise
Visages et Paysages
du Jura
Réserves neuchâteloises
COLLECTIONS ALPHA

DIANA

MACHINES À CALCULER
ÉLECTRONIQUES
Machines à écrire
Ecrivoires
Bureaux d'appartement
Albums photos

PHOTO-CINÉ
Travers - Tél. (038) 63 15 74

Chefs-d'œuvre!

Personne d'autre ne vous offre une gamme de pendules d'une valeur et d'un prestige aussi universellement reconnus.

ZENITH
Dans le magasin spécialisé.

KÜBLER-CHABLOZ
Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Cristaux
Travers - Tél. 63 13 08

Offrez
un article
de la gamme

Kisag

ÉMULSIONNEUR
RÉCHAUD
À GAZ
CHAUFFE-PLAT

G. SIMONIN
Appareils ménagers
COUVET
Tél. (038) 63 11 59

**UN JOLI CADEAU:
POUR ELLE**

Chemises de nuit
Sous-vêtements
Brodage
Laine
Nappes
Napperons



**POUR
LES ENFANTS**

Pulls
Pyjamas
Manteaux
Robes
Pantalons

CHEZ MARCELINE
COUVET
Tél. (038) 63 22 13

**Un étain
Cadeau divin**



BIJOUTERIE
BERTHOUD
COUVET
Tél. 63 10 92

homee
LE PAYS DE
NEUCHÂTEL
Flours

Couvét - Tél. 63 19 41

**Des fleurs
le cadeau
qui
complète**

Couvét

Travers

A LOUER

A louer à Peseux,
appartement de 3 pièces
avec confort, rénové, cave et galetas,
balcon, ensoleillé, Fr. 484.— tout com-
pris.

Studio non meublé
renové, cuisinette équipée, salle de bains
+ W.-C., vestibule, Fr. 243.—.

Pour visiter : téléphoner au 31 72 36.
Pour traiter : Fiduciaire Herschdorfer
fbg de l'Hôpital 25. Tél. 25 32 27.

A louer à Neuchâtel
(Sablons),

dès le 24 décembre 1976,

appartement 3 pièces
confort
à couple assumant le service partiel
de conciergerie.

Loyer mensuel Fr. 309.— salaire
déduit, charges comprises.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69.

A louer pour le 24 décembre ou pour
date à convenir au centre ville,
(Poteaux)

grand studio non meublé
tout confort. Loyer mensuel :
Fr. 300.— + charges.

**Cernier
appartements neufs**
tout confort, balcon, vue, cuisine
équipée :
4 1/2 pièces, Fr. 500.—
3 pièces, Fr. 415.—

studios meublés
Fr. 280.—

studios non meublés
Fr. 245.—

garages
Fr. 65.—

Libres : tout de suite ou pour date à
convenir.
RÉGENCE S.A., NEUCHÂTEL,
rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25.

ETUDE WAVRE, NOTAIRES,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER, rue de l'Orée
appartements de

3 chambres
cuisine agencée, balcon. Ascenseur.
Tout confort.
Loyer mensuel dès Fr. 470.—,
charges comprises.

A louer au Landerson
immédiatement ou date à convenir

**appartements
tout confort**

1 pièce dès Fr. 214.—
3 pièces dès Fr. 448.—
4 pièces dès Fr. 599.—
charges comprises.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel, tél. 24 42 40.

**Studios
meublés neufs**
bien centrés, confort, cuisine agen-
cée. Transports publics devant
l'immeuble. Prix intéressants. Libres
tout de suite ou pour date à convenir.

RÉGENCE S.A., NEUCHÂTEL,
rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25.

A louer tout de suite ou pour date à
convenir, au Clos-Brochet 35, à Neu-
châtel,

locaux commerciaux

100 m².
Situation tranquille.

Téléphoner au (038) 24 52 88,
à Häusermann S.A., M. F. Charlet.

ETUDE WAVRE, notaires,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER immédiatement
à BOUDRY, appartement de

2 chambres
cuisine agencée, salle de
bains/W.-C., galetas. Machine à
laver.
Loyer mensuel Fr. 360.—.
Place de parc à Fr. 10.—.

A louer à MARIN, près de la gare,
pour date à convenir,

bel appartement

de 4 1/2 pièces, cuisine agencée,
grande loggia, cave et ascenseur.
Box disponible dans garage souter-
rain.

Tél. 33 17 15.

A louer, près de la gare, Neuchâtel
beaux appartements de
3 PIÈCES
Spacieux (81 m²) - W.-C. séparés -
cuisine équipée - tapis tendus -
balcon.
Libres tout de suite ou à convenir.
S'adresser à :
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. 21 11 71.

ETUDE WAVRE, notaires,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63
HAUTERIVE
Bel appartement neuf de
3 1/2 chambres
cuisine agencée, salle de
bains-W.-C., réduit. Coin à manger,
balcon. Grande cave.
Magnifique situation près de la forêt.
Vue imprenable. Place de jeux
aménagée. Garage.

A louer, tout de suite ou date à
convenir
NEUCHÂTEL, rue de l'Évole 108,
appartement d'une pièce
avec cuisinette, douche-W.-C., servi-
ce de conciergerie.
Prix de location, charges comprises :
Fr. 310.—.
S'adresser à :
Gérance des immeubles de l'Etat,
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16.

A louer, tout de suite ou date à
convenir
CORTAILLOD,
chemin des Draïzes 11,
appartement de 2 pièces
service de conciergerie.
Loyer mensuel, charges comprises :
Fr. 280.—.
S'adresser à :
Gérance des immeubles de l'Etat,
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16.

ETUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 63
BEVAIX à louer à partir du
24 mars 1977, appartement de

3 chambres
cuisine, bains, chauffage général et
dépendances.
Loyer mensuel Fr. 290.— + charges.
Garage Fr. 50.—.

Saint - Blaise
à louer, pour date à convenir, à la rue
des Lavannes, dans petit locatif de
3 appartements,
**logement rénové
de 3 pièces,**
cuisine, salle de bains avec W.-C.,
tout confort; jardin potager.
S'adresser à Etude Roger Dubois,
notaire, Temple - Neuf 4,
Neuchâtel; Tél. (038) 25 14 41.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69.

A louer pour le 24 décembre ou pour
date à convenir aux Trois - Portes,

garage
Loyer mensuel : Fr. 85.—.

A LOUER à La Coudre-Neuchâtel
pour les 24 décembre et 24 janvier,
**appartements
de 2 pièces**
Loyers : Fr. 246.— / 251.—
sans charges.
Pour renseignements :
M. Fischer, Neuchâtel,
tél. 33 30 51.

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal



**LES 9 JOURS "DINGUES,,
du nouveau
Gonset**

Pour mieux vous servir, nous avons transformé, modernisé et rationalisé l'ensemble de notre magasin. Toute la
marchandise est facilement accessible, vous pouvez même vous servir seul. Acheter ainsi est un vrai plaisir.

**GRAND CONCOURS "suivez la corde, elle
vous mènera à la grotte d'Alibaba,,**

**JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE
ENTIÈREMENT GRATUIT - 200 BEAUX PRIX À GAGNER!**

AUJOURD'HUI

**GRACIEUSEMENT
OFFERT**
Café
au 1^{er} étage
un coin
«café» bien
sympathique

MERCREDI 1 DÉC.

**PHOTO
PORTRAIT**
offerte gratuitement
passeport ou avec le Père Noël
Aux enfants
jouets et chocolats.

JEUDI 2 DÉC.

**un
cadeau
ravissant.**
Une pochette
imprimée
pour
chaque
visiteuse.

VENDREDI 3 DÉC.

**PARKING
2 BONS**
POUR TOUT ACHAT
DÈS 20.-
VOUS RECEVEZ
CE DOUBLE-BON
AU 1^{er} ÉTAGE

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

DES FLEURS
à toutes les clientes
Et aux
enfants
des ballons et
des sucreries

**... suivez chaque jour la corde
de votre chance** (départ au centre du rez-de-chaussée)

Remplissez le formulaire de vos nom, prénom, et adresse et...
participez nombreux. Profitez également de toutes nos offres
ci-dessus. Dès demain, tous au nouveau Gonset!

**Gonset
NEUCHÂTEL**

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons, pour un de nos directeurs de division,
une

**SECRÉTAIRE
À MI-TEMPS**

(ou éventuellement à temps complet),

de langue maternelle française ou allemande, parlant et
écrivant avec aisance dans les deux langues. Des
connaissances de l'anglais sont souhaitables, mais non
indispensables.

L'activité est la suivante:

Correspondance variée, rapports et procès-verbaux en
français et en allemand (sous dictée), service du telex et
différents travaux de calcul et de statistique.

Nous aimerions confier ces tâches à une personne ayant
le sens de la responsabilité et travaillant avec intérêt et
efficacité.

Date d'entrée:

3 janvier 1977 ou à convenir.

Nous offrons des conditions de travail agréables, un
horaire variable, un restaurant d'entreprise ainsi que de
nombreux clubs de sport et de loisirs.

Veillez téléphoner à M. P. Buol du service du personnel.
Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera
un questionnaire de candidature.

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

PRECEL S.A.

cherche
pour son département mécanique

**UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION
ou MÉCANICIEN-OUTILLEUR**

Faire offres ou se présenter à Precel S.A.
Vy-d'Etra 10, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

Conciergerie

à temps partiel est cherché pour
groupe d'immeubles à Serrières;
magnifique logement de 3 pièces à
disposition.

Entrée: 1^{er} février 1977.

La Bâloise
Assurances
Place Pépinel 2, Lausanne.
Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

Fabrique d'articles en métal en plei-
ne extension, à proximité de Neu-
châtel, cherche à engager

**employé -
adjoint de direction**

bilingue, dynamique, aimant les
responsabilités, capable de travailler
de façon indépendante, âge idéal
30 ans environs.
Possibilité de reprendre la direction de
l'entreprise après un temps
d'introduction.
Champ d'activité: achat, vente,
organisation commerciale, visite des
clients en Suisse et à l'étranger.

Adresser offres avec copies de certifi-
cats et prétention de salaire sous
chiffres 28-900308 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

**Employée
de bureau**

Je cherche une
employée de bureau
à la demi-journée
pour le début de
janvier 1977.
Personne
intelligente et
consciencieuse
connaissant
la sténographie
et la dactylographie.

Faire offres manuscri-
tes, avec curriculum
vitae et prétentions
de salaire.
ETUDE JEAN-PIERRE
MICHAUD,
AVOCAT ET NOTAIRE,
COLOMBIER.

Si vous
oubliez de faire
de la

publicité

vos clients
vous
oublieront

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

R	E	C	N	I	R	R	O	U	P	I	E	S	E	
E	T	N	E	I	L	C	E	D	U	R	E	A	R	Y
T	A	N	T	A	L	E	N	D	F	A	L	C	H	F
R	L	C	T	T	P	O	R	C	I	L	O	C	E	D
E	O	A	I	I	P	R	U	E	A	L	U	U	U	N
M	U	S	A	U	I	S	L	N	A	O	E	L	X	E
A	V	S	R	H	U	I	C	T	N	R	N	A	R	E
L	O	E	E	C	U	H	N	E	B	I	I	T	F	Y
C	I	R	R	E	E	E	I	A	N	N	A	S	R	N
X	S	A	N	S	M	S	C	S	L	C	P	U	O	R
E	G	R	L	I	A	H	T	A	T	A	O	G	M	E
E	E	I	T	P	T	E	L	I	L	O	C	U	E	V
V	S	N	S	R	E	B	U	S	T	I	I	A	N	E
E	E	E	E	N	O	B	R	A	C	E	C	R	T	H
S	V	S	E	S	U	L	C	A	L	E	P	E	E	C

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en
commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres avec
lesquelles vous formerez le nom d'un pays d'Europe. Dans la grille, les
mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonale-
ment, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de
bas en haut.

Atre - Ale - Augustal - Carbone - Cliente - Calice - Cluses - Cheverny -
Cospain - Dure - Eux - Exclamer - Elider - Froment - Feuerbach - Huit -
Histoire - Inca - Ilet - Lise - Louvois - Ouchy - Ocre - Ponde - Porc - Petit-
Rébus - Roupie - Rincer - Rue - Ressac - Sallanches - Sentimental -
Sucrage - Tantale - Tiare - Verneuil - Vespasten.

(Solution en page radio)

football

Pour la Coupe de l'UEFA

Suisse - Espagne juniors demain soir à Neuchâtel



LES ESPAGNOLS. - Ils forment une redoutable équipe.

(Photo Zarco)

L'organisation du match international juniors Suisse-Espagne, comptant pour la qualification à la Coupe de l'UEFA, a été confiée à Neuchâtel Xamax F.C. C'est demain soir, à la Maladière,

qu'aura lieu cette confrontation très importante pour l'avenir direct de la formation helvétique.

Espérons donc qu'un public nombreux s'en viendra soutenir l'élite

des juniors suisses dans cette mission délicate. Notons que les deux équipes s'entraîneront officiellement aujourd'hui sur la pelouse de la Maladière: la Suisse à 18 heures, l'Espagne à 19 heures.

athlétisme

Bilan de la saison neuchâteloise

De beaux résultats d'ensemble pour l'Olympic Chaux-de-Fonds

La saison de L'Olympic La Chaux-de-Fonds a surtout été marquée par ses prestations par équipes.

Ayant accédé au 3^{me} rang de la catégorie B du CSI (devançant le CEP de 75 points), il a été qualifié pour la finale nationale à Macolin. Malheureusement, ce jour-là, trois de ses meilleurs athlètes, à savoir B. Roth (800 m), G. Bauer (400 m) et A. Schaefer (1500 m) étaient absents, privant du même coup l'Olympic d'une chance certaine pour le titre de vice-champion, voire de champion suisse.

Dans la catégorie juniors, les Chaux-de-Fonniens ont finalement accédé au 7^{me} rang avec 8269 points, se montrant à nouveau les meilleurs Romands, derrière des clubs réputés comme la ST Berne, la BTV Aarau, le LC Zurich et la GG Berne. Et, pour compléter ce magnifique tableau d'ensemble, relevons le même 7^{me} rang obtenu par les cadets A, derrière les mêmes Suisses alémaniques et toujours en tête des formations romandes.

Par équipes, il faut aussi souligner la progression des dames, en catégorie B, de 183 points par rapport à l'an dernier. On le doit surtout à Dominique Marcozzi, Irène Boehm, Eliane Farine et Maya Renk.

Sur le plan individuel, à retenir surtout: le doublé aux championnats suisses de la catégorie cadets A de Christian Hostettler, nouveau détenteur du record neuchâtelois du lancer du marteau avec 44 m 44 et qui a déjà atteint 13 m 60 avec le poids de 7,250 kg. Une telle progression le conduira certainement aux 15 m sous peu; Bernard Roth, qui a couru le 800 m en 1'52"9, a été sélectionné en équipe nationale juniors; Vincent Jacot, auteur de la meilleure performance suisse des cadets sur 3000 m avec le « chrono » de 8'44"7, et qui par ailleurs, a été sélectionné en équipe nationale juniors de cross-country; Patrick Daucourt qui a bondi à 6 m 81, et qui a encore de nombreuses années devant lui pour s'améliorer; André Vaucher avec 14 m 24 au triple saut et Francis Thiébaud, auteur d'un 100 m en 10"9.

Autre sélection en équipe nationale juniors: Gérard Bauer (400 m et

4 x 400 m), un athlète pourtant ralenti dans sa progression par l'école de recrues.

NUAGES POUR 1977

Partis sans prétention pour 1976, les Olympiens n'en ont pas moins réalisé une très belle performance d'ensemble et ont prouvé que les jeunes talents ne manquent pas. Pour l'an prochain, les perspectives seront moins bonnes car il y aura, hélas! de nombreuses défections: les Schaefer, Fasnacht (1500 m) et Wenger (1500 m) s'en vont; G. Montandon retourne au CADL; Logos doit suspendre son activité sur ordre médical; enfin, les Musy, Botter et Favre seront sous les drapeaux. Mais, soyons certains, les Chaux-de-Fonniens sauront à nouveau se surpasser et, qui sait, accéder à ce titre tant envié du CSI? A. F.

Fontainemelon: 3 titres cantonaux

Lors des championnats simples cantonaux, deux titres sont venus récompenser deux athlètes valeureux de la SFG Fontainemelon: Serge Dick, qui est, à 30 ans, le meilleur athlète du canton. Au moyen de sa perche, a franchi la latte à 3 m 80, améliorant son résultat de l'an passé de 30 cm, et René Lauener, un

espoir, avec un bond de 6 m 75. Le même Lauener a encore terminé 2^{me} Neuchâtelois du 200 m, derrière W. Aubry, l'Olympien bien connu. Un 3^{me} titre de champion cantonal à un athlète encore plus jeune: le cadet A, S. Guenat, vainqueur du 1500 m. A signaler ce jour-là encore les réussites de Maurice Weibel et B. Dick 2^{mes}, respectivement, à la perche (déjà décidé) dominée par les gars de Fontainemelon) et à la hauteur dans la catégorie juniors.

Aux championnats neuchâtelois de relais, les athlètes du Val-de-Ruz sont parvenus à se glisser par deux fois parmi les équipes du CEP, de l'Olympic et de Neuchâtel-Sports, autant au 4 x 100 m avec les Marido-Dick-Weibel-Lauener, qu'au 4 x 200 m par le quatuor Marido-Guenat-Weibel-Lauener, enlevant ainsi superbement deux 2^{mes} places.

Sur le plan collectif, ils n'ont participé qu'à un seul essai CSI, en catégorie C, où leurs 5259 points devraient les situer dans le premier tiers du classement national. Par ailleurs, lors du 1^{er} championnat cantonal de sections SFG par épreuve, ils sont sortis vainqueurs à la longueur et au 100 m.

Alors qu'il en était encore à 5101 points l'an dernier, Maurice Weibel, le meilleur décaathlonien du club, est parvenu tout d'abord à 5409 points, puis à 5620 points, lors du championnat romand à Macolin, où il prit la 7^{me} place. Il est, désormais, le 3^{me} Neuchâtelois après J. Toffolon et Y. Stegmann à pouvoir aspirer aux 6000 points. A relever que René Lauener, déjà cité, est parvenu à 5359 points.

On ne saurait terminer sans mentionner que le plus sérieux espoir de la SFG Fontainemelon demeure Yves Frutiger dont la vélocité lui a permis de prendre part à la finale romande de l'Ecolier le plus rapide. A. F.

divers

Nombreuses assemblées en Suisse

Choix des internationaux: des précisions

Divers enseignements ont été tirés lors de la réunion de la commission de sélection du comité national pour le sport d'élite, à Berne (cette réunion était la dernière présidée par Karl Erb, qui a donné sa démission). On peut les résumer ainsi:

1. La sévérité lors de la fixation des limites de qualification pour les Jeux olympiques a été demandée par l'ensemble des fédérations intéressées.
2. Une présélection lors de la saison préolympique n'est pas recommandable, sauf dans des cas très particuliers.
3. Les « espoirs » qui n'ont pas d'expérience des grandes compétitions internationales ne doivent pas être sélectionnés. Les risques d'échecs sont trop grands.
4. Les plans de préparation à long terme et les objectifs à atteindre ne doivent pas être établis qu'en fonction des Jeux olympiques. Les championnats d'Europe et du monde sont aussi importants.
5. Des discussions entre responsables et athlètes peuvent avoir lieu lors de l'établissement des divers modes de sélection. Les athlètes ne doivent cependant plus intervenir au moment où les décisions concernant les sélections sont prises.

SKI

• A Belp, la commission « entraînement et compétition » de la Fédération suisse de ski, réunie sous la présidence de M. Adolf Ogi, directeur de la FSS, s'est d'ores et déjà penchée sur la saison 1977-78. Parmi les problèmes discutés, on trouve la participation des groupes d'entraînement de la FSS aux championnats régionaux, la formule des championnats ainsi qu'un projet de nouvelle classification des skieurs et skieuses. La commission a, par ailleurs, pris connaissance de rapports sur la formation des entraîneurs alpins et nordiques et elle a mis au point le plan de préparation pour la saison 1977-78.

HIPPISE

• A Horw, l'Association suisse des jockeys s'est donné un nouveau président en la personne de Peter Scheu (Warth), jusqu'ici vice-président. Peter Scheu succède à Hans Knecht, qui occupait la présidence depuis six ans. Par ailleurs, Georges Stahel remplacera Kurt Schaf-

fluetzel comme représentant auprès de la Fegentri (fédération européenne des gentlemen riders).

AVIRON

• La création d'un championnat suisse interclubs a été décidée par l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés suisses d'aviron, à Lugano. Cette idée, émise par l'entraîneur régional romand René Libal et soutenue par Thomas Keller, président de la fédération internationale, devrait être concrétisée pour 1977 déjà. Des éliminatoires régionales désigneront les clubs qui participeront à la finale nationale. Les courses auront lieu du 1000 mètres.

Au chapitre des élections, les délégués ont dû procéder au remplacement des quatre responsables des différents secteurs de la fédération. Ils ont désigné Urs Fankhauser (Hochdorf) pour les compétitions, Willy Laible (Bâle) aux finances, Walter Zuercher (Sempach) à l'administration et Paul Kœlliker (Lucerne) comme chef de presse. Dorothy Zumbühl a, par ailleurs, été nommée à la tête de l'aviron féminin.

volleyball

Championnat suisse

La logique était au rendez-vous

En championnat suisse de ligue nationale A, les deux derniers du classement ont tous deux réussi à prendre deux sets aux deux « leaders ». Voici les résultats du week-end:

Messieurs. - Ligue nationale A: Servette - Bienne 0-3; Star Onex - Chênois 3-0; Uni Bâle - Volero Zurich 2-3; Spada Academica Zurich - Lausanne UC 3-2. - Classement: 1. Spada Academica 8-14 - 2. Volero 8-14 - 3. Bienne 8-12 - 4. Servette 8-8 - 5. Chênois 8-8 - 6. Star Onex 8-4 - 7. Lausanne UC 8-4 - 8. Uni Bâle 8-0.

Ligue nationale B, groupe est: Rex Bâle - Waldshut 1-3; Naefels - Uni Berne 3-1; Rapperswil - Tornado Adliswil 3-1; Smash Winterthur - Amriswil 1-3. - Classement: 1. Naefels 8-16 - 2. Amriswil 8-14 - 3. Rapperswil 8-8 - 4. Tornado 8-8 - 5. Waldshut 8-8 - Groupe

ouest: Lausanne - Chênois 1-3; Colombier - Star Onex 1-3; Kœniz - Meyrin 1-3. - Classement: 1. Meyrin 7-10 - 2. Chênois 7-10 - 3. Kœniz 7-10 - 4. Montreux 6-8.

Dames. - Ligue nationale A: Lausanne - Uni Bâle 0-3; Neuchâtel Sports - Uni Berne 1-3; Colombier - Bienne 1-3; Spada Academica - Bâle 3-0. - Classement: Uni Bâle 8-16 - 2. Spada Academica 8-14 - 3. Bienne 8-12 - 4. Lausanne 8-6 - 5. Colombier 8-6 - 6. Uni Berne 8-6 - 7. Neuchâtel-Sports 8-2 - 8. Bâle 8-2.

Ligue nationale B, groupe ouest: AVEPS Lausanne - Servette 1-3; Star Onex - Chênois 3-1; Lausanne - Lausanne UC 0-3; Berne - Seminar Soleure 3-1.

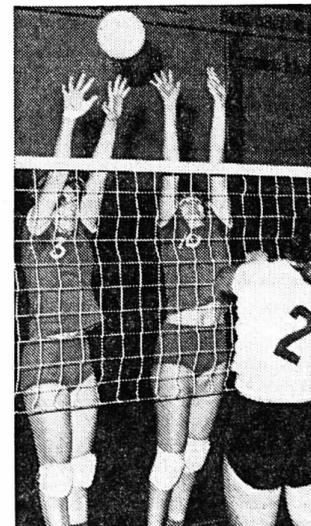
- Classement: 1. Lausanne UC 8-14 - 2. Star Onex 8-12 - 3. Chênois 8-10 - 4. Berne 8-10.

motocyclisme

L'Anglais Sheene reste chez Suzuki

Contrairement à ce qui a été annoncé, le Britannique Barry Sheene, champion du monde de vitesse en 500 cc, ne courra pas, l'an prochain, pour l'écurie vénézuélienne « Venemotos » aux côtés de Johnny Cecotto. Il avait été affirmé que Sheene disposerait d'une Yamaha en 500 cc comme en 750 cc. « Sheene avait pris contact avec nous pour avoir une machine compétitive en 750 cc », a déclaré le porte-parole de « Venemotos », Ruffo Rojas. « Mais Yamaha a répondu qu'il était impossible de préparer une troisième machine compétitive en temps voulu, deux étant déjà en préparation pour les pilotes officiels, Johnny Cecotto et Steve Baker ».

Sheene, dont on disait qu'il ne pouvait trouver un terrain d'entente avec son ancien employeur, a toute de même renouvelé son contrat avec Suzuki. Mais le Britannique pourrait créer sa propre équipe pour 1977, s'alignant alors sur Yamaha en 500 cc et sur Suzuki en 750 cc, comme l'a fait Giacomo Agostini cette année. (Avipress-Baillod)



DOMMAGE. - Bien parties, les Neuchâteloises (en maillot foncé) ont malheureusement mal terminé leur match contre les Bernoises.

(Avipress-Baillod)

basketball

La Coupe de Suisse

La logique a prévalu au 2^{me} tour de la Coupe de Suisse. Le tirage au sort des 16^{es} de finale se déroulera le 11 décembre prochain. Les matches se joueront le 15 janvier avec entrée en lice des formations de ligue A. Résultats:

Grand Saconnex (2) - Aire-Le-Lignon-Jonction (LN B) 54-134 (32-61); Collonge-Bellerive (2) - Vernier (LN B) 43-95 (24-48); Chêne (1^{re}) - Stade Français (LN B) 63-110 (31-61); U.G.S. (1^{re}) - Champel (LN B) 38-103 (23-55); Bernex (2) - Perly (1^{re}) 69-78 (28-38); Lausanne Ville (1^{re}) - Sportive Française (LN B) 77-137 (43-70); Cossonay (1^{re}) - St-Paul Lausanne (LN B) 95-105 (42-40); Monthey (1^{re}) - Lausanne-Sports (LN B) 62-83 (30-48); Aigle (1^{re}) - Martigny (LN B) 57-107 (34-41); Abeille La Chaux-de-Fonds (1^{re}) - UC Neuchâtel (1^{re}) 93-88 (50-44); Yvonand (1^{re}) - Yverdon (1^{re}) 58-66 (26-27); Marly (1^{re}) - City Berne (1^{re}) 105-66 (48-24); Uni Berne (1^{re}) - City Fribourg (LN B) 52-100 (20-49); Porrentruy (1^{re}) - Baden (1^{re}) 98-72 (49-49); Riehen (1^{re}) - Uni Bâle (LN B) 61-101 (35-49); Reussbühl (1^{re}) - Lucerne (1^{re}) 60-93 (39-40); Wetikon (1^{re}) - Zurich (1^{re}) 78-71 (37-34); Frauenfeld (1^{re}) - Swissair (LN B) 2-0 forfait; Rio Lugano (1^{re}) - Muraltes (1^{re}) 90-80 (45-39); Lando Lugano (1^{re}) - Bellinzona (LN B) 44-114 (28-64).

1^{re} ligue nationale: Auvernier - Fleurier 98-96 (45-53).

handball

Le tournoi mondial C

Le tour de qualification du tournoi mondial C, au Portugal, a été favorable à la Suisse et à la Finlande, ainsi qu'au Portugal et à la Hollande. Après avoir été un nouveau succès au détriment des Finlandais, les handballeurs helvétiques seront confrontés, mardi, aux Hollandais et, mercredi, aux Portugais. Les trois premiers du tour final participeront au championnat du monde B, en Autriche, le printemps prochain. Résultats:

Groupe 1: Portugal - Hollande 19-19; Belgique - Angleterre 21-17. - Classement: 1. Portugal 5 p. - 2. Hollande 5 - 3. Belgique 2 - 4. Angleterre 0.

Groupe 2: Suisse - Finlande 21-14; Iles Féroé - Luxembourg 27-23. - Classement: 1. Suisse 6 p. - 2. Finlande 4 - 3. Iles Féroé 2 - 4. Luxembourg 0.

JUDO. - Le Zuricois Jurg Roethlisberger, médaille de bronze à Montréal, et le Valaisain Jean-Paul Dieng, ont terminé troisième de leur catégorie aux internationaux de RFA qui, à Hambourg, réunissaient plus de 400 judokas de neuf pays.

Le championnat de ligue nationale C Succès mérité de Neuchâtel Xamax

NEUCHÂTEL XAMAX - SERVETTE 2-1 (1-1).

MARQUEURS: Quirighetti 6^{me}; Hofmann 43^{me}; Negro 69^{me}.

NEUCHÂTEL XAMAX: Comba; Jaquenod, Grossi, Guillo, Maillard; Maire, Wick II, Hofmann; Krumenacher, Geiser, Negro. Entraîneur: Guillo.

SERVETTE: Gillioz; Wicki, Marquez, Seramondi, Chapellu; Quirighetti, Patthey, Nicastro; Paratore, Sigrist, Pasteur. Entraîneur: Nemeth.

ARBITRE: M. Polese, de Cortaillod (excellent).

NOTES. - Match joué samedi par un temps brumeux et frais. La première mi-temps sur le petit terrain de la Riveraine, la seconde au stade de la Maladière. Neuchâtel se présente sans Richard et sans Hofer, blessés. Un seul changement en cours de partie. En effet, les Neuchâtelois font entrer le junior Hofer à la place de Roland Guillo durement blessé à l'arcade sourcilnière, cela à la 71^{me} minute. Un avertissement est donné à Chapellu pour jeu dur, à la 56^{me}. Coups de coin: 7-5 (2-2).

CONTRE LE COURS DU JEU

Neuchâtel Xamax, fidèle à la tactique qui lui a si souvent réussi cette saison, attaqua d'emblée en force, mais n'arriva pas à trouver la faille dans une défense genevoise bien organisée. Après 6 minutes, et contre le cours du jeu, sur un tir assez lointain, Comba se laissa surprendre, et ce fut 1 à 0 pour Servette.

Match préparatoire à la coupe du monde Partage entre Argentins et Russes

L'Argentine a entamé sa préparation en vue de la Coupe du monde 1978 (elle est qualifiée d'office en tant que nation organisatrice), en recevant l'URSS au Stade de River Plate à Buenos Aires. Elle a dû se contenter du match nul (0-0).

Cette rencontre s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles, la pelouse ayant été littéralement inondée par une série de violents orages.

Les Soviétiques, en première mi-temps principalement, se sont laissés prendre à plusieurs reprises au piège du hors-jeu. C'est pour cette raison qu'un but de Petrosian fut annulé après 36 minutes de jeu. Les Argentins eurent, pour leur part, une chance d'ouvrir la marque à quelques secondes du coup de sifflet final, sur une reprise de Rocha consécutive à un centre de Housseman. Mais le défenseur soviétique Hinchigachvili parvint à dégager de la tête derrière son gardien battu.

Stade de River Plate. - 35.000 spectateurs. - Arbitre: Favili Neto (Bré).

Argentine: Gatti; Olguin, Carrascosa, Tarantini, Gallego, Killer, Housseman, Ardilec, Saldano (Bochino), Valencia (Rocha), Bertoni.

• Championnat suisse juniors interrégionaux A/1, groupe 2: Lugano - Winterthur 5-1; Bellinzona - Grasshoppers 1-1.

• Championnat d'Espagne: Barcelone - Valence 6-1. - Classement: 1. Barcelone et Atletico Madrid, 16 p. - 3. Valence et Espanol Barcelone, 15 p. - 5. Real Madrid 14 p.

• Cuba. - Tour préliminaire de la Coupe du monde à La Havane: Cuba - Haïti, 1-1 (1-0). Match retour le 11 décembre.

• Barbades. - Tour préliminaire de la Coupe du monde à Bridgetown: Trinité-Surinam 2-2 (1-1). Le match aller s'était déjà terminé par un match nul (1-1). Un barrage est nécessaire.

• Bucarest. - Finale de la coupe Balkanique: Roumanie - Bulgarie 3-2 (0-1). 40.000 spectateurs. Buts de Troi (46^{me}), Boloni (53^{me}) et Mutescu (78^{me}) pour la Roumanie, de Garabski (13^{me}) et de Jelaskov (69^{me}) pour la Bulgarie. Victorieuse à l'aller par 2-0, la Bulgarie enlève la trophée.

MÉRITOIRE

Au vu de la rencontre, le résultat est logique, mais ce ne fut pas facile pour les maîtres de céans. Ils durent cravacher ferme pour atteindre leur but. La récompense est d'autant plus grande que, pour la circonstance, ils ne bénéficiaient d'aucun renfort.

En cette fin de novembre, c'était le dernier match du premier tour de ce championnat de ligue C. Les Neuchâtelois se sont magnifiquement comportés, puisqu'ils n'ont perdu que 4 points. Espérons que l'année 1977 leur apportera autant de satisfactions. E. M.

Groupe est: Bellinzona - Lugano 1-0; Chiasso - Bâle 3-1; Grasshoppers - Mendrisio 3-0; Kriens - St-Gall 2-3; Nordstern - Zurich 0-2.

Groupe ouest: Chênois - Fribourg 6-1; Etoile Carouge - Young Boys 1-1; Granges - Bienne 2-0; Vevey - Aarau 2-1; Lausanne - Rarogne 2-0; Neuchâtel Xamax - Servette 2-1; Sion - La Chaux-de-Fonds 7-0.

badminton

Tournoi de Neuchâtel

Victoire de La Chaux-de-Fonds II

Dernièrement s'est déroulé, dans les salles de Pierre-à-Mazel, le 4^{me} tournoi neuchâtelois par équipes organisé par le Badminton-club Neuchâtel-Sports.

Les équipes formées de deux joueuses ou joueurs se sont affrontées selon la formule coupe avec élimination directe. Chaque rencontre s'est déroulée en trois matches, deux simples et un double. Afin d'équilibrer les chances, les équipes étaient pénalisées ou bonifiées d'un handicap.

Le tournoi s'est déroulé de manière parfaite grâce à l'organisation en tout point remarquable de Simon Perrenoud aidé de Jean-Pierre Gurtner et cela malgré le forfait de dernière heure des trois équipes de Tavannes retenues par un deuil.

Chez les dames, 8 équipes se sont affrontées: Firstar Lausanne 2, Nidau 2, Chaux-de-Fonds 1, Le Locle 1 et Neuchâtel-Sports 2.

Finale: Nidau I (H. Hurst - U. Reuter) bat Firstar I (M. Juillerat - U. Favre) par 2 matches à 1 et remporte le tournoi pour la deuxième fois consécutive.

Demi-finales: Nidau I bat Neuchâtel-Sports II (D. Pittet - M. Brœnmann) par 2 à 1. Firstar I bat Chaux-de-Fonds I par 2 à 1.

La seconde équipe de Neuchâtel-Sports (M.C. Colin - H. Perrenoud) a été éliminée en 1/4 de finale.

Chez les hommes, 17 équipes se sont rencontrées: Firstar 3, Nidau 4, Chaux-de-Fonds 2, Le Locle 2, Télébam 1 et Neuchâtel-Sports 5.

Finale: Chaux-de-Fonds II (E. Monnier - A. Aeschlimann) bat Neuchâtel-Sports I (R. Colin - S. Perrenoud) par 2 à

olympisme

J.O d'été 1984: Atlanta candidate?

La ville d'Atlanta, capitale de la Georgie, envisagerait très sérieusement de poser sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1984.

Sous l'impulsion de Dennis Berkholtz, un homme d'affaire qui a été l'entraîneur de l'équipe des Etats-Unis de handball à Montréal, une campagne financière très importante a été lancée dans toute la Georgie afin qu'Atlanta pose officiellement sa candidature.

La ville dispose, d'ores et déjà, d'installations sportives et autres nombreuses: stade en plein air pouvant accueillir 80.000 spectateurs, plusieurs autres stades de moindre contenance mais qui peuvent être agrandis, et une dizaine de salles.

Selon Dennis Berkholtz, une somme de 250 à 300 millions de dollars serait nécessaire pour mener à bien l'opération. Pour obtenir cette somme, il compte sur l'appui du gouvernement fédéral américain.

hockey sur glace

Ligue A: la bataille contre la relégation va s'intensifier

Kloten rentre dans le rang

Deux faits ont marqué la treizième soirée du championnat de ligue A: la défaite de Kloten et le point par Ambri Piotta face à Bienne.

Après avoir perdu aux Mélézes, les «Aviateurs» ont donc dû s'incliner, sur leur patinoire, devant le chef de file. Les gars d'Ochsner n'ont pu résister durant les trois tiers-temps au rythme supérieur imposé par Bienne. Cette nouvelle défaite subie face à l'une des formations de tête démontre que Kloten n'est pas encore suffisamment mûr pour véritablement se mêler au débat devant décider de l'attribution du titre. Comptant six points de retard sur le premier, le club zuricois est sans doute irrémédiablement battu. Il est le premier à lâcher prise et ne fait, en réalité, que prendre la place qui lui était destinée, dans la seconde moitié du classement.

BONNE OPÉRATION

Ambri Piotta, lui, a longuement fait trembler Bienne. Il avait la victoire au bout de la canne quand il a commis l'erreur de s'énervier. Berra et ses coéquipiers en ont profité pour enlever le point qui leur permet de s'accrocher au trio des poursuivants de Bienne. Grâce à cette égalisation de dernière minute, l'équipe de Vanek conserve tout son crédit. Quant à Ambri Piotta, même s'il n'est pas

Ligue A				
1. Berne	13	9	2	2 74 40 20
2. Langnau	13	8	1	4 75 54 17
3. La Chx-de-Fds	13	8	1	4 51 42 17
4. Bienne	13	6	4	3 55 50 16
5. Kloten	13	6	2	5 64 61 14
6. Sierre	13	4	0	9 48 74 8
7. Ambri-Piotta	13	3	1	9 42 78 7
8. Zoug	13	2	1	10 35 45 5

Ce soir: Bienne - Langnau (7-3); Berne - La Chaux-de-Fonds (5-2); Sierre - Ambri Piotta (13-7); Zoug - Kloten (3-5).

Ligue B (est)				
1. Arosa	12	11	0	1 100 37 22
2. Zurich	12	9	0	3 61 42 18
3. Lugano	12	8	1	3 58 36 17
4. Davos	12	6	1	5 57 52 13
5. Olten	12	4	3	5 48 68 11
6. Lucerne	12	5	0	7 53 50 10
7. Uzwil	12	1	1	10 39 88 3
8. Langenthal	12	0	2	10 43 83 2

Ce soir: Davos - Olten (4-4); Langenthal - Lucerne (6-8); Lugano - Arosa (3-4); Uzwil - Zurich (3-7).

Ligue B (ouest)				
1. Lausanne	12	10	0	107 42 24
2. Viège	12	8	1	3 66 47 17
3. Villars	12	6	2	4 64 49 14
4. Sion	12	6	1	5 43 51 13
5. GE Servette	12	3	5	4 54 45 11
6. Fleurier	12	3	2	7 63 72 8
7. Rotblau	12	3	2	7 63 72 8
8. Forward	12	1	2	9 39 88 4

Ce soir: Fleurier - Viège (4-9); Forward - Villard (1-9); Sion - Lausanne (0-13). - Mercredi: Genève Servette - Rotblau (6-2).

ski

Les «World Series» ont traversé l'Atlantique

Repoussés jusqu'à présent en fin de saison, et aux Etats-Unis, une fois bouclé le circuit de la coupe du monde, les «séries mondiales» (World Series) se déroulent cet hiver en Europe. Cette compétition par équipes, remportée en 1975-76 par l'Italie (classement combiné hommes et femmes), prend ainsi un nouveau relief en devenant la première étape importante du «cirque blanc».

Après (30 novembre et 1^{er} décembre) et Bormio (2-3 décembre), deux stations des hautes alpes italiennes près de la frontière suisse, abriteront les éliminatoires pour les finales organisées sous forme de slaloms parallèles à Saint-Moritz (4-5 décembre).

A. Moser-Proell sélectionnée

Après un an et demi d'absence, Annemarie Moser-Proell a été retenue dans la sélection autrichienne pour le Critérium de la première neige à Val d'Isère, le week-end prochain. L'ancienne lauréate de la coupe du monde a décidé de revenir à la compétition. La sélection autrichienne: Annemarie Moser-Proell, Martina Ellmer, Brigitte Kreschner, Maria Schlechter, Monika Kaserer, Gerlinde Strixner, Ingrid Schmid-Göelner, Lea Solkner, Sigrid Totschnig, Gabi Hauser et Michaela Schaffner.

bob

Peter Schaerer pilote

Le Suisse Peter Schaerer, jusque-là réputé comme freineur, a fait des débuts encourageants comme pilote, lors d'une épreuve internationale de bob à deux, à Igls - Innsbruck (Tyrol). Avec l'allemand de l'Ouest Manfred Schumann comme passager, il s'est classé 6^{ème} parmi les 45 équipages de RFA, Autriche, Italie et Suisse. Classement:

- Gaisreiter/Ertl (RFA) 1'55"20 (57"36+57"84).
- Sperling/Koefel (Aut) 1'55"24 (57"46+57"78).
- Mangold/Busch (RFA) 1'55"58 (57"65+57"91) puis: 6. Pefar Schaerer/Manfred Schumann (S/RFA) 1'56"33.

parvenu à s'imposer (Bienne se tire toujours bien d'affaire à la Valascia), il a tout de même réalisé une bonne opération et a confirmé sa capacité à faire frémir n'importe quel adversaire. Il s'est rapproché de Sierre dont il ne se trouve plus qu'à une longueur... au moment de descendre sur les rives du Rhône!

La bataille contre la relégation va commencer de s'intensifier. Les difficultés rencontrées par La Chaux-de-Fonds pour battre Zoug prouvent que l'équipe de la Suisse centrale n'est pas du tout décidée à faire les frais de l'affaire. L'écart entre la «lanterne rouge» et ses plus proches adversaires est encore bien faible, laissant ainsi la porte ouverte à toutes les possibilités. A moins qu'il ne réussisse à battre Ambri ce soir, Sierre va vivre des instants difficiles. L'indécision paraît devoir durer plus longtemps dans ce secteur que dans la lutte pour la couronne. Mais tout peut se dénouer en un ou deux matches...

Deux grands chocs sont à l'affiche ce soir: Berne - La Chaux-de-Fonds et Bienne - Langnau. Pour l'intérêt de la compétition, une défaite de Berne est souhaitée. Cusson et ses hommes se voient donc investis d'une charge bien lourde. Sont-ils capables de mener à bien la tâche qui leur incombe? En valeur pure, Berne paraît être supérieur à son visiteur. Toutefois, il vient de connaître une longue série sans défaite, si bien qu'il est guetté par un échec. Vainqueur au match aller, Berne a cependant tremblé. Il a eu la chance d'avoir en Jaeggi un gardien en brillante condition. Peut-être n'en ira-t-il pas toujours ainsi. Nous l'espérons, du moins, pour La Chaux-de-Fonds, sans quoi elle aura de la peine à faire basculer le «leader», surtout à l'Allmend où il n'est pas aisé de le manœuvrer. Un exploit neuchâtelois

n'est pas impossible; cette perspective est la promesse d'une confrontation passionnante.

Bienne est aussi obligé de gagner. Il aura l'avantage de la patinoire. Face à Langnau, ce point de plus sera pas de trop, car le champion va lancer toutes ses forces dans la bataille. Battu, il serait lui aussi éliminé pour une longue période de la course au titre. La situation est identique pour Bienne! On voit sans peine l'importance du résultat qui sanctionnera la partie jouée au Stade de glace. Les cardinaux sont priés de s'abstenir...

Pour les trois derniers, la soirée ne s'annonce pas moins tendue. La crainte de la relégation décuplera les forces de Sierre, Ambri Piotta et Zoug. Celui-ci, qui attend Kloten, a probablement le plus de chances de récolter deux points. Kloten pourrait bien, en effet, se battre avec moins de fougue que d'habitude et, comme il ne jouera pas devant son public, une défaite ne lui ferait pas trop «mal». Que Zoug ne croie cependant pas avoir partie gagnée d'avance car Kloten a conservé son esprit fantasque!

A Sierre, l'équipe locale cherchera à essayer l'échec subi au premier tour, échec qui avait causé une certaine surprise. Par la suite, cependant, la formation valaisanne a confirmé sa baisse de régime. Elle semble s'être reprise, samedi, à Langnau. L'équipe de la Cité du soleil a donc de réelles chances de s'imposer face à cet Ambri qui n'a pourtant pas fini d'étonner. Ce soir, les Tessinois donneront plus de forces qu'ils en ont afin d'abandonner l'inconfortable pénultième place. Là aussi, le «suspense» promet d'être long et complet.

La Chaux-de-Fonds à Berne

Ce soir, l'affiche Berne - La Chaux-de-Fonds, retiendra, une fois de plus, l'attention des sportifs. Il n'est pas question pour La Chaux-de-Fonds de se laisser intimider afin de garder le contact avec l'équipe de la capitale. Le président Pierre-Alain Blum avec l'entraîneur Jean Cusson parle de cette rencontre.

Pierre-Alain Blum: «Je n'assisterai pas à cet important match étant donné un déplacement à l'étranger. Enfin, je souhaite un résultat positif pour mon équipe. Il n'est pas dans notre intention de renoncer. Nous jouerons pour le titre sans relâche. Cette année rien ne peut être dit, tant les équipes se tiennent de près. Samedi encore, Zoug fut un adversaire accrocheur, tant et si bien que nous avons dû «cravacher» sérieusement pour obtenir, finalement, la victoire. Le champion n'est pas encore désigné, pas plus que le club relégué.»

Jean Cusson: «Deux points sont à retenir. Le premier concerne notre défense et le deuxième notre attaque. Défensivement il faut admettre que nous prenons peu de buts. Brun est en forme et

les arrières sont efficaces. En attaque, ça manque de «punch»! Je cherche la solution idéale. Ça devrait venir et j'espère bien que cela sera le cas contre Berne. Ce match est abordé avec confiance. Le résultat final dépendra de notre tenue dans le 1^{er} tiers-temps. A La Chaux-de-Fonds, lors du match aller, nous nous trouvions avec un retard de trois buts; dès cet instant il était impossible d'entrevoir une victoire. Ce soir, nous allons nous méfier pour, ensuite, terminer en force. De là dépend notre succès. Je relancerai les joueurs qui bénéficient de toute ma confiance. Il n'est pas question d'envisager un changement, si ce n'est, éventuellement, une permutation dans l'une ou l'autre des lignes d'attaques.»

A guichets fermés!

Le CP Berne annonce que son match de ce soir contre le HC La Chaux-de-Fonds se jouera à guichets fermés. Toutes les places de la patinoire de l'Allmend (16.151) ont été attribuées.

SION SURPRENANT

Ce soir toujours, Arosa s'en ira à Lugano. Les frères Lindenmann, Latinovich et autre Bonadurer - la force de frappe de la formation grisonne - prendront-ils la mesure des Tessinois? Si le résultat n'aura aucune incidence pour la formation des groupes de relégation et de promotion, en revanche il peut avoir un certain impact psychologique en vue des confrontations comptant pour l'ascension. Quant à Zurich, il ira (probablement) se refaire une santé à Uzwil...

Dans le groupe ouest, Sion va-t-il déjouer le pronostic et contraindre le Soviétique Valioulina et les Genevois au tour de relégation? Faisant preuve de volonté, d'esprit, de corps, de décision, les «poulains» de Jean-Jacques Debons,

en battant Villars, ont maintenu les Vaudois dans le doute, deux points manquant toujours à Chappot et ses camarades afin d'accéder au tour des «grands». Ces deux points que les Vaudois des Hauts d'Ollon devraient obtenir ce soir à Morges. Or, Forward - déjà condamné au tour de relégation - entend jouer le jeu une fois encore. Après avoir contraint Genève Servette au partage des points, épinglera-t-il Villars à son palmarès?

En fait, de Lausanne et Rotblau dépendra l'attribution du quatrième fauteuil - Villars peut être considéré comme un partant certain - puisqu'ils affronteront deux équipes Genève Servette et Sion.

L'équipe valaisanne sera la première à affronter l'invincible Lausanne alors que Genève Servette recevra Rotblau demain en raison du début aux Vernets de la

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

PROGRAMME

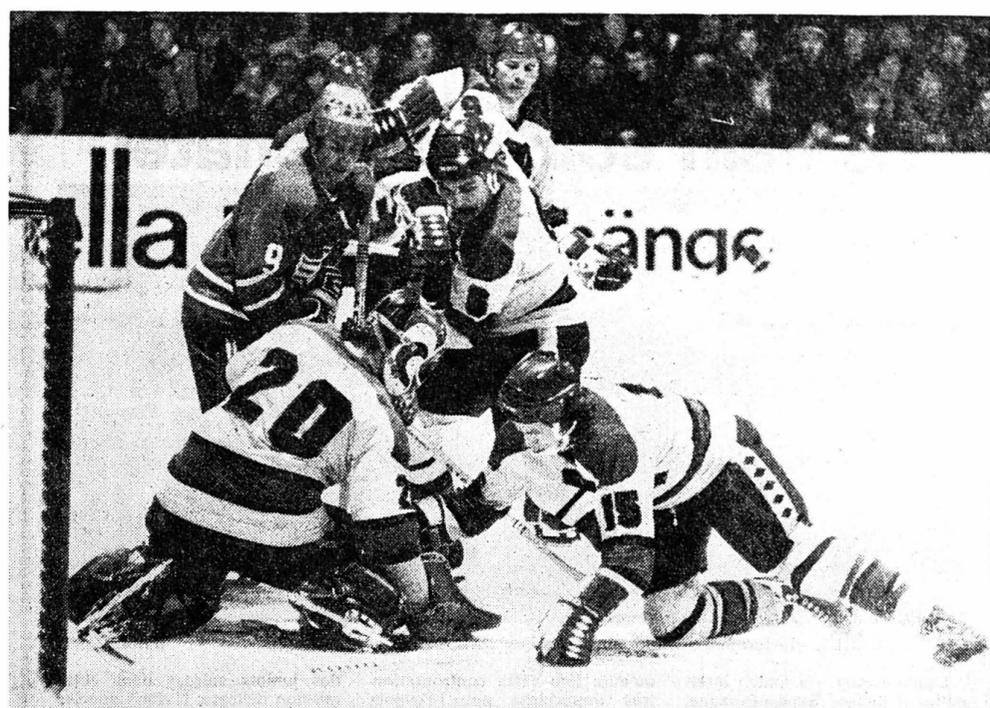
Après: 30 novembre: slalom spécial dames; 1^{er} décembre: slalom spécial messieurs.

Bormio: 2 décembre: slalom géant dames; 3 décembre: slalom géant messieurs.

Saint-Moritz: finales, 4 décembre: slalom parallèle dames; dimanche, 5 décembre: slalom parallèle messieurs.

CLASSEMENT

1. Ingemar Stenmark (Sue) 2'38"20 (1'18"19 + 1'20"01); 2. Piero Gros (It) 2'38"96 (1'18"67 + 1'20"29); 3. Heini Hemmi (S) 2'40"63 (1'20"06 + 1'20"57); 4. Miloslav Sochor (Tch) 2'40"79 (1'19"31 + 1'21"38); 5. Gustavo Thoeni (It) 2'40"88 (1'19"08 + 1'21"82); 6. Bruno Noeckler (It) 2'41"23 (1'19"41 + 1'21"82); 7. Torsten Jakobsson (Sue) 2'42"05; 8. Alain Navillod (Fr) 2'42"31; 9. Christian Hemmi (S) 2'42"37 (1'20"42 + 1'21"95); 10. Andreas Wenzel (Lie) 2'42"70.



EMPOIGNADE. - C'est à de nouvelles empoignades que les Bernois et les «Aviateurs» (opposés samedi passé) se préparent. De gauche à droite: Jaggi (20), O'Brien (9), Hoffmann, Krupicka (à l'arrière-plan) et Wittwer (15).

Ligue B: un fauteuil pour Sion?

Deux certitudes ont marqué la douzième journée du championnat de ligue B: Lugano (groupe est) est venu rejoindre le «Club des grands» et Fleurier - malgré une victoire (groupe ouest) - a rejoint les «candidats» à la relégation. Trois fauteuils restent donc à distribuer afin d'établir définitivement les groupes de relégation et de promotion.

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

SION SURPRENANT

Ce soir toujours, Arosa s'en ira à Lugano. Les frères Lindenmann, Latinovich et autre Bonadurer - la force de frappe de la formation grisonne - prendront-ils la mesure des Tessinois? Si le résultat n'aura aucune incidence pour la formation des groupes de relégation et de promotion, en revanche il peut avoir un certain impact psychologique en vue des confrontations comptant pour l'ascension. Quant à Zurich, il ira (probablement) se refaire une santé à Uzwil...

Dans le groupe ouest, Sion va-t-il déjouer le pronostic et contraindre le Soviétique Valioulina et les Genevois au tour de relégation? Faisant preuve de volonté, d'esprit, de corps, de décision, les «poulains» de Jean-Jacques Debons,

en battant Villars, ont maintenu les Vaudois dans le doute, deux points manquant toujours à Chappot et ses camarades afin d'accéder au tour des «grands». Ces deux points que les Vaudois des Hauts d'Ollon devraient obtenir ce soir à Morges. Or, Forward - déjà condamné au tour de relégation - entend jouer le jeu une fois encore. Après avoir contraint Genève Servette au partage des points, épinglera-t-il Villars à son palmarès?

En fait, de Lausanne et Rotblau dépendra l'attribution du quatrième fauteuil - Villars peut être considéré comme un partant certain - puisqu'ils affronteront deux équipes Genève Servette et Sion.

L'équipe valaisanne sera la première à affronter l'invincible Lausanne alors que Genève Servette recevra Rotblau demain en raison du début aux Vernets de la

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

PROGRAMME

Après: 30 novembre: slalom spécial dames; 1^{er} décembre: slalom spécial messieurs.

Bormio: 2 décembre: slalom géant dames; 3 décembre: slalom géant messieurs.

Saint-Moritz: finales, 4 décembre: slalom parallèle dames; dimanche, 5 décembre: slalom parallèle messieurs.

CLASSEMENT

1. Ingemar Stenmark (Sue) 2'38"20 (1'18"19 + 1'20"01); 2. Piero Gros (It) 2'38"96 (1'18"67 + 1'20"29); 3. Heini Hemmi (S) 2'40"63 (1'20"06 + 1'20"57); 4. Miloslav Sochor (Tch) 2'40"79 (1'19"31 + 1'21"38); 5. Gustavo Thoeni (It) 2'40"88 (1'19"08 + 1'21"82); 6. Bruno Noeckler (It) 2'41"23 (1'19"41 + 1'21"82); 7. Torsten Jakobsson (Sue) 2'42"05; 8. Alain Navillod (Fr) 2'42"31; 9. Christian Hemmi (S) 2'42"37 (1'20"42 + 1'21"95); 10. Andreas Wenzel (Lie) 2'42"70.

en battant Villars, ont maintenu les Vaudois dans le doute, deux points manquant toujours à Chappot et ses camarades afin d'accéder au tour des «grands». Ces deux points que les Vaudois des Hauts d'Ollon devraient obtenir ce soir à Morges. Or, Forward - déjà condamné au tour de relégation - entend jouer le jeu une fois encore. Après avoir contraint Genève Servette au partage des points, épinglera-t-il Villars à son palmarès?

En fait, de Lausanne et Rotblau dépendra l'attribution du quatrième fauteuil - Villars peut être considéré comme un partant certain - puisqu'ils affronteront deux équipes Genève Servette et Sion.

L'équipe valaisanne sera la première à affronter l'invincible Lausanne alors que Genève Servette recevra Rotblau demain en raison du début aux Vernets de la

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

SION SURPRENANT

Ce soir toujours, Arosa s'en ira à Lugano. Les frères Lindenmann, Latinovich et autre Bonadurer - la force de frappe de la formation grisonne - prendront-ils la mesure des Tessinois? Si le résultat n'aura aucune incidence pour la formation des groupes de relégation et de promotion, en revanche il peut avoir un certain impact psychologique en vue des confrontations comptant pour l'ascension. Quant à Zurich, il ira (probablement) se refaire une santé à Uzwil...

Dans le groupe ouest, Sion va-t-il déjouer le pronostic et contraindre le Soviétique Valioulina et les Genevois au tour de relégation? Faisant preuve de volonté, d'esprit, de corps, de décision, les «poulains» de Jean-Jacques Debons,

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

en battant Villars, ont maintenu les Vaudois dans le doute, deux points manquant toujours à Chappot et ses camarades afin d'accéder au tour des «grands». Ces deux points que les Vaudois des Hauts d'Ollon devraient obtenir ce soir à Morges. Or, Forward - déjà condamné au tour de relégation - entend jouer le jeu une fois encore. Après avoir contraint Genève Servette au partage des points, épinglera-t-il Villars à son palmarès?

En fait, de Lausanne et Rotblau dépendra l'attribution du quatrième fauteuil - Villars peut être considéré comme un partant certain - puisqu'ils affronteront deux équipes Genève Servette et Sion.

L'équipe valaisanne sera la première à affronter l'invincible Lausanne alors que Genève Servette recevra Rotblau demain en raison du début aux Vernets de la

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

PROGRAMME

Après: 30 novembre: slalom spécial dames; 1^{er} décembre: slalom spécial messieurs.

Bormio: 2 décembre: slalom géant dames; 3 décembre: slalom géant messieurs.

Saint-Moritz: finales, 4 décembre: slalom parallèle dames; dimanche, 5 décembre: slalom parallèle messieurs.

CLASSEMENT

1. Ingemar Stenmark (Sue) 2'38"20 (1'18"19 + 1'20"01); 2. Piero Gros (It) 2'38"96 (1'18"67 + 1'20"29); 3. Heini Hemmi (S) 2'40"63 (1'20"06 + 1'20"57); 4. Miloslav Sochor (Tch) 2'40"79 (1'19"31 + 1'21"38); 5. Gustavo Thoeni (It) 2'40"88 (1'19"08 + 1'21"82); 6. Bruno Noeckler (It) 2'41"23 (1'19"41 + 1'21"82); 7. Torsten Jakobsson (Sue) 2'42"05; 8. Alain Navillod (Fr) 2'42"31; 9. Christian Hemmi (S) 2'42"37 (1'20"42 + 1'21"95); 10. Andreas Wenzel (Lie) 2'42"70.

«Dolly-cup»! Il est curieux que la ligue nationale ait autorisé ce renvoi alors que par le passé elle fixait tous les matches ayant des incidences sur la formation de l'un ou l'autre des groupes le même jour et à la même heure!

En fait, Sion ne devrait pas venir à bout de Lausanne alors que Genève Servette s'imposera contre Rotblau. C'est du moins ce que la logique commande... Dès lors il faudra attendre le verdict de samedi (Rotblau-Sion, Lausanne - Genève Servette) afin d'être fixé.

Pour le reste, Viège - il a démontré de grandes qualités contre Lausanne avant de s'incliner d'un but - se rendra à Fleurier (un match pour rien, les deux formations sont fixées quant à leur sort. Tout au plus va-t-il servir de mise en train en vue des échéances de fin décembre, janvier et février).

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

SION SURPRENANT

Ce soir toujours, Arosa s'en ira à Lugano. Les frères Lindenmann, Latinovich et autre Bonadurer - la force de frappe de la formation grisonne - prendront-ils la mesure des Tessinois? Si le résultat n'aura aucune incidence pour la formation des groupes de relégation et de promotion, en revanche il peut avoir un certain impact psychologique en vue des confrontations comptant pour l'ascension. Quant à Zurich, il ira (probablement) se refaire une santé à Uzwil...

Dans le groupe ouest, Sion va-t-il déjouer le pronostic et contraindre le Soviétique Valioulina et les Genevois au tour de relégation? Faisant preuve de volonté, d'esprit, de corps, de décision, les «poulains» de Jean-Jacques Debons,

DÉCISION CE SOIR

Dans le groupe ouest, Zurich a concédé une surprise défaite face à Olten. Elle a pour incidence de replacer les Soleurois dans la course au tour de promotion, alors que les Lucernois ont probablement perdu leurs dernières chances à Lugano. Sur «La Resega», les hockeyeurs de Suisse centrale ont joué leur va-tout, mais se sont heurtés à un Molina intransigeant. Le Tessinois pourrait bien trouver une place sur le carnet de notes de Killias dans le but de construire l'équipe de Suisse.

Pour sa part Davos n'a pas raté son rendez-vous: il a renvoyé Langenthal à ses études. Dès lors, le quatrième fauteuil pourrait bien se jouer ce soir à Davos avec la venue d'Olten. Vainqueurs, les hommes de Robertson seraient intouchables, aussi bien par les Soleurois que par les Lucernois actuellement à trois longueurs. En revanche, une défaite placerait les Soleurois à une longueur et les Lucernois à deux... à moins, évidemment, que ces derniers perdent à Langenthal!

en battant Villars, ont maintenu les Vaudois dans le doute, deux points manquant toujours à Chappot et ses camarades afin d'accéder au tour des «grands». Ces deux points que les Vaudois des Hauts d'Ollon devraient obtenir ce soir à Morges. Or, Forward - déjà condamné au tour de relégation - entend jouer le jeu une fois encore. Après avoir contraint Genève Servette au partage des points, épinglera-t-il Villars à son palmarès?

En fait, de Lausanne et Rotblau dépendra l'attribution du quatrième fauteuil - Villars peut être considéré comme un partant certain - puisqu'ils affronteront deux équipes Genève Servette et Sion.

L'équipe valaisanne sera la première à affronter l'invincible Lausanne alors que Genève Servette recevra Rotblau demain en raison du début aux Vernets de la

football

Troisième ligue

Le bel après-midi de Béroche...

OFFRES D'EMPLOIS

La Fabrique d'Ebauches de Peseux S.A. cherche, pour son département de production,

un régleur de presses

Les candidats devront posséder une certaine expérience dans cette spécialité ou dans un domaine similaire. Tous renseignements relatifs au poste de travail, aux conditions de rémunération et aux possibilités d'horaire pourront être obtenus à la réception de l'entreprise.

(Tél. N° 31 11 51).

Important groupe international cherche, pour compléter son réseau de vente en Suisse romande

représentants (tes)

Nous demandons:
 - présentation impeccable
 - volonté d'appliquer une méthode de vente efficace et rentable
 - un certain goût de liberté dans le travail
 - motivation: salaire très élevé tout de suite - Suisses ou permis C.
Nous offrons:
 - salaire évolutif selon rendement
 - primes mensuelles et annuelles
 - voyages primes en Afrique et en Extrême-Orient
 - formation complète pour débutants (tes)
 - appui constant de la société.
 Téléphoner ce jour pour fixer un rendez-vous dans votre région au (022) 35 09 12.

UN SALAIRE FIXE

- Un réseau de vente qui marche,
- Des produits qui marchent,
- Des voitures qui... roulent,
- Des conditions d'animation qui vous donnent envie de courir,

telles sont les nouvelles conditions des **ÉDITIONS HACHETTE**

Nous créons trois postes de **CHEFS DE GROUPE**

et huit postes de **DÉLÉGUÉS (ÉES)**

Quel que soit votre cas particulier, appelez dès maintenant M. D. Boilat, tél. (038) 25 10 44.

Restaurant de la ville cherche:

cuisinier (ère) dame
 ou
garçon de buffet
 Entrée immédiate ou date à convenir.

Téléphoner au 24 08 22.

L'Imprimerie Centrale S.A.
 rue Saint-Maurice 4
 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
 MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre Division technique un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE
 (niveau ETS, éventuellement EPF)

auquel nous prévoyons d'attribuer un poste à responsabilité après une période d'initiation et de formation prolongée.

Nous demandons:

- quelques années d'expérience en électronique industrielle
- des connaissances particulières en technique logique, amplificateurs opérationnels, micro-processeurs, ainsi que des notions d'analyse et de programmation informatique
- aptitude à diriger du personnel
- français-allemand ou vice versa, bonnes connaissances d'anglais
- âge: entre 25 et 35 ans

Nous offrons de réelles possibilités de développement au sein d'une entreprise restée jeune et techniquement avancée, un travail varié et exigeant en liaison avec d'importants programmes de production, des conditions de travail et des prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement. FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA 2003 NEUCHÂTEL

Nous les assurons de notre entière discrétion.



Nous engageons pour notre département des ventes, service des commandes, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand ou vice-versa.

Ce poste conviendrait à une personne sachant travailler avec exactitude et faisant preuve d'initiative. Les contacts téléphoniques et écrits avec la clientèle et nos dépôts sont fréquents. En plus, il faut établir les communications et les rapports dactylographiés pour le chef de service.

Date d'entrée:
 13 décembre 1976 ou 3 janvier 1977.
 Nous offrons des conditions de travail agréables, un horaire variable, un restaurant d'entreprise ainsi que de nombreux clubs de sport et de loisirs.

Veuillez téléphoner à M. P. Buol du service du personnel. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera un questionnaire de candidature.

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
 Service du personnel
 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/21 11 55, interne 456

Agents de première force

fixes ou libres trouvent chez nous une activité de conseiller. Gain très élevé, selon vos capacités et bonus annuels.

Tél. (022) 32 92 84 (8-10 h).

1 serviceman auxiliaire

pour décembre éventuellement plus longtemps.

R. Waser
 Garage de la Côte, Peseux.
 Tél. 31 75 73

Hôtel des Communes,
 Les Geneveys-sur-Coffrane

cherche, pour début janvier,

sommelière - barmaid

Congés réguliers.

Tél. (038) 57 13 20.

jeune sommelière

(18 à 20 ans) pour le 1^{er} janvier. Congé tous les dimanches et lundis. S'adresser au café de la Côte, G. Frydig. Tél. 31 66 98.

aide de cuisine

Nous cherchons une

Congé le dimanche. Entrée immédiate.

S'adresser au café de l'Industrie, rue Louis-Favre 20, Neuchâtel. Tél. 25 28 41.



SECOURS SUISSE D'HIVER

Bien des familles de chez nous, pour passer l'hiver ont besoin de vous.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

AVIS DIVERS



VICHY
Source de Beauté

La ligne moderne de soins du visage et du corps. En vente chez votre pharmacien

DÉMONSTRATION-VENTE

LES 2 et 3 DÉCEMBRE

par une esthéticienne de Vichy Examen GRATUIT de votre épiderme.

Ne manquez pas cette occasion!

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS

Neuchâtel
 rue Pourtalès 2 - Tél. (038) 24 24 00
 Cl. Favez, pharmacien

Réparations machines à laver

Toutes marques et provenances, rapides et bien faites. Monteurs régionaux, déplacements fixes minimum partout les mêmes.
DEP'Service:
 (038) 24 55 60 - 61 34 12 ou (039) 63 12 24.

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
 Nom Prénom
 Rue No
 NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
 Tél. 038-246363
 920'000 prêts versés à ce jour



Société Neuchâteloise des Pêcheurs à la Traîne

MERCREDI SOIR
1^{er} décembre
A 20 H

CERCLE LIBERAL

Premier tour gratuit



- Lapins
- Poulardes
- Montres
- Pendulette neuchâteloise électrique
- Paniers de vins
- Jambons
- Plaques de lard
- Paniers garnis, etc.
- Quines sensationnels
- Abonnement pour toute la soirée 20 fr.
- 2 abonnements + 1 carte

3 ans Super-Centre

Nous avons sélectionné...

- Via en tambour 5 kg **13.90**
- Radion en tambour 5 kg **12.90**
- Printemps d'Irlande pour la douche et le bain **4.50**
- Blendax dentifrice anti-plaque **2.30**

Henniez-Santé
 naturelle gazéifiée le litre - .20 + verre
 aromatisée le litre - .50 + verre

Notre poissonnier propose... **les filets de palée** 100 g **1.50**

Réservé aux enfants (jusqu'à 12 ans): **la loterie anniversaire Junior gratuite** Tirage le 8 décembre 1976 par le Père Noël

Parmi les prix: 1 vélo, 1 trottinette, 1 tricycle, etc., etc...

Quinzaine anniversaire

3 ans Super-Centre

Portes-Rouges
Loterie anniversaire gratuite

1 billet = 2 tirages

1 billet de loterie = 2 tirages
 Tirages: 23, 24, 25, 26, 27, 30 novembre
 1, 2, 3, 4 décembre

Nom: _____
 Prénom: _____
 Domicile: _____
 Adresse précise: _____

Ce bulletin déposé au Super-Centre Portes-Rouges (ou expédié par poste) participe au plus prochain tirage, ainsi qu'au tirage final du 8 décembre 1976.

A tous visiteurs, une surprise:

LA TOQUADE

vous présente les nouveautés de Paris
colliers - bracelets - bagues en étain,
 ainsi que

les bijoux de Christian Dior

et en exclusivité à Neuchâtel: les produits de beauté de **CORYSE SALOME**

Rue du Seyon 6

Neuchâtel

☎ 24 15 72

Des nouveautés avec

EXTOURING S.A.

Angleterre: des séjours dans des hôtels sélectionnés et des excursions inédites.

Programmes de golf et de curling.

Europe: un choix également sélectionné d'appartements et de maisons.

En avion (éventuellement voiture de location à l'arrivée) ou avec votre véhicule.

Demandez nos prospectus à votre agence de voyages ou à

EXTOURING S.A.

rue du Bourg 19 - 3960 Sierre

Nom:

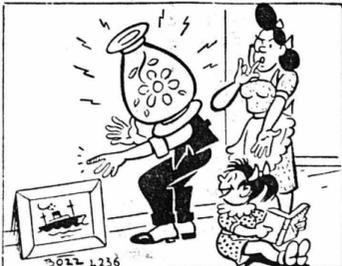
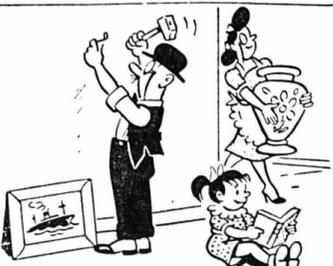
Adresse:

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

SUBITO



Actualités
MTV**Action****Savomatic**

Produit de lessive universel pour tous les automates (40°-95°)

contenant beaucoup de savon pur**Paquet géant de 3,3 kg****780**
(kg = 2.36°)**au lieu de 9.80****Savomatic: plus économique à l'emploi — prix plus avantageux!****Prix MIGROS**Institut de beauté
ELLE et LUI
Cap 2000 Peseux. Tél. 31 50 44.**L'hiver est là, soignons la peau**

Bon Fr. 5.—.

GUINAND FRÈRES
Tél. (039) 23 40 23
23 99 49
23 95 56**Nettoyages**

d'appartements, fenêtres et vitrines, ainsi que shampoings de tapis.

Contrairement à tous les bruits qui courent, le

Manège de Colombier

continue son activité comme jusqu'à présent.

GRAND CHOIX DE
cartes de visite

à disposition au bureau du journal

RENAULTGARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BODEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15**Hôtel du Poisson**
2012 Auvornier**DÉCEMBRE**

saison de la meilleure

PALÉE

Sauce neuchâteloise à l'oseille fraîche flambée à l'estragon

Réservation: Tél. (038) 31 62 31

COMMERCES

A remettre au centre d'un village important du Littoral

magasin d'alimentation

chiffre d'affaires stable.

Faire offres sous chiffres 87-368 aux Annonces Suisses S.A. ASSA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRESA vendre double emploi:
Mercedes 200

Modèle 67, 106.000 km, bien entretenue.

Téléphoner le soir dès 20 heures au 24 25 41.

A vendre

BMW 2002

Année 1975, 65.000 km, bleu métallisé, état impeccable.

Tél. (038) 42 38 08.

A vendre

Cabriolet TRIUMPH TR 5

expertisé, Hardtop, capote et bâches. Prix à discuter.

Tél. (038) 31 68 19.

FIAT 500

Fr. 100.— par mois.

Tél. (022) 93 28 52.

ALFA 1750

dès Fr. 150.— par mois.

Tél. (022) 93 28 52.

A vendre

Sunbeam 1250

50.000 km, bon état.

Tél. 31 36 19, heures des repas.

A VENDRE

VW 1300

1966, 78.000 km.

Tél. 31 26 93.

A vendre

Fiat 124

sport coupé, modèle 1969, expertisée, bon état, état de neuf.

Autobianchi 112

élégant modèle 1974, expertisée, bon état, prix à discuter.

Tél. (038) 24 55 08, de 12 h 30 à 14 h et de 19 h 30 à 21 heures.

Peugeot 404

injection, 96.000 km, Fr. 400.—.

Tél. 31 25 59.

A vendre cause double emploi:

Mercedes 220

modèle 1970, expertisée, excellent état, 105.000 km, 8.000 fr., facilités de paiement.

Faire offre sous chiffres CW 2660 au bureau du journal.

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970.

Tél. (021) 62 48 74, de 11 h à 21 h.

AUTO-KLÖTI, Chexbres-Puidoux.

A vendre

MINI 1000

59.000 km - 1969. Expertisée, bon état.

Tél. 41 17 21, heures des repas.

R. WASER Garage de la Côte**Mini 1000**1973, 35.000 km, 1^{er} main. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix: Fr. 4400.—

Crédit - Echange

2034 PESEUX

Tél. (038) 31 75 73

Particulier vend

BMW 2002

modèle 1972.

Tél. (038) 24 01 56.

A vendre

ALFASUD

modèle 1973. Expertisée

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

Boudevilliers. Téléphone (038) 36 15 15.

A vendre

Ford Taunus 2000

Expertisée, 80.000 km. Très bon état.

Tél. (038) 42 14 39, entre 12 h et 13 h 30, 19 h et 20 h 30.

senteurs sans pareil**cadeaux de rêve**

Parfumés seront vos cadeaux...

Vous trouverez tous vos parfums à la parfumerie Armand. Chez nous la gamme est immense. Eaux de Cologne, extraits aux essences rares et subtiles mêlant une note d'exotisme à un raffinement fait pour vous combler

Qu'il est agréable d'acheter dans un magasin de parfumerie spacieux et élégant. Dans un cadre sympathique, la parfumerie Armand vous accueille tout en senteur. Nous avons de quoi satisfaire vos moindres désirs

Parfumerie Armand

Rue Hôpital 2 Neuchâtel

- Billet de la **loterie de Noël** à tout visiteur
- Cadeau d'une broche et de timbre de l'action «Rose dorée» pour un achat minimum de 30 francs de parfum et d'eaux de Cologne

Bras libre. Points fonctionnels.**pour Fr. 690.-****CENTRE À COUDRE SINGER**

L. Monnier

Rue du Seyon 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 70.**Baux à loyer**
au bureau du journal**TRAVAILLEURS, 40 HEURES RÉFLÉCHISSEZ!**

La prospérité économique a permis d'améliorer le niveau de vie de tous les travailleurs.

Mais aujourd'hui les temps ont changé! Notre économie est en crise et la question fondamentale qui se pose est de maintenir les avantages acquis.

La réduction brutale du nombre d'heures de travail proposée par l'initiative pour les 40 heures aurait des conséquences dramatiques pour chacun.

Il importe donc de ne pas céder devant l'attrait d'un avantage qui saperait la seule richesse que notre pays possède: le travail, et dont les travailleurs feraient les frais.

Pour préserver l'acquis

NON

à l'initiative des milieux extrémistes

Comité neuchâtelois contre l'initiative du POCH et de la Ligue marxiste révolutionnaire.

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!

Nouveau!**Télécrédit 022 28 07 55**
Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____
NP/Lieu _____ Adresse _____**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

LES ARTISTES ASSOCIÉS DE LAUSANNE

présentent le grand succès comique

LE VISON VOYAGEUR

de Cooney et Chapman - Adaptation J.-L. Dabadie

A LA SALLE DE SPECTACLES DE PESEUXles 1^{er} et 2 décembre à 20 h 30Location: **Magasin Willi Sports**
8, Grand-Rue
Tél. 31 65 68

Un immense éclat de rire



SHARP

Radio-recorder stéréo

Puissance de sortie 2 x 4 W.

PARKING DU SEYON
Parking gratuit pendant 1h. OFFERT À NOS CLIENTS



QUALITE CHOIX SERVICE

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

mode teintures **BASSIN 8**

NOS PRIX!
PULL dès 3.—
PANTALON ou JUPE SIMPLE 3.50
VESTON 4.—
ROBE dès 7.—
MANTEAU dès 8.—

avec apprêt... en toute confiance

clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront



ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

MENUISERIE
EBÉNISTERIE

Martial RITZ S.A.

NEUCHÂTEL
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

J'entreprends tous travaux

PEINTURES, TAPISSERIES
RÉNOVATIONS,
TRANSFORMATIONS

Prix modérés
Travail rapide et soigné
Tél. (038) 24 38 94



VOS OPTICIENS

Manuel LAZARO
Pierre MIEVILLE
NEUCHÂTEL
Place des Halles 8
Tél. 24 27 24

WILLY VUILLEMIN

Maître couvreur

Entreprise de toitures en tout genre

Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

mentha s.a.

sanitaires Neuchâtel
ferblanterie Seyon 17
dépannage Tél. 25 00 00

VOS TAPIS!...

S.O.S. détachage
Nettoyages à sec
Traitements et réparations

"LA MOB" 31 56 87

elexa

Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL

PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

PARISIENNE MARYLAND

Histoire des premières cigarettes Maryland, ou comment la Suisse fut conquise par la saveur d'un tabac.

Découverte dans l'état du Maryland



Traverser les océans était encore, au siècle dernier, une aventure redoutable. En ce temps-là pourtant, les experts en tabacs de F. J. Burrus voyageaient déjà autour du monde. C'est ainsi qu'ils découvrirent un jour, dans l'état américain du Maryland, ce qu'ils cherchaient obstinément et sans relâche depuis des années: un nouveau tabac de qualité supérieure. La première cigarette Maryland, la Parisienne, pouvait naître. On était en 1895.

Un nom qui signifie qualité



Pour développer la saveur d'un grand tabac sans le trahir, il fallait non seulement l'imagination du pionnier, mais encore le respect de la nature, le sens et le goût du vrai. Résultat: une cigarette de qualité incomparable fut créée, un succès considérable suivit aussitôt. Aujourd'hui comme à cette époque, les acheteurs de F. J. Burrus, animés par le seul souci de maintenir cette qualité au plus haut niveau, passent chaque année plusieurs mois dans la région de production. La réputation du nom Parisienne les oblige.

F. J. Burrus

La bonne terre, l'air pur, le soleil

Le sol et le climat du Maryland se prêtent merveilleusement à la culture du tabac. Mais il est tout aussi nécessaire qu'une fois récoltées, les feuilles de tabac



sèchent lentement, graduellement, à l'air et au soleil. Les cigarettes Maryland doivent pour une bonne part leur saveur franche et naturelle à ce mode de séchage ancestral.

Mûrir en dormant

Depuis toujours, le tabac exige les mêmes soins, la même attention constante. Après le séchage, les feuilles sont nouées en bottes que l'on appelle



«manques». Elles mûrissent alors peu à peu, pendant une période de 2 à 3 ans, dans des vastes entrepôts où la température et l'humidité varient à peine. Veillé inlassablement, contrôlé sans relâche, le tabac Maryland affine encore son arôme inégalable. Les hommes du tabac appellent cette phase essentielle: le «demi-sommeil».

Nature, tradition et expérience

Dans une Parisienne, il y a toujours la tradition, l'expérience de F. J. Burrus. Et dans chaque bouffée, la saveur naturelle du tabac Maryland.



Parisienne - la cigarette Maryland naturelle. 20 pièces Fr. 1.60.

CHOIX * QUALITÉ

PRIX MIGROS

plus actuels que jamais!



Playmobil

Un jeu éducatif pour les jeunes enfants dès l'âge de 4 ans env.

Constitué de personnages et d'animaux articulés, de différents accessoires, et permettant à l'enfant de reconstituer des scènes de la vie courante, de Western ou du temps des chevaliers.

Grand choix d'assortiments à partir de 4.30

* **Ours en peluche** hauteur 90 cm 25.—

* **Poupée « Käthy »** en Vinyl, paupières mobiles, 40 cm haut. 19.—

* **Grand choix de livres** entre autres, pour les tout petits

« La famille Quille » pour apprendre à compter 3.30

« Au pays des rêves » 9 contes bien connus 10.—

MIGROS

ÉCOLE PANORAMA

L'école spécialisée pour la formation

**d'aides médicales
secrétaires médicales**

- Ecole reconnue par la Fédération des médecins suisses
- Possibilité de faire les courses pour les élèves de toutes les régions
- Bourses

Rentrées: 18 avril 1977

Demandes de renseignements auprès de l'école: 8, rue du Collège, 2500 Bienne, tél. (032) 23 58 48.



Donnez selon vos moyens pour améliorer les moyens des autres.

SECOURS SUISSE D'HIVER**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

MANTEAU RETOURNÉ et caban, très bon état, bas prix. Tél. 41 13 00.

CIREUSE-PONCEUSE TORNADO 250 fr.; petite presse à repasser Planète, 300 fr. Tél. 53 14 75.

ARMOIRE LOUIS XV noyer, ancienne 2500 fr. Tél. 25 20 49.

2 PNEUS NEIGE 145 x 13,90 %, 50 fr. Tél. 31 25 59.

LECTEUR CASSETTES (petite) pour auto, 80 fr.; enregistreur Philips portable, secteur, piles, 40 fr. Tél. 31 25 59.

BLOUSON SIMILICUIR doublé, 12-13 ans, 30 fr. + veste américaine doublée, 40 fr.; ensemble ski, taille 40; état neuf, 100 fr. Tél. (038) 31 25 59.

SOULIERS SKI À BOUCLES, N° 34, 35, 36, 37, la paire 15 fr. Tél. 31 25 59.

MINI SOLEX, 300 FR. + Pluvier 2 vitesses automatiques, 120 fr.; 2 sacoches pour vélomoteur 20 fr. Tél. (038) 31 25 59.

2 COMPLETS HOMME (brun et gris), taille 50, propres et soignés, 70 fr. Tél. 24 29 58.

NOMBREUX MODÈLES RÉDUITS d'avions; prix avantageux. Tél. (037) 77 11 65.

LIT PLIABLE neuf, 190 x 70 cm, 70 fr. Tél. 25 76 51, après 17 heures.

TRAIN ÉLECTRIQUE FLEISCHMANN: 2 locomotives, rails, aiguillages, d'occasion. Tél. 24 75 51, après 18 heures.

SOULIERS DE SKI Kastinger, à boucles, N° 43. Tél. (038) 25 39 09, dès 18 heures.

MANTEAU PLUIE 60 fr., robes du soir, dos nu, une noire 100 fr., 1 violette 80 fr.; 1 ensemble tricot, fait main, 100 fr.; tout taille 38, 1 paire chaussures noires N° 39, talon 10 cm, 25 fr. Tél. (038) 25 58 72.

MACHINE À COUDRE ELNA; une longue robe de soirée, rose, taille 38; tout en parfait état, bas prix. Tél. 41 20 04.

ENCYCLOPÉDIE «ROMBALDI», 12 volumes, recouverts en cuir; au plus offrant. Tél. 25 16 12, dès 19 heures.

1 CUISINIÈRE À BOIS 3 plaques, bouillotte; 1 cuisinière à gaz butane, 3 feux et four; 1 fourneau à mazout. Le tout avantageux et en parfait état. Tél. (038) 51 23 57.

TÉLÉVISION COULEUR 66 cm, 1974, multiforme, garantie. Tél. 42 18 96.

VÉLO CILO pliable, peu utilisé; patins hockey neufs N° 39. Tél. 31 69 30.

COMMODE NOYER, commode chêne, dessus marbre; commode sapin avec petit tiroir. Tél. 61 33 50.

CUISINIÈRE À GAZ, 4 feux, bon état, 150 fr.; congélateur 50 litres, 150 fr. Tél. 41 32 80 ou 41 33 85.

LIT TRECA, 140 x 200, parfait état. Tél. 33 11 49-33 36 51.

CHOIX PULLS, pantalons, jupes, robes, manteaux pour jeune fille 14 ans; pantalons, pulls, souliers de montagne 37, garçon 14 ans. Tél. 31 42 44.

COURS D'ANGLAIS LINGUAPHONE jamais utilisé. Prix à discuter. Tél. 25 97 53.

OCELOT superbe manteau, taille 40, état neuf, bordure vison brun foncé. Prix intéressant. Tél. (037) 77 10 54, dès 17 heures.

VENTE DE LOTS DE BOUTEILLES asti, vin, rosé, 50 à 70 fr. le lot. Tél. 46 12 28.

FAUTEUIL RELAX CUIR noir, état neuf, 400 fr. Tél. 25 59 22.

MACHINE À COUDRE Singer automatique, état neuf 400 fr. Tél. 25 59 22.

CYCLOMOTEUR Peugeot 103, août 73, garantie et plaque. Valeur 900 fr., cédé à 670 fr. Tél. 25 99 35.

SALON «VICTORIA» comprenant canapé-lit 3 places et 2 fauteuils. Tél. 42 18 41.

MAGNIFIQUES PERRUCHES, 25 fr. pièce. Tél. 25 86 76.

FAUTEUIL LOUIS-PHILIPPE 450 fr.; guéridon 1900, rond, avec pied central, 650 fr.; 4 chaises viennoises 30 fr. pièce. Tél. (038) 53 14 74.

4 PNEUS NEIGE Tubeless avec jantes, 600-15. Tél. 25 36 18.

DEMANDES À ACHETER

BUREAU en bon état. Tél. 25 99 35.

1 MACHINE À ÉCRIRE; 1 bureau pour enfant. Tél. 24 44 85.

POUPÈES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07, déplacements partout.

DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT jeune homme cherche poste d'opérateur débutant. Adresser offres écrites à EY 2662 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE COMMERCE suisse allemande (apprentissage bancaire) cherche pour 1977 une place dans un bureau. Connaissances d'anglais et de français. Adresser offres écrites à AT 2658 au bureau du journal.

ÉTUDIANTE, universitaire donnerait leçons ou surveillerait devoirs. Tél. 25 58 53.

**SUPER-DISCOUNT
DENNER****INFORMATION DES CONSOMMATEURS****250'000
bouteilles****Super-
Action****Vins blancs****suisses****Super-prix
DENNER**Neuchâtel 1975 au lieu de ~~5.60~~ **5.10**
7 dlDORIN La Côte 1975 au lieu de ~~4.50~~ **4.10**
7 dl Abesse AgnesChâteau de Denens 1975 au lieu de ~~4.75~~ **4.30**
7 dl Dorin de la CôtePerroy 1974 au lieu de ~~5.35~~ **4.90**
7 dl Premier ChoixDomaine des Chentres 1975 au lieu de ~~5.25~~ **4.70**
7 dl Etoy Premier CrûDomaine de la Revettaz 1975 au lieu de ~~5.25~~ **4.70**
7 dlLavaux 1974 au lieu de ~~5.95~~ **5.30**
7 dl ChoixYvome 1975 au lieu de ~~6.95~~ **6.30**
7 dlFendant 1975 au lieu de ~~5.50~~ **3.95**
7 dl Plein SoleilFendant 1975 au lieu de ~~5.65~~ **4.65**
7 dl RivmayerJohannisberg 1975 au lieu de ~~5.60~~ **3.95**
7 dl Le vieux Muret**une SUPER-PRESTATION DENNER!****N'oubliez pas:**que pour chaque cartouche de cigarettes suisses vous obtenez
UN BON DE TABAC DENNER
d'une valeur de 85 centimes.
Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès, que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.**Chocolats
de Noël**EMBALLAGES DOUBLE
CHOCOLAT SUISSE SURFIN

- Rast Lait des Alpes 2x100g **1.80**
- Rast Foncé surfin 2x100g **2.-**
- Rast Foncé surfin/Foncé surfin avec noisettes 2x100g **2.-**
- Rast Foncé surfin/Foncé surfin au croquant 2x100g **2.-**
- Rast Chocolat au lait avec noisettes 2x100g **2.-**
- Rast Truffes 2x100g **2.-**
- Rast Rastor 2x100g **2.-**
- Rast Kirsch 2x100g **2.40**
- Rast Amandes effilées 2x100g **2.-**
- Rast Praliné croquant 2x100g **2.-**

**Actions à des prix
bas durables**

- Cigarettes finlandaises le paquet **1.-**
- Cigarettes portugaises le paquet **1.-**
- Café Festival de Luxe emballé sous vide 50 g **-0.65**
- Café Festival de Luxe, sans caféine emballé sous vide 50 g **-0.70**
- Tisane aux herbes Instant 200 g **1.70**
- Thé citron Instant 200 g **1.90**
- RYVITA Pain croustillant 200 g **-0.80**
- RYVITA Pain croustillant brun 200 g **-0.80**
- Biscottes 360 g **1.35**
- Filia Zwieback 225 g **1.10**

DAME CONSCIENCIEUSE cherche repassage et accommodages. Tél. 31 79 54.

DIVERS

VEUVE, 61 ANS, désire rencontrer monsieur, pour amitié, âge en rapport. Ecrire à HB 2665 au bureau du journal.

LE VESTIAIRE DE LA CROIX-ROUGE, 2a, avenue du 1^{er}-Mars, recevrait avec reconnaissance des vêtements hommes, femmes, enfants, des jouets, de la vaisselle, des petits objets; tout fait plaisir. On cherche à domicile. Tél. 25 42 10.**A LOUER**CHÉZARD pignon, 2^{me} étage, dans maison tranquille, bien située, 3 1/2 pièces confort, dépendances, jardin, 290 fr. + charges. Adresser offres écrites à GA 2664 au bureau du journal.

GOUTTES-D'OR, 3 pièces, tout confort, 340 fr. + charges. Tél. 31 43 63.

A VALANGIN, dans maison ancienne, 4 pièces, prix modéré. Tél. 36 15 21.

PRÈS GARE: 3 1/2 belles pièces, chauffage, bains, vue, 290 fr. par mois + charges. Adresser offres écrites à BV 2659 au bureau du journal.

CHAMBRES INDÉPENDANTES meublées, confort, toilettes, cuisinette. Neuchâtel ou Peseux, tél. 24 12 62.

A CORMONDRECHE, STUDIO MEUBLÉ avec salle de bains, 260 fr., charges comprises. Tél. 31 45 01.

A COLOMBIER, fin décembre, 3 1/2 pièces rez, verdure, 424 fr., charges comprises; parc 12 fr. Tél. 41 15 72, après 18 heures.

AUVERNIER, studio boisé, meublé ou non, paroi cuisine agencée, salle de bains. Tél. 31 21 59.

COLOMBIER, CHAMBRE meublée, bains, douche. Tél. 41 13 68, heures des repas.

PESEUX, APPARTEMENT 3 PIÈCES, balcon, cave, galetas, chauffage général, 300 fr. + charges. Tél. (038) 31 28 68.

PETITE CHAMBRE INDÉPENDANTE, tranquille, 160 fr. Lavabo, douche. Tél. 25 06 66.

GRAND 3 1/2 PIÈCES tout confort, tranquille, ensoleillement, dégagement. Galetas, cave. Bus 12 minutes centre, 470 fr. + charges. Adresser offres écrites à DX 2661 au bureau du journal.

CENTRE, APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCE, cuisine agencée, cheminée de salon. Libre 24 décembre 1976. Tél. 25 12 56.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante à demiselle, quartier université, 100 fr. Tél. 24 34 40.

IMMÉDIATEMENT APPARTEMENT avec balcon, 2 chambres, moderne. Tél. 24 28 13, entre 18 et 20 heures.

AUX PARCS: appartement ancien de 3 pièces, avec confort. Vue et tranquillité. A proximité du trolleybus. Loyer 300 fr. par mois, charges comprises. Tél. (038) 31 48 86, dès 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE au centre, agréable, chauffée, vue sur le lac, ascenseur, frigo, cuisson possible. Prix intéressant. Tél. 25 14 00.

3 PIÈCES, 3^{me} étage, à Serrières, vue sur le lac, 490 fr., charges comprises. Tél. 25 39 53.

BÔLE, GRAND 3 1/2 PIÈCES, cave, galetas, 467 fr. 30, charges comprises. Fin janvier. Facultatif garage 59 fr. Tél. 41 17 65.

CHAMBRE AU MOIS pour 1 ou 2 personnes, 350 fr. à 600 fr. Tél. 24 13 13 (Meier).

APPARTEMENT 4 PIÈCES pour janvier, 410 fr., charges comprises. Tél. 31 57 55.

CORCELLES, CHAMBRE indépendante, douche, cuisinette. Tél. 31 15 87.

AU CENTRE, grand studio neuf agencé. Tél. 25 52 12 (privé) ou 21 11 21 (bureau).

CORCELLES, belle chambre, sud, balcon, cabinet de toilette. Tél. 31 18 03.

APPARTEMENT-STUDIO meublé, au centre, bien installé, cuisine équipée, bains, 300 fr. Tél. 25 27 02.

NEUCHÂTEL, CHAMBRES indépendantes meublées, confort, douche, à messieurs. Tél. 24 70 23.

DEMANDES À LOUER

APPARTEMENT 2 PIÈCES loyer modéré pour début avril. Adresser offres écrites à FZ 2663 au bureau du journal.

GARAGE, individuel ou collectif, à proximité des Draizes, Veuseyon, Charmettes. Tél. 25 09 64.

A COLOMBIER, pour le printemps ou date à convenir, appartement 4 pièces. Loyer maximum 550 fr. Tél. 41 35 17.

JURISTE CHERCHE APPARTEMENT 2 pièces, proximité gare CFF, pour mars 1977. Tél. (031) 61 60 47.

POUR LE 24 MARS 1977, 2 1/2 ou 3 pièces, balcon, salle de bains, cuisine non agencée. Proximité transports publics. Rez s'abstenir. Sous chiffres 28-21474 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

FAMILLE cherche jeune fille aimant les enfants pour aider au ménage du 7 ou 24 janvier, à Vevey. Possibilité de skier. Tél. 25 75 93.

Profitez de passer de bonnes vacances, Noël - Nouvel-An à bon marché

Carrefour des stations de sport d'hiver Super-Saint-Bernard, La Foully, Bruson, Vichères et Champex. Pour le 3^{ème} âge: prix réduit Pour les skieurs: demi-tarif sur les pistes. Retenez vos places: tél. (026) 8 81 14.

Les 4 et 5 décembre, de 9 h à 17 h GRAND MARCHÉ AUX PUGES

à Onnens, près de Grandson; il y a un tel grand choix de brocante et d'antiquités que nous renonçons à en dresser la liste. Nous pouvons dire sans nous tromper qu'il y a des centaines de trouvailles à faire. Pour tous renseignements: J. Schenk, tél. (024) 71 17 49/45.

Dans tous les cas HERMES

Offre no 1 pour tous ceux qui n'ont pas encore de machine à écrire: **Un cadeau de Noël**

Achetez dès maintenant une HERMES dans un magasin spécialisé. Vous recevrez, avec la machine, une surprise de Noël aussi agréable qu'utile.



Autres offres HERMES spécialement chez:

Reymond

Rue Saint-Honoré 5 - Fbg du Lac 11 2000 NEUCHÂTEL Membre de la loterie de Noël

DETTES
VITE RÉSOULUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/951150
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.r.l.
1510 MOUDON

MACHINES A COUDRE

nouvelles de démonstration. Rabais jusqu'à 40%. Garantie 10 ans. Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

OCCASIONS:
ELNA I Fr. 140.—
BERNINA KL Fr. 280.—
PFAFF ZZ Fr. 320.—
SINGER aut. Fr. 415.—
Facilités de paiement.

Agence VIGORELLI
1004 LAUSANNE
Tél. (021) 37 70 46.

PRIX CITÉ



DOUILLETTE ROBE DAME

en jersey polyester, en brun, vert ou bleu, tailles 42-52

59.-



La Cité

LL
Deux lettres de Noblesse
Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

Un vin de grande occasion n'est pas forcément cher.
Par exemple Latour-Lautrec.
Un Blanc de Blancs de France qui classe ceux qui l'offrent. Et qui crée l'ambiance dès qu'on fait sauter son bouchon.
On le sert bien rafraîchi.
A ce prix, c'est un luxe qu'on peut s'offrir souvent.

Latour-Lautrec.
En bouteilles, en magnums, ou en mignonnettes 2 dl: juste ce qu'il faut pour deux flûtes.

LA TRADITION DU VIN
Bourgeois
DEPUIS 1780



De quoi demain sera-t-il fait?

Dure question pour ceux qui sont dans la gêne: pour les aider donnez au

SECOURS SUISSE D'HIVER

Cure de beauté
préparez votre visage pour les fêtes

4 traitements en 4 semaines au prix forfaitaire de Fr. 190.—

1^{re} séance:

Nettoyage profond de l'épiderme

Gommage-Peeling avec SKIN-UP du Dr Lauda (Vienne)
Purification avec le MASQUE NOIR de MOOR (Linz)

2^{me} séance:

Tonifier-hydrater-resserrer les pores

Trois masques différents du Dr Collin (Paris)

3^{me} séance:

Revitaliser-nourrir-modeler

Masque d'argile chauffant THERM-O-VAL (Canada) pour les peaux normales ou THERM-O-JEUNE pour les peaux à problèmes

4^{me} séance:

Lifting cosmétique spectaculaire

BIO-MINILIFT (USA) la dernière découverte en cosmétologie

* Soins spéciaux: poches sous les yeux - épilation durable *

Produits sélectionnés par REPCOM SA - Genève

renseignements et rendez-vous auprès des instituts suivants:

ATHENA
1, route de Neuchâtel, CERNIER - 53 22 55

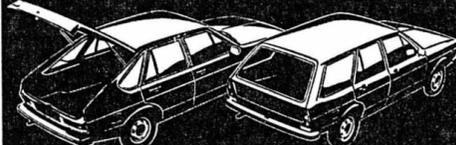
JUVENA
12, rue Seyon, NEUCHÂTEL - 25 84 21

SAUNA
PATHY BEAUTÉ
47, Chavannes, CORTAILLOD - 42 16 35



Payez-vous le luxe d'être raisonnable.

D'une manière ou d'une autre.



Passat ou Passat Variant.

Garage Hirondelle, Pierre Senn, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72



Auvernier: Garage du Port, F. Sydler 31 22 07 Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36 La Côte-aux-Fées: Garage Brügger 65 12 52 Fleurier: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37 Montmolin: Garage de la Croix, F. Stubi 31 40 66.

GALONS

CENTRE DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Prof. médicales

D^r. R. Robert
Parcs 1
reprend ses consultations,
reçoit sur rendez-vous.

Tél. 25 13 32.

**Faire face en 1976,
c'est faire
de la publicité**



Un produit que l'on désire vendre, doit être connu du consommateur par le canal de la publicité. Et c'est en période de récession que la publicité doit être renforcée.

Nous vous conseillons de choisir comme support publicitaire,

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

**Presser
est plus rapide
et plus facile que
repasser**



M^{me} M.-Th. Pitteloud

Saint-Honoré 2 - Neuchâtel.
Tél. (038) 25 58 93.

Cours de couture et de coupe
Mercerie, boutons, galons,

Grand choix de tissus en stock et en collection. Service rapide et soigné.

**TAXIS B
24 28 28**

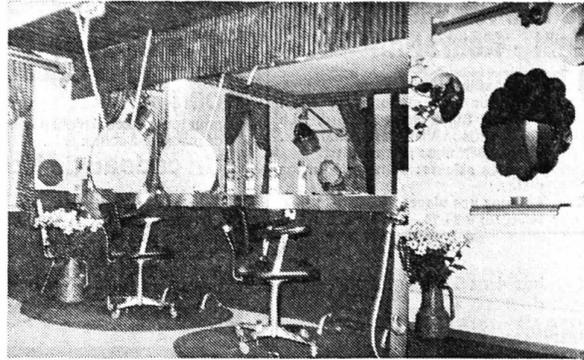
Maintenant aux 2 extrémités de la ville, pour mieux vous servir. Meilleur marché.

Liliane 33 59 77
G. MARÉCHAL.

**COIFFURE
BRIGITTE**

UN CADRE ACCUEILLANT
POUR PERSONNALISER VOTRE COIFFURE
UN NOUVEAU SALON
DES JEUNES COIFFEUSES

Neuchâtel
Trésor 1 - Croix-du-Marché
1^{er} étage Tél. 25 21 83 Maitrise fédérale



Atelier de gravure

Lettres métalliques découpées. Satinage de surfaces.

SAPORITA
Pralaz 37,
2034 Peseux (NE)
Tél. (038) 31 55 52.



COLOMBIER
Tél. 41 25 90

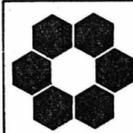
PRIX INATTENDU 13.95



**Notre garantie:
satisfait
ou remboursé!**
Nous reprenons les articles qui ne vous conviennent pas.

Pullover sport, acryl, dessin norvégien, beige/vert, beige/marine
Gr. 104 13.95 116-128 15.95 140-164 17.95

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Neuchâtel



Invitation

Peugeot serait heureux de vous recevoir dans son réseau pour vous faire découvrir le confort et la sécurité exceptionnels à bord de la 604, voiture de prestige d'une élégance raffinée.



La Peugeot 604 SL V6 séduit les amateurs de grandes berlines silencieuses et puissantes. Elle allie le charme, le réalisme, le raffinement et l'efficacité que bien des berlines d'un prix nettement plus élevé lui envient.

La 604 SL V6 bénéficie d'un habitacle de sécurité judicieusement réparti pour 5 personnes, d'un vrai confort et d'un équipement complet d'origine qui ne craint aucune comparaison.

Le moteur 6 cylindres en V de la 604 SL est d'une puissance et d'une souplesse remarquables. La suspension à grande flexibilité avec une grande marge de sécurité vous donnera entière confiance dans sa tenue de route sensationnelle.

La beauté de la 604 SL V6 attire le regard, son architecture est un modèle d'équilibre et d'harmonie. Découvrez les qualités uniques de la 604 lors d'un essai!

Peugeot 604 SL V6

Une alternative séduisante dans la classe des grandes voitures.

BON

A envoyer à Peugeot-Suisse SA., 3000 Berne 31

Je désire recevoir une documentation sur la Peugeot 604 SL V6

Nom _____ Adresse _____ NP/Localité _____

FAN 7

Dettes

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Mise sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide.

Nom : _____

Rue : _____

NPA, Lieu : _____

FdN

Bölli-Treuhand AG

Stadthausstrasse 39
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Gosalli Sports
Colombier - Tél. 41 23 12

Husqvarna

Un cadeau pour Noël et pour bien plus longtemps.

Il existe des HUSQVARNA à points utiles des Fr. 650.-
Demandez une offre d'échange. Abonnement de location des Fr. 12.90

La qualité suédoise avec 10 ans de GARANTIE

A. GREZET
Seyon 24-24a, Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31

peka

Envoi de notre catalogue «COUVERTS» sur demande. Vente directe à notre salle d'exposition.

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
MÉDAILLES-ET ORFÈVRERIE
MAILLEFER 15 2002 NEUCHÂTEL
TÉL.: 038-25 05 22

SKIS DE PISTE À PRIX DISCOUNT
Modèles de haute qualité, 75-76, avec fixations SALOMON, y compris nos larges prestations de service.

Fr. **248.-** pour débutants et moyens

Fr. **298.-** pour avancés. (Aussi livrable sans fixation)

Du côté de:

BOUDRY ✕ **CORTAILLOD** ✕ **BEVAIX****C. GINDRAUX**
MENUISERIE - AGENCEMENTS**Fabrication de fenêtres en tous genres**

Rue des Goulettes - SAINT-AUBIN (NE) - Tél. (038) 55 13 08

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

APPAREILS MÉNAGERS

RÉPARATIONS RAPIDES

DEVIS SANS ENGAGEMENT

MEILLARD & GLAUS

Maîtrise fédérale

2016 Cortailod
Tél. (038) 42 11 52

Concessionnaire des PTT

Boutique
Laine+Coton

Boudry Louis-Favre 65 42 42 28

A.-M. Jeanmairet

Laines
CotonsTapis à nouer
Smyrne et Rya
Gobelin**GARAGE DES JORDILS**

Boudry

Tél. 42 13 95

Radio - Télévision «CHEZ COUCOU»

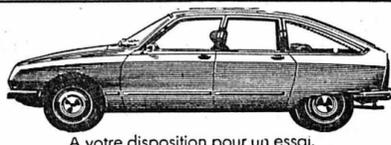
ERIC COURVOISIER

AGENT PHILIPS

Vente - Echange - Location - Réparations, toutes marques

BOUDRY - L.-Favre 32-42

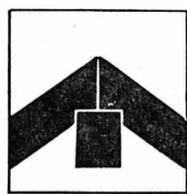
Tél. 42 16 12

SAUNA Pathy BEAUTÉM. Hostettler, esthéticienne. Diplôme fédéral
Chavannes 47 - CORTAILLOD - Téléphone 42 16 35Atout supplémentaire: **LA SAUNA***L'institut spécialisé
qui vous fera perdre
vos kilos superflus*

A votre disposition pour un essai.

GS Pallas
Le raffinement
dans le confort.**GARAGE F. ZEDER**

Cortailod Tél. 42 10 60

**paul borioli**

MF

entreprise de charpente
constructions en bois préfabriquées
escaliers

2022 BEVAIX

Tél. (038) 46 14 66

**ENTREPRISE
LEUBA
BOUDRY**Route de Grandson 2
Bureau (038) 42 35 41Constructions métalliques
Charpente métallique
Maison spécialisée en devantures
et portes d'immeubles acier et aluminium
Clôtures métalliques en tous genres
Serrurerie générale - Stores solaires
Transformations et réparations
Ferronnerie, forge - Service rapideCompétence de main-d'œuvre
Choix des matériaux - Qualité d'exécution**MEILLARD + GLAUS, électricité générale, à Cortailod**
Une entreprise confiante en l'avenir, grâce à la qualité de ses prestations!

MEILLARD + GLAUS, électricité générale, à Cortailod: une entreprise employant une douzaine de personnes qualifiées, une maison aux dimensions humaines, fondée en 1967, et dont la réputation n'a plus besoin de publicité. L'autre jour, en compagnie de M. Francis Glaus (qui s'occupe de la vente et des prestations tandis que son associé, titulaire de la maîtrise fédérale, se consacre aux installations) nous avons fait le point sur l'évolution de la branche:

- Malgré le brutal coup de frein à la construction, les affaires sont satisfaisantes et même appelées à un bel avenir, par exemple dans les secteurs de l'équipement ménager, des travaux extérieurs et de la rénovation de vieux bâtiments...

Le bond spectaculaire du progrès technique, notamment l'électronique, impose au personnel de l'entreprise un recyclage perpétuel. Cette dernière, qui participe encore à d'importants ouvrages sur la nouvelle N5, s'occupe particulièrement des communes d'Auvernier, Bôle et Cortailod: travaux extérieurs, pose de compteurs, entretien du réseau électrique, dépannage, etc.

L'entreprise s'est également spécialisée dans l'installation d'antennes collectives et leur entretien:

- Nous pensons qu'une antenne collective pour un groupe de bâtiments locatifs est avantageuse pour diverses raisons: économie, esthétique, meilleure réception de l'image...

LE TRAVAIL NE MANQUE PAS

La construction? Oui, cette branche a été particulièrement touchée par la récession. Il faut tenir compte également de la saturation provoquée par le dépeuplement, la mobilité de la main-d'œuvre et le départ de nombreux travailleurs étrangers. Toutefois, M. Glaus constate que son entreprise est parvenue à compenser partiellement cette situation par sa contribution à la rénovation d'anciennes maisons: pose de

câbles pour l'introduction du courant, installations dans les villas familiales en construction, etc.

UN VASTE CHOIX

Les appareils ménagers? Ici, une exposition présente un vaste choix de grandes marques depuis la cuisinière à la machine lave-vaisselle et au congélateur. La maison s'est spécialisée dans les machines provenant de Zoug.

Les deux patrons et leurs collaborateurs misent sur la qualité et la rapidité du service après-vente:

- Toutes les grandes marques disposent d'un service de dépannage, mais dans la mesure où cela peut rendre service à la clientèle, nous intervenons nous-mêmes...

**L'IMPORTANCE
DE LA CONFIANCE MUTUELLE**

MEILLARD + GLAUS pratique une politique commerciale misant essentiellement sur la confiance mutuelle, les conseils judicieux, le sérieux du travail:

- Nous ne poussons jamais à la vente, ce qui nous a valu une clientèle régionale fidèle qui se charge elle-même de renforcer ses rangs...

Une constatation dans le domaine de l'équipement ménager: les jeunes couples, depuis que la femme prend une part active à la vie sociale et économique, ont tendance à acquérir des appareils modernes, rendant les travaux ménagers plus faciles. En revanche, les personnes plus âgées préfèrent les machines «classiques» et les renouvellement lorsque leur entretien devient peu rentable:

- Nous sommes disponibles pour conseiller la clientèle, lui faire des offres sans le moindre engagement, par exemple, lorsque nous jugeons qu'une réparation est inutile. Le «consommateur» a besoin d'une large information...

La liste des réalisations et des travaux en cours dans cette entreprise est trop longue pour pouvoir en parler dans le cadre d'une brève rencontre.

MM. Glaus et Meillard ne veulent pas jouer aux prophètes, mais ils constatent que la situation économique a tendance à se stabiliser:

- Les années «folles» ne reviendront peut-être plus, et il fallait s'y attendre, mais les entreprises comme la nôtre, qui mettent l'accent sur la qualité des prestations et notamment le service après-vente, peuvent envisager avec confiance l'avenir...



Atelier pour la préparation de pose de lignes aériennes et d'isolation de la maison Meillard + Glaus, à Cortailod.

(Photo P.-A. Duvoisin - archives)

Le « Carrousel en Méditerranée » de la « FAN-L'Express »

Notes d'un passager boudrysan: une expérience à renouveler!

Le premier « Carrousel en Méditerranée » de notre journal, organisé du 18 au 25 septembre avec l'agence neuchâteloise du Touring-Club Suisse a-t-il constitué une expérience concluante? Nous avons posé la question le 29 septembre. Gènes, Cannes, Barcelone, Palma, Minorque, Tunis, Port-Cervo: six villes et deux continents en une semaine furent comme un kaléidoscope aux multiples facettes colorées, offrant à chacun des 60 participants neuchâtelois à ce voyage la propre vision d'une aventure à la fois merveilleuse et insolite.

**NOTES D'UN PARTICIPANT
BOUDRYSAN**

Un participant boudrysan, M.R.F., qui s'était fait l'aimable porte-parole des participants pour relever la complète réussite de cette croisière, lors de la dernière escale en Italie, à Casale, nous a fait parvenir ces lignes, intitulées « Notes d'un passager »:

« Lorsque je lus l'annonce de la croisière en Méditerranée organisée par la « Fan-L'Express », en collaboration avec le TCS, je proposai à ma femme d'y participer; elle accepta avec enthousiasme (...)

A bord, M.R.F. ne me cacha pas qu'après son inscription, trois semaines avant le départ, il devint anxieux, trouvant trop long le déplacement aller et retour en car à Gènes et craignant les divers ennuis que peut procurer une croisière en mer avec multiples escales:

- Une fois le pied posé dans le car, la confiance me revint et tout se passa à l'inverse des craintes émises. Très aimablement accueillis par M^{me} Simone Mathez, du TCS. Celle-ci servit de « guide » aux 60 participants tout au long de la croisière; elle accomplit sa mission avec conscience, doublée d'une gentillesse spontanée, sans défaut...**LA VIE À BORD**

La vie à bord? Imaginez-vous, au départ de Gènes, de vous trouver brusquement dans une sorte de labyrinthe, dans le cadre duquel

chacun s'efforce désespérément de retrouver sa cabine, la salle à manger, l'accès aux différents ponts d'un paquebot moyen, le « Regina Prima », abritant à bord 650 passagers et plus de 250 hommes et femmes d'équipage. Notre interlocuteur de Boudry a « affronté » avec philosophie cette première expérience:

- Après avoir pris possession de nos cabines, malgré certains « pépins » subis par d'autres passagers, tout se passa, généralement, sans difficulté, si ce n'est celle de se retrouver dans les dédales de ce navire. Le lendemain matin, nous retrouvâmes sur le pont le rédacteur de la « FAN » qui nous accompagna depuis le départ tout au long du voyage en nous faisant profiter d'une présence à la fois amicale et discrète...

La vie à bord? Elle fut en tout point agréable et variée. Promenade et repos sur les divers ponts durant la journée, les soirées étant agrémentées par l'audition d'un excellent orchestre et la vision d'une troupe de danseuses ravissantes, sans compter les réceptions du « pacha », dans une ambiance à la fois mondaine et empreinte de simplicité, dans la plus pure tradition maritime. Les diverses escales dans les ports étaient parfaitement organisées; dans chaque cas, un car nous attendait afin de nous procurer la visite - trop rapide hélas! - des curiosités du lieu.

La cabine était confortable et - par un temps idéal - nous dormîmes sans difficulté. La cuisine, à bord de ce bateau de 650 passagers, était fort convenable; il y a évidemment toujours quelques éternels « rouspéteurs », mais ce fut l'infime minorité.

UNE COMPLÈTE RÉUSSITE

La conclusion de l'auteur de ces « notes »: « Cette croisière fut une complète réussite à tous points de vue, sans réserve et nous pouvons féliciter la « FAN-L'Express » et le « TCS » de l'avoir si minutieusement organisée. Une telle expérience est sans nul doute à rééditer... »

Une nouvelle croisière-surprise 1977? Cela dépendra des participants. Notre

M^{mes} Simone Mathez (du TCS) et son amie Marthe Matthey, lors d'une escale, après avoir veillé à l'organisation parfaite de l'excursion. Les participants à la croisière pourront-ils « identifier » ce lieu?

(Avipress-Simone Mathez)

journal, comme nous l'avons relevé déjà, souhaite la promotion des rencontres et des contacts humains entre ses lecteurs. Une page spéciale, consacrée à cette « aventure », a paru le 25 novembre en dévoilant, sans prétention, certaines images inédites de cette croisière qui ont, peut-être, échappé, aux 60 participants qui durant une semaine, ont « construit » une famille unie et fait l'expérience de la naissance de nouvelles amitiés avec des hommes et des femmes de diverses nationalités, provenant de tous les horizons sociaux, dont le dénominateur commun se résume en peu de mots: la détente, la découverte, l'oubli des soucis quotidiens...

Jaime PINTO

**BOUTIQUE
CORNING**

Rue Oscar-Huguenin 21

BOUDRY - Tél. (038) 42 26 79

MODE MASCULINE et FÉMININE

GRAND CHOIX

JEANS UNISEX ET DE JUPES**Le Caper****BUFFET DE LA GARE
BEVAIX**Famille J. Bulliard
Le nouveau rendez-vous des jeunes
KRONENBOURG-PRESSION**PETITE RESTAURATION****NOTRE SPÉCIALITÉ:****FILET D'AUTRUCHE** servi à toute heure**MENU DU JOUR: Fr. 7.- CAFÉ OFFERT**

Tous les vendredis, samedis, dimanches,

UNE SPÉCIALITÉSalle pour sociétés et familles-Salle de jeux.
Du lundi au samedi de 7 h à 9 h.**CROISSANT OFFERT****Commerçants de
BOUDRY - CORTAILLOD
BEVAIX**

La partie publicitaire de cette page vous est réservée

PROFITEZ-EN!Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
☎ (038) 25 65 01

Par la voie d'un règlement négocié Vers la création d'un mini-Etat palestinien ?

BEYROUTH (AFP). — Affaibli militairement et politiquement par le long conflit libanais, la résistance palestinienne devra accepter la voie d'un règlement négocié de la question du Proche-Orient qui lui imposera, si elle se confirme, un « Etat palestinien », estiment les observateurs à Beyrouth.

Après la « mise en garde », lancée vendredi soir, au nom du commandement de la résistance, aux chefs d'Etat arabes contre « toute tentative de liquidation » de la cause palestinienne, personne ne s'attend à une modification de la tendance généralisée qui s'est dégagée, dans le monde arabe, en faveur d'un règlement négocié le plus rapidement possible.

La multiplication des démarches et des déclarations arabes en ce sens, un mois après la grande réconciliation intervenue au « sommet » du Caire, confirme cette impression, encore renforcée par le récent vote des Nations unies en faveur de la création d'un Etat palestinien.

Même en jouant des contradictions et des rivalités au sein du monde arabe, la résistance ne paraît pas aujourd'hui en mesure d'aller contre ce courant. M. Arafat, estime-t-on de bonne source, poursuivra ses négociations et ses démar-

ches dans le monde arabe pour tenter d'adapter l'« OLP » à la nouvelle situation et pour sauver ce qui peut l'être de son influence, dans la perspective d'une négociation.

Mais, il lui faut d'abord tenter de retenir son influence, et celle des organisations combattantes au sein du « Conseil national palestinien » qui devrait se réunir le mois prochain au Caire. Deux sujets principaux seront à l'ordre du jour de ce « parlement » palestinien en exil: les statuts de la révolution palestinienne après la guerre au Liban et la participation éventuelle de l'« OLP » à des négociations pour l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Or, on sait que le quotidien du parti syrien au pouvoir, « Al Baas » avait demandé cette semaine que les chefs militaires de la résistance qu'il jugeait « dis-

crédités » soient exclus du « Conseil national palestinien ».

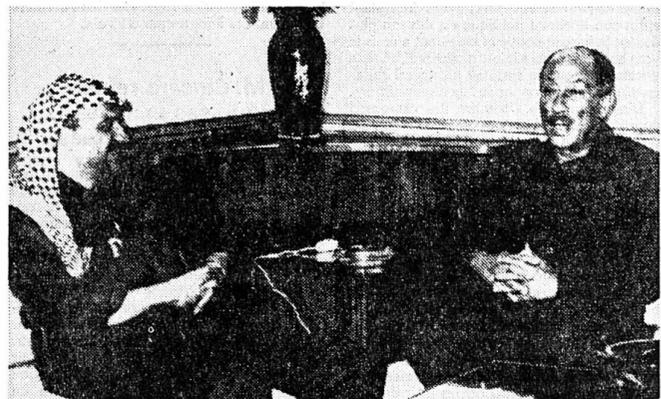
LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

L'« OLP » pourrait, pour déjouer cette tentative, si elle se confirmait, demander le report de la réunion, mais, estime-t-on de bonnes sources, si la composition du Conseil national était modifiée, cela pourrait être au profit des organisations proches du régime syrien et, également, au bénéfice de la résistance intérieure en Cisjordanie, dans la perspective de négociations avec Israël.

On affirme, de mêmes sources, qu'en dépit du communiqué véhément de vendredi soir, le courant principal de la résistance palestinienne est favorable aujourd'hui à la table ronde de Genève et à un « mini-Etat » palestinien.

Il est aussi question de la formation d'un gouvernement palestinien en exil, dans l'hypothèse d'une négociation globale prochaine. Cela avait, jusqu'à présent, été rejeté par l'« OLP » qui n'en voyait pas la nécessité, ayant été reconnue officiellement comme le seul représentant du peuple palestinien.

La résistance ne paraît pas être en mesure dans la phase actuelle de s'opposer à l'ensemble de ces pressions ni à d'éventuelles modifications en son sein, du fait de ses difficultés militaires, politiques et diplomatiques.



Arafat s'entretenant avec le président Sadate.

(Téléphoto AP)

SUITE Casques verts non-syriens

Ces détachements « symboliques » — un millier d'hommes — auraient pour première tâche la réouverture de la route Saïda-Tyr-Merjayoun-Masnaa (poste douanier à la frontière libano-syrienne), actuellement bloquée à partir du village de Koleyah (sous contrôle conservateur-chrétien).

Cet arrangement ferait suite à la visite lundi matin, de M. Lane, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth auprès du président Sarkis.

De source bien informée, on indique que cette visite du chargé d'affaires américain est en relation avec les « entretiens d'ordre confidentiel » que M. Lane

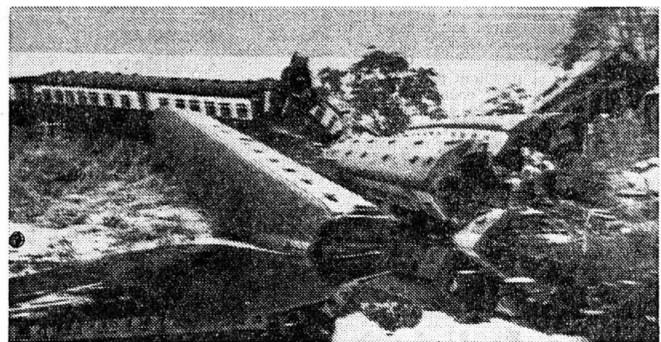
avait eus, mercredi dernier, avec le chef de l'Etat libanais.

Imitant l'exemple des Palestiniens, les progressistes libanais ont refusé lundi de remettre aux mains des « casques verts » syriens leurs armes lourdes.

Cette décision accroît les risques d'une nouvelle confrontation avec les troupes de Damas.

Le haut-commandement de la force de maintien de la paix insiste pour que la restitution des armes ait d'abord lieu dans la capitale — où les forces palestino-progressistes sont en nombre important — puis dans le reste du pays. La gauche libanaise exige que cette opération se déroule simultanément à Beyrouth et en province.

Entre Mombassa et Nairobi



Après le déraillement du train.

(Téléphoto AP)

NAIROBI (AFP). — Douze personnes au moins auraient trouvé la mort dans le déraillement de chemin de fer survenu durant la nuit de dimanche à lundi sur la ligne Mombassa-Nairobi, au Kenya.

Le train transportait six cents personnes environ. Il a déraillé près de Darajani, à mi-chemin entre les deux grandes villes. L'accident a été causé par des inondations qui ont miné le ballast. Plusieurs voitures du convoi se sont abîmées dans une rivière.

Les personnes blessées ont été hospitalisées à Makindu, à soixante-quatre kilomètres des lieux de l'accident. Des victimes sont encore emprisonnées dans les

voitures de troisième classe, les seules à avoir été précipitées dans les flots. L'UNESCO, qui siège présentement à Nairobi en assemblée générale, a dressé la liste des hauts fonctionnaires qui auraient pu se trouver dans le train accidenté.

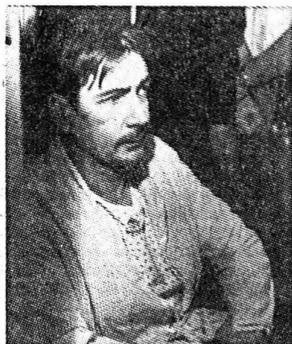
Le service de presse de l'UNESCO communique qu'aucun membre de l'organisation ne figure parmi les victimes pour le moment.

Plusieurs délégués, participant à la conférence de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture étaient à bord du train. Ils retournaient à Nairobi après un week-end passé sur la côte kenyane.

Les informations les plus contradictoires étaient parvenues en fin de matinée de lundi, à Nairobi, sur le nombre des victimes du déraillement.

Les premiers bulletins d'information, diffusés par la radio de Nairobi, annonçaient « plusieurs centaines de morts ». En fin de matinée, on se déclarait, cependant, incapable tant à la direction des chemins de fer qu'à la police d'établir un bilan des victimes. Selon une information non confirmée, l'accident n'aurait fait, en fait, qu'un seul mort. Un chiffre si modeste avait pour, néanmoins, peu probable, étant donné l'importance de l'accident. A la direction des chemins de fer, on annonçait, en effet, que sept wagons (cinq de première classe, un de seconde classe, et un wagon de marchandises) avaient quitté la voie.

Gilmore entre la mort et la grâce



Gilmore.

(Téléphoto AP)

SALT-LAKE-CITY (AP). — Après dix jours de grève de la faim, Gary Gilmore a perdu 5 kg 500, a indiqué le médecin de la prison d'Etat de Salt-Lake-City où est détenu le condamné à mort.

Gilmore supporte « très bien » son jeûne: il est seulement un peu affaibli, a précisé le Dr Calvin Brown. Il a ajouté que si ce n'était le manque de vitamines, sa grève de la faim pourrait durer encore un mois sans devenir très grave. Le médecin a d'autre part indiqué que la pneumonie que Gilmore a contractée après sa tentative de suicide aux barbituriques, le 16 novembre, était désormais maîtrisée grâce aux antibiotiques.

Isolé dans l'infirmerie de la prison, le condamné à mort n'absorbe que de l'eau et du café sucrés depuis que la direction de l'établissement a refusé le 19 novembre de l'autoriser à parler par téléphone à son amie, Nicole Barrett, qui a été internée dans un hôpital psychiatrique à la demande de sa mère après avoir elle-même tenté de mettre fin à ses jours.

Gilmore doit comparaître aujourd'hui devant la commission des grâces de l'Utah, qui devra choisir entre commuer sa peine en réclusion perpétuelle ou accéder à son désir en le faisant « mourir comme un homme » devant le peloton d'exécution. La commission examinera en même temps une pétition, signée notamment par des ecclésiastiques, qui demande que l'exécution soit ajournée jusqu'à ce que la Cour suprême de l'Utah se prononce sur la constitutionnalité de la loi de l'Etat qui a rétabli la peine de mort en 1973.

Vent de pessimisme sur le sommet des Neuf

LA HAYE (AP). — Le président Giscard d'Estaing a proposé hier aux chefs de gouvernement du Marché commun de coordonner leurs efforts pour économiser l'énergie. Le chef de l'Etat intervenait au Conseil européen de La Haye, dominé par les préoccupations économiques et monétaires qui assaillent les participants à des degrés divers.

Après un déjeuner offert par la reine Juliana, les chefs de gouvernement des neuf pays du Marché commun ont ouvert hier après-midi leur réunion qui devait se poursuivre aujourd'hui.

Le président Giscard d'Estaing avait annoncé aux journalistes avant l'ouverture de la séance qu'il ferait une déclaration sur les problèmes économiques. Les Neuf ont par ailleurs entendu sur le

même sujet un rapport confidentiel de la commission exécutive présenté par M. Ortoli, son président. Ce document souligne que les économies des pays membres stagnent depuis plusieurs mois et que la situation générale pourrait s'aggraver dans l'hypothèse d'une hausse du pétrole brut. Le rapport note un ralentissement marqué de l'activité industrielle dans certains secteurs, tandis que l'on assiste à une nouvelle offensive du chômage et de l'inflation dans certains pays de la communauté.

MALGRÉ TOUT...

La commission relève bien quelques signes encourageants: les risques d'une reprise incontrôlée se sont dissipés, le prix des matières premières a monté

moins vite au cours des derniers mois, et la plupart des pays membres ont fait un effort réel pour arrêter l'augmentation des coûts de production. Mais la note qui domine ce rapport reste pessimiste.

Le rapport de M. Ortoli attribue la stagnation à plusieurs causes: faiblesse de la consommation, réticence de l'industrie à l'achat de nouveaux équipements, réduction des dépenses gouvernementales, tandis que les chefs d'entreprise ne veulent plus augmenter leurs stocks. Le résultat est une nouvelle aggravation de la balance des paiements des Neuf pris dans leur ensemble.

UN FAIT PAR JOUR

Illusions...

Il y aura 7 ans demain, les pays de la CEE se réunissent à La Haye. Tout comme hier et aujourd'hui. A l'époque, ils étaient six. Etre neuf n'a rien arrangé. Pourtant, en 1969, quel spectacle, c'est-à-dire quel vaudeville! La tragédie était pour plus tard. 1969? Des accords, des brassées d'accords. Des accords à tous les paragraphes, à toutes les lignes. Le Belge Harmel déclara: « C'est un jour heureux ». Le Français Schumann y alla de son morceau: « C'est un succès total ». Et l'Allemand Scheel, pour ne pas être en reste, assura: « La Communauté est sortie grandie ».

Tout est différent. Aux portes de décembre 1976, le chômage n'a jamais été aussi important dans la communauté. Le « serpent » communautaire ne sait plus où donner de la tête. Mais, en 1969, tout était possible! Non seulement on avait signé à La Haye un beau communiqué en 16 points où il était question de « finalités politiques »... « d'achèvement des communautés » et « d'élargissement », mais au chapitre 8, chacun avait tenu à chanter le grand air de « l'union économique et monétaire » égarée aujourd'hui dans la morosité.

Qu'importe. On entendra encore parler de cette illusion en Hollande. Il faut bien meubler les vides. Occuper les temps morts. Masquer les échecs. Il ne faut pas tout à fait avouer que cette réunion de La Haye était parfaitement inutile. Dans l'interrègne américain et avant que les pays de l'OPEP aient commencé à manœuvrer. Les Neuf ont six ans de retard. Car, c'est en 1970 que le plan d'une union économique et monétaire devait être prêt. C'est au sommet de La Haye en 1969 qu'avait été mis à l'ordre du jour « l'harmonisation des politiques économiques ».

Aujourd'hui tout n'est que discorde. Aujourd'hui, chacun pour son compte tente de colmater les brèches, alors que la tempête de l'inflation souffle sur les capitales de la CEE. Le ciel communautaire est à l'hiver, mais cela n'empêchera pas de parler de l'Europe, de cette « union européenne qui se développe et a pris son essor », comme l'on disait voici quelques années. Les chefs des pays de la CEE faisaient alors dans le lyrisme. Ils ont maintenant plutôt tendance à verser dans une certaine mélancolie.

Ils pourront se demander ce que Carter leur dira en janvier. Ils pourront essayer de comprendre ce qu'il a voulu dire en précisant qu'il voulait « une politique étrangère dont nous puissions être fiers au lieu d'en avoir honte, car nous voulons rétablir de bonnes relations entre les Etats-Unis et leurs alliés naturels ». Et aussi: « Les Etats-Unis doivent respecter les résultats des élections démocratiques et le droit des pays à faire n'importe quoi ».

Ils pourront avant de bâtir d'autres châteaux en Espagne tendre une oreille attentive vers les pays de l'OPEP. En se disant que le revenu moyen des pays producteurs qui était de 1,35 dollar par baril en 1971 est passé à 10,08 en 1975 avec un revenu annuel total de 93 milliards de dollars. C'est ailleurs qu'en Europe que, bientôt, il risque de se passer quelque chose. L. GRANGER

50.000 gaullistes pour plébisciter Chirac

PARIS (AP). — « Après s'être ressaisie à l'appel du général De Gaulle, après 18 ans d'efforts et de progrès, la France hésite. »

Ce premier paragraphe du manifeste adopté dimanche par le comité central de l'UDR justifie les assises nationales extraordinaires qui se réuniront, à la demande de Jacques Chirac, dimanche prochain au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Véritable préambule aux statuts ce manifeste définit les nouvelles orientations du Rassemblement né des cendres de l'UDR. « Nous voulons une société de liberté », stipule ce manifeste, c'est-à-dire une France qui devra préserver son indépendance pour que les Français restent libres. Mais, cette indépendance n'est qu'un mot, poursuit le texte, si la défense n'est pas efficace « c'est-à-dire si elle n'est pas fondée sur la dissuasion nucléaire, servie par une armée puissamment équipée et placée sous le commandement exclusif des autorités de la République. » L'indépendance c'est aussi le refus de toute allégeance extérieure en politique extérieure. C'est aussi le développement économique équilibré et vigoureux du pays « dans le cadre d'objectifs planifiés et de disciplines fixées par l'Etat ».

Afin d'éviter que les hommes et les femmes de France ne soient « de plus en plus enserrés dans un réseau d'assistance et de contrainte qui les paralyse », le Rassemblement se propose de restaurer « le

sens de la responsabilité, principalement dans le travail, et celui de l'effort, garants essentiels de l'épanouissement de l'individu et du progrès de la nation ». En particulier, le manifeste affirme « que la poursuite de la politique contractuelle est un élément essentiel du dialogue et du progrès social » et souligne « que le développement de la participation et de la responsabilité assurera la réforme nécessaire de l'entreprise ».

LES PRIVILEGES

S'il admet qu'il est juste de reconnaître les différences de mérite, de compétence ou de travail, le manifeste entend s'attaquer aux privilèges qui ne trouvent leur origine que dans l'histoire, la naissance ou le hasard: privilège de l'argent, ce qui entrainera une refonte complète du système fiscal, privilèges du pouvoir pour combattre la bureaucratie, privilège du savoir et privilèges que maintient le poids des habitudes. Près de 50.000 personnes assisteront au congrès.

La pollution rôde en Italie

ROME (Reuter). — Quand les fortes tempêtes automnales se seront apaisées au-dessus de la mer Adriatique, les experts maritimes se mettront sérieusement à l'ouvrage pour tenter de récupérer ce que les Italiens appellent « la bombe à retardement empoisonnée » à bord du cargo yougoslave « Cavtat », qui repose par 90 m de fond au large d'Otrante, à l'extrême sud de la péninsule italienne. Le « Cavtat » (2500 tonnes) avait coulé, le 14 juillet 1974 à la suite d'une collision avec le navire panaméen « Lady Rita ». Il s'est enfoncé dans la mer avec sa cargaison, hautement toxique, de plomb tétraéthyle et tétraméthyle, contenue dans plus de neuf cents barils d'acier. Il s'agit d'additifs pour le pétrole.

Si des fuites se produisent, provoquées par la corrosion, on risque d'assister à une nouvelle catastrophe de pollution sur de vastes zones de la Méditerranée, pensent les experts.

Les additifs de plomb, selon la quantité absorbée par le corps humain, peuvent avoir des effets dramatiques: hallucinations, folie, et ils peuvent aussi entraîner la mort.

Dans ce contexte, Pasquale Mollica, un ancien ouvrier de l'usine suisse d'« ICMESA », près de Seveso, est mort dimanche du cancer du foie à l'hôpital, à l'âge de 49 ans. Il avait été hospitalisé en août et opéré en septembre.

Des émanations de dioxine toxique de l'usine, en juillet, avaient contraint les autorités à faire évacuer 700 personnes des maisons avoisinantes et des enfants souffrent encore d'affections de la peau.

Le comité d'entreprise d'« ICMESA » a demandé l'ouverture d'une enquête à la suite de la mort de M. Mollica, pour déterminer si la maladie pourrait être une conséquence de son travail à l'usine.

Mandat d'amener contre Aznavour

PARIS (AP). — Un mandat d'amener a été lancé lundi contre Charles Aznavour, qui ne s'est pas présenté la semaine dernière devant le juge d'instruction chargé du dossier des poursuites dont le chanteur fait l'objet pour fraude fiscale, apprend-on de sources judiciaires.

Charles Aznavour affirme être domicilié en Suisse, mais le fisc soutient pour sa part qu'il réside essentiellement en France et qu'il doit en conséquence rapatrier le montant des cachets encaissés à l'étranger.

L'enquête dont il fait l'objet entre dans le cadre d'une vaste campagne de moralisation entreprise dans le milieu du spectacle. Après les « redressements fiscaux » dont ont fait l'objet Claude François, Michel Polnaref et d'autres vedettes du show-business, l'imprésario de Mireille Mathieu, Johnny Stark, doit lui-même être traduit en justice au début de l'année prochaine: il est accusé d'avoir dissimulé au fisc quelque 8,4 millions de ff.

SUITE Schismes

Selon des observateurs, des 295 membres ou suppléants du comité central du parti communiste chinois encore vivants, 138, soit 46,7 pour cent d'entre eux, sont partisans de « la bande des quatre ». Parmi les 403 dirigeants dans les 29 branches du parti dans les provinces, 131 soit 31 pour cent appartiennent au groupe de Chiang-ching. Parmi les 1097 cadres-clé des 29 branches du parti, 455 sont partisans de la veuve de Mao, soit 41,4 pour cent du total. La « bande des quatre » contrôlerait également toutes les organisations de masse.

Les spécialistes des problèmes chinois estiment que nombre des partisans de M^{me} Chiang-ching sont des opportunistes qui pourraient l'abandonner le cas échéant, mais ils soulignent que beaucoup d'entre eux résisteraient avec vigueur pour sauver leur vie. Ces spécialistes croient qu'il faudra des années à Hua Kuo-feng pour supprimer cette menace et qu'entre-temps il n'est pas impossible qu'il soit renversé.



Rosalind Russell.

(Téléphoto AP)



Vous lui témoignerez votre affection en préparant son avenir... le choix des couverts est vaste, de l'argent à l'acier, du classique au moderne... chez

Sawant
BIJOUTIER ST-HONORE 3 NEUCHÂTEL

Magasin-conseil en HAUTE FIDELITE

20% de rabais sur une grande partie de vos achats

POSSIBILITE DE CREDIT

STUDIO 34

Tél. (038) 25 05 02

Chavannes 16 NEUCHÂTEL